HISTOIRE NATURELLE

DES POISSONS.

TOME SIXIÈME.

HISTOIRE NATURELLE

DES POISSONS,

PAR LE CITOYEN LA CEPÈDE,

Membre du Sénat, et de l'Institut national de France ; l'un des Professeurs du Muséum d'Histoire naturelle ; membre de l'Institut national de la République Cisalpine ; de la société d'Arragon ; de celle des Curieux de la Nature, de Berlin ; des sociétés d'Histoire naturelle, des Pharmaciens, Philotechnique, Philomatique, et des Observateurs de l'homme, de Paris ; de celle d'Agriculture d'Agen ; de la société des Sciences et Arts de Montauban ; du Lycée d'Alençon ; de l'Athénée de Lyon, etc.

TOME SIXIEME.

A PARIS,

Chez Plassan, Imprimeur-Libraire, rue de Vaugirard, n° 1195.

L'AN X DE LA RÉPUBLIQUE.

TABLE

Des articles contenus dans ce volume.

a 2

HISTOIRE NATURELLE

DES POISSONS.

QUATRE VINGT-DOUZIÈME GENRE.

LES LÉPISACANTHES.

Les écailles du dos, grandes, ciliées, et terminées par un aiguillon; les opercules dentelés dans leur partie postérieure, et dénués de petites écailles; des aiguillons isolés au-devant de la nageoire dorsale.

ESPÈCE.	CARACTÈRE.
LE LÉPISAC. JAPONOIS. (*Lepisacanthus japonicus.*)	Quatre aiguillons au-devant de la nageoire du dos.

LE LÉPISACANTHE JAPONOIS[1].

Le nom générique de cet animal désigne la forme particulière de ses écailles[2]; et sa dénomination spécifique, les mers dans lesquelles on l'a vu. Houttuyn l'a fait connoître, et nous avons cru devoir le séparer des centronotes, et des autres poissons avec lesquels on l'avoit placé dans le genre des centrogastères, afin d'être fidèles aux principes de distribution méthodique que nous avons préférés. Le museau de cet osseux est arrondi; ses mâchoires sont hérissées de petites aspérités, plutôt que garnies de dents proprement dites. Une fossette longitudinale reçoit et cache, à la volonté de l'animal, les piquans

---

[1] Lepisacanthus japonicus.

Gasterosteus japonicus. *Linné, édition de Gmelin.*

Gastré du Japon. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

Houttuyn, Act. Haarl. XX, 2, p. 329.

[2] Λεπις signifie *écaille*, et ακανθος, *aiguillon*.

épais, forts, inégaux et isolés, que l'on voit au-devant de la nageoire du dos. Les rayons de chacune des thoracines sont réunis et alongés de manière à former un aiguillon peu mobile, rude, et égal en longueur aux trois dixièmes, ou à peu près, de la longueur totale du poisson. Le japonois ne parvient d'ailleurs qu'à de très-petites dimensions, il n'a pas un double décimètre de long; et sa couleur est jaune *.

---

* A la membrane des branchies	5	rayons.
à la nageoire du dos	10	
à chacune des pectorales	12	
à celle de l'anus	9	
à celle de la queue	22	

QUATRE-VINGT-TREIZIÈME GENRE.

LES CÉPHALACANTHES.

Le derrière de la tête garni, de chaque côté, de deux piquans dentelés et très-longs; point d'aiguillons isolés au-devant de la nageoire du dos.

ESPÈCE.	CARACTÈRE.
LE CÉPHAL. SPINARELLE. (*Cephalacanth. spinarella.*)	Quatre rayons à chacune des thoracines.

LE CÉPHALACANTHE SPINARELLE *.

Ce céphalacanthe ne présente qu'une petite longueur. Sa tête, plus large que le corps, est striée sur toute sa surface, et garnie par derrière de quatre grands aiguillons. Les deux supérieurs sont plus dentelés, plus larges et plus courts que les deux inférieurs. La spinarelle, qui vit dans l'Inde, a été placée dans le même genre que les gastérostées et les centronotes : mais elle en diffère par trop de traits pour que nous n'ayons pas dû l'en séparer. L'absence d'aiguillons isolés au-devant de la nageoire dorsale auroit suffi pour l'éloigner de ces

* Cephalacanthus spinarella. (*Nota.* Κεφαλος veut dire *tête*, et ακανθος, *aiguillon* ou *piquant.*)

Gasterosteus spinarella. *Linné, édition de Gmelin.*

Pungitius pusillus. *Mus. Adolph. Frid.* 1, *p.* 74, *tab.* 32, *fig.* 5.

Gastré spinarelle. *Daubenton, Encyclopédie méthodique.*

Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

osseux. Nous l'avons donc inscrite dans un genre particulier qui précède immédiatement celui des dactyloptères, parmi lesquels on compte la pirapède dont la tête ressemble beaucoup à celle de la spinarelle *.

* A la membrane des branchies	3	rayons.
à la nageoire du dos	16	
à chacune des pectorales	20	
à chacune des thoracines	4	
à celle de l'anus	8	

QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME GENRE.

LES DACTYLOPTÈRES.

Une petite nageoire composée de rayons soutenus par une membrane, auprès de la base de chaque nageoire pectorale.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE DACTYL. PIRAPÈDE. (*Dactylopterus pirapeda.*)	Six rayons réunis par une membrane auprès de chaque nageoire pectorale.
2. LE DACTYL. JAPONOIS. (*Dactylopterus japonicus.*)	Onze rayons réunis par une membrane aupr. s de chaque nageoire pectorale.

LE DACTYLOPTÈRE PIRAPÈDE *.

PARMI les traits remarquables qui distinguent ce grand poisson volant et les

---

* Dactylopterus pirapeda.
Volodor, *en Espagne.*
Rondire, *aux environs de Rome.*
Rondola, *ou* rondela, *sur les bords de l'Adriatique.*
Falcone, *à Malte et en Sicile.*
Flygande fisk, *en Suède.*
Swallow fish, *en Angleterre.*
Kite fish, *ibid.*
Arondelle, *dans plusieurs départemens méridionaux de France.*
Rondole, *ibid.*
Chauve-souris, *ibid.*
Ratepenade, *ibid.*
Trigla volitans. *Linné, édition de Gmelin.*
Trigle pirapède. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*
Bloch, pl. 351.
Trigla capite parùm aculeato, pinnulâ singulari ad pinnas ventrales. *Artedi, gen.* 44, *syn.* 73.
Gronov. Mus. 1, *n.* 102.

autres osseux qui doivent appartenir au

Trigla capite quatuor spondylis armato. *Brown, Jam.* 453.

Seba, Mus. 3, *tab.* 28, *fig.* 7.

Milivipira, *et* pirabelle. *Marcgr. Hist. Brasil. lib.* 4, *cap.* 11, *p.* 162.

Hirundo. *Plin. Hist. mundi, lib.* 9, *cap.* 43, *édit. de Deux-Ponts.*

Milvus citratus. *Sloan. Jamaïc. vol.* 2, *p.* 288.

Mugil alatus Rondeletii. *Jacob. Mus. reg. p.* 1, *fig.* 3, *De piscib. parag.* 39, *tab.* 2, *n.* 39.

Uligende visc. *Valent. Amboin. pisc. tom.* 3, *tab.* 52, *E.*

Omopteros. *Klein, Miss. pisc.* 4, *p.* 44, *n.* 11.

Hirundo aquatica. *Bont. Ind. orient. p.* 78.

Hirundo Plinii. *Worm. Mus.* 1, *p.* 266.

Gesner, p. 434, 514; (*germ.*) *fol.* 17, *b.*

Bellon, Aquat. 192.

Salvian. fol. 187.

Aldrovand. lib. 2, *cap.* 5, *p.* 141.

Jonston, lib. 1, *tit.* 3, *cap.* 1, *a.* 3, *tab.* 17, *fig.* 12.

Willughby, p. 283, *tab. S, fig.* 6.

Raj. p. 89.

Χελιδων. *Arist. lib.* 4, *cap.* 9.

Arondelle de mer. *Rondelet, première partie, liv.* 10, *chap.* 1.

Hirondelle de mer, *ou* rondole. *Valmont-Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle.*

même genre, il faut compter particulièrement les dimensions de ses nageoires pectorales. Elles sont assez étendues pour qu'on ait dû les désigner par le nom d'*ailes;* et ces instrumens de natation, et principalement de vol, étant composés d'une large membrane soutenue par de longs rayons articulés que l'on a comparés à des doigts comme les rayons des pectorales de tous les poissons, les ailes de la pirapède ont beaucoup de rapports dans leur conformation avec celles des chauve-souris, dont on leur a donné le nom dans plusieurs contrées; et nous avons cru devoir leur appliquer la dénomination générique de *dactyloptère,* qui a été souvent employée pour ces chauve-souris, aussi-bien que celle de *cheiroptère*, et qui signifie *aile attachée aux doigts,* ou *formée par les doigts* *.

La pectorale des pirapèdes est d'ailleurs double, et présente par conséquent un caractère que nous n'avons encore vu que dans le lépadogastère gouan. A

* Δακτυλος veut dire *doigt,* et πτερον, *aile.*

la base de cette aile, on voit en effet un assemblage de six rayons articulés réunis par une membrane, et composant par conséquent une véritable nageoire qu'il est impossible de ne pas considérer comme pectorale.

De plus, l'aile des poissons que nous examinons, offre une grande surface; elle montre, lorsqu'elle est déployée, une figure assez semblable à celle d'un disque, et elle atteint le plus souvent au-delà de la nageoire de l'anus et très-près de celle de la queue. Les rayons qu'elle renferme étant assez écartés l'un de l'autre lorsqu'elle est étendue, et n'étant liés ensemble que par une membrane souple qui permet facilement leur rapprochement, il n'est pas surprenant que l'animal puisse donner aisément et rapidement à la surface de ses ailes, cette alternative d'épanouissement et de contraction, ces inégalités successives, qui, produisant des efforts alternativement inégaux contre l'air de l'atmosphère, et le frappant dans un sens plus violemment que dans un autre, font changer de place à l'animal lancé et suspendu, pour ainsi dire, dans ce fluide,

et le douent véritablement de la faculté de voler *.

Voilà pourquoi la pirapède peut s'élever au-dessus de la mer, à une assez grande hauteur, pour que la courbe qu'elle décrit dans l'air ne la ramène dans les flots que lorsqu'elle a franchi un intervalle égal, suivant quelques observateurs, au moins à une trentaine de mètres; et voilà pourquoi encore, depuis Aristote jusqu'à nous, elle a porté le nom de *faucon de la mer*, et surtout d'*hirondelle marine*.

Elle traverseroit au milieu de l'atmosphère des espaces bien plus grands encore, si la membrane de ses ailes pouvoit conserver sa souplesse au milieu de l'air chaud et quelquefois même brûlant des contrées où on la trouve : mais le fluide qu'elle frappe avec ses grandes nageoires, les a bientôt desséchées, au point de rendre très-difficiles le rapprochement et l'écartement alternatifs des rayons; et alors le poisson que nous décrivons, perdant rapidement sa faculté

* Voyez le *Discours sur la nature des poissons*.

distinctive, retombe vers les ondes au-dessus desquelles il s'étoit soutenu, et ne peut plus s'élancer de nouveau dans l'atmosphère que lorsqu'il a plongé ses ailes dans une eau réparatrice, et que, retrouvant ses attributs par son immersion dans son fluide natal, il offre une sorte de petite image de cet Antée que la mythologie grecque nous représente comme perdant ses forces dans l'air, et ne les retrouvant qu'en touchant de nouveau la terre qui l'avoit nourri.

Les pirapèdes usent d'autant plus souvent du pouvoir de voler qui leur a été départi, qu'elles sont poursuivies dans le sein des eaux par un grand nombre d'ennemis. Plusieurs gros poissons, et particulièrement les dorades et les scombres, cherchent à les dévorer; et telle est la malheureuse destinée de ces animaux qui, poissons et oiseaux, sembleroient avoir un double asyle, qu'ils ne trouvent de sûreté nulle part, qu'ils n'échappent aux périls de la mer que pour être exposés à ceux de l'atmosphère, et qu'ils n'évitent la dent des habitans des eaux que pour être saisis par le redoutable bec des frégates, des

phaétons, des mauves, et de plusieurs autres oiseaux marins.

Lorsque des circonstances favorables éloignent de la partie de l'atmosphère qu'elles traversent, des ennemis dangereux, on les voit offrir au-dessus de la mer un spectacle assez agréable. Ayant quelquefois un demi-mètre de longueur, agitant vivement dans l'air de larges et longues nageoires, elles attirent d'ailleurs l'attention par leur nombre, qui souvent est de plus de mille. Mues par la même crainte, cédant au même besoin de se soustraire à une mort inévitable dans l'océan, elles s'envolent en grandes troupes ; et lorsqu'elles se sont confiées ainsi à leurs ailes au milieu d'une nuit obscure, on les a vues briller d'une lumière phosphorique, semblable à celle dont resplendissent plusieurs autres poissons, et à l'éclat que jettent, pendant les belles nuits des pays méridionaux, les insectes auxquels le vulgaire a donné le nom de *vers luisans*. Si la mer est alors calme et silencieuse, on entend le petit bruit que font naître le mouvement rapide de leurs ailes et le choc de ces instrumens

contre les couches de l'air ; et on distingue aussi quelquefois un bruissement d'une autre nature, produit au travers des ouvertures branchiales par la sortie accelérée du gaz que l'animal exprime, pour ainsi dire, de diverses cavités intérieures de son corps, en rapprochant vivement leurs parois. Ce bruissement a lieu d'autant plus facilement, que ces ouvertures branchiales étant très-étroites, donnent lieu à un frôlement plus considérable; et c'est parce que ces orifices sont très-petits, que les pirapèdes, moins exposées à un desséchement subit de leurs organes respiratoires, peuvent vivre assez long-temps hors de l'eau *.

On rencontre ces poissons dans la Méditerranée et dans presque toutes les mers des climats tempérés; mais c'est principalement auprès des tropiques qu'ils habitent. C'est sur-tout auprès de ces tropiques qu'on a pu contempler leurs manœuvres et observer leurs évolutions. Aussi leur nom et leur histoire ne sont-ils jamais entendus avec indifférence par ces voyageurs courageux qui, loin de

* *Discours sur la nature des poissons.*

l'Europe, ont affronté les tempêtes de l'océan, et ses calmes souvent plus funestes encore. Ils retracent à leur souvenir leurs peines, leurs plaisirs, leurs dangers, leurs succès. Ils nous ramènent, nous qui tâchons de dessiner leurs traits, vers ces compagnons de nos travaux, qui, dévoués à la gloire de leur pays, animés par un ardent amour de la science, dirigés par un chef habile, conduits par le brave navigateur Baudin, et réunis par les liens d'une amitié touchante ainsi que d'une estime mutuelle, quittent, dans le moment même où mon cœur s'épanche vers eux, les rivages de leur patrie, se séparent de tout ce qu'ils ont de plus cher, et vont braver sur des mers lointaines la rigueur des climats et la fureur des ondes, pour ajouter à la prospérité publique par l'accroissement des connoissances humaines. Noble dévouement, généreux sacrifices! la reconnoissance des hommes éclairés, les applaudissemens de l'Europe, les lauriers de la gloire, les embrassemens de l'amitié, seront leur douce et brillante récompense.

Cependant quelles sont les formes de

ces poissons ailés dont l'image rappelle des objets si chers, des entreprises si utiles, des efforts si dignes d'éloges?

La tête de la pirapède ressemble un peu à celle du céphalacanthe spinarelle. Elle est arrondie par-devant, et comme renfermée dans une sorte de casque ou d'enveloppe osseuse à quatre faces, terminée par quatre aiguillons larges et alongés, et chargée de petits points arrondis et disposés en rayons. La mâchoire supérieure est plus avancée que l'inférieure. Plusieurs rangs de dents très-petites garnissent l'une et l'autre de ces deux mâchoires; et l'ouverture de la bouche est très-large, ce qui donne à la pirapède un rapport de plus avec une hirondelle. La langue est courte, épaisse, et lisse comme le palais. Le dessous du corps présente une surface presque plate. Les écailles qui couvrent le dos et les côtés, sont relevées par une arête longitudinale.

Le rougeâtre domine sur la partie supérieure de l'animal, le violet sur la tête, le bleu céleste sur la première nageoire du dos et sur celle de la queue, le verd sur la seconde nageoire dorsale;

et pour ajouter à cet élégant assortiment de bleu très-clair, de violet, de verd et de rouge, les grandes ailes ou nageoires pectorales de la pirapède sont couleur d'olive, et parsemées de taches rondes et bleues, qui brillent, pour ainsi dire, comme autant de saphirs, lorsque les rayons du soleil des tropiques sont vivement réfléchis par ces larges ailes étendues avec force et agitées avec vîtesse *.

On compte plusieurs appendices ou cœcums auprès du pylore; et les œufs que renferment les doubles ovaires des femelles, sont ordinairement très-rouges.

La chair des pirapèdes est maigre; elle est aussi un peu dure, à moins qu'on ne puisse la conserver pendant quelques jours.

---

* A la membrane branchiale	7	rayons.
à la première nageoire du dos	6	
à la seconde	8	
à chacune des grandes nageoires pectorales	20	
à chacune des petites	6	
à chacune des thoracines	6	
à celle de l'anus	11	
à celle de la queue	12	

LE DACTYLOPTÈRE JAPONOIS[1].

On trouve dans les mers du Japon ce dactyloptère, qui, de même que la pirapède, a été inscrit jusqu'à présent dans le genre des trigles. Il a été décrit par Houttuyn. Il ne parvient guère qu'à la longueur d'un décimètre et demi. On voit deux aiguillons longs et aigus à sa mâchoire inférieure et au bord postérieur de ses opercules. On compte onze rayons à chacune de ses petites nageoires pectorales[2].

---

[1] Dactylopterus japonicus.

Houttuyn, Act. Haarl. XX, 2, p. 336, *n.* 25.

Trigla alata. *Linné, édition de Gmelin.*

[2]

A la première nageoire du dos	7	rayons.
à chacune des petites nageoires pectorales	11	
à chacune des thoracines	6	
à celle de l'anus	14	
à celle de la queue	14	

QUATRE-VINGT-QUINZIÈME GENRE

LES PRIONOTES.

Des aiguillons dentelés, entre les deux na geoires dorsales; des rayons articulés e non réunis par une membrane, auprès d chacune des nageoires pectorales.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE PRIONOTE VOLANT. (*Prionotus evolans.*)	Trois rayons articulés et no réunis par une membrane auprès de chacune des na geoires pectorales.

LE PRIONOTE VOLANT*.

En comparant les caractères génériques des dactyloptères et des prionotes, on voit qu'ils diffèrent assez les uns des autres pour que nous ayons dû les séparer; et cependant ils se ressemblent assez pour qu'on ait placé les prionotes, ainsi que les dactyloptères, parmi les trigles dont nous allons nous occuper. Ils sont liés particulièrement par la forme de leur tête et par une habitude remarquable. Le prionote que nous décrivons, a la surface de sa tête ciselée de manière à représenter des rayons; et de plus il a la faculté de s'élever dans l'atmosphère, et de s'y sou-

* Prionotus evolans.

Trigla volitans minor. *Brown, Jamaïc.* 453, *tab.* 47, *fig.* 3.

Trigla evolans. *Linné, édition de Gmelin.*

Trigle le volant. *Daubenton, Encyclopédie méthodique.*

Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

tenir pendant quelque temps, comme les dactyloptères. C'est cette dernière faculté qui lui a fait donner le nom spécifique de *volant;* et nous avons cru d'autant plus devoir le désigner par le nom générique de *prionote*[1], qu'indépendamment de trois aiguillons dentelés qui s'élèvent entre les deux nageoires de son dos, le premier rayon de la seconde dorsale et les deux premiers de la première sont un peu dentelés par-devant. Les pectorales sont assez longues pour atteindre à la moitié de la longueur du corps; et étant d'ailleurs très-larges, elles forment des ailes un peu étendues, que leur couleur noire fait souvent distinguer à une grande distance.

La nageoire de la queue est fourchue[2].

---

[1] Πριων signifie *scie*, et νωτος veut dire *dos*.

[2]
A la membrane des branchies	8	rayons.
à la première nageoire du dos	8	
à la seconde	11	
à chacune des pectorales	13	
à chacune des thoracines	6	
à celle de l'anus	11	
à celle de la queue	13	

QUATRE-VINGT-SEIZIÈME GENRE.

LES TRIGLES.

Point d'aiguillons dentelés entre les deux nageoires dorsales; des rayons articulés et non réunis par une membrane, auprès de chacune des nageoires pectorales.

PREMIER SOUS-GENRE.

Plus de trois rayons articulés, auprès de chaque nageoire pectorale.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
1. LA TRIGLE ASIATIQUE. (*Trigla asiatica.*)	Quatre rayons articulés, auprès de chaque nageoire pectorale.

SECOND SOUS-GENRE.

Trois rayons articulés, auprès de chaque nageoire pectorale.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
2. LA TRIGLE LYRE. (*Trigla lyra.*)	Les nageoires pectorales longues; la mâchoire supérieure prolongée en deux lobes dentelés; les orifices des narines tubuleux; la nageoire de la queue un peu en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
3. LA TRIGLE CAROLINE. (*Trigla carolina.*)	Les nageoires pectorales longues; onze rayons à celle de l'anus; celle de la queue arrondie; six rayons à la membrane des branchies.
4. LA TRIGLE PONCTUÉE. (*Trigla punctata.*)	Les nageoires pectorales longues; celle de la queue arrondie; la tête alongée; le corps parsemé de petites taches rouges.
5. LA TRIGLE LASTOVIZA. (*Trigla lastoviza.*)	Les nageoires pectorales longues; les écailles qui garnissent le corps, disposées en rangées transversales; la ligne latérale garnie d'aiguillons à deux pointes.
6. LA TRIG. HIRONDELLE. (*Trigla hirundo.*)	Les nageoires pectorales larges; quatorze rayons à la nageoire de l'anus; celle de la queue fourchue, ou en croissant; la ligne latérale garnie d'aiguillons.
7. LA TRIGLE PIN. (*Trigla pini.*)	Des lames ou feuilles minces et étroites attachées le long de la ligne latérale: la nageoire de la queue en croissant.
8. LA TRIGLE GURNAU. (*Trigla gurnardus.*)	Les nageoires pectorales courtes; celle de la queue fourchue; la ligne latérale large, et garnie d'aiguillons; des taches noires, et des taches rouges sur le dos.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
9. LA TRIGLE GRONDIN. (*Trigla grunniens.*)	Les nageoires pectorales courtes ; celle de la queue fourchue ; la ligne latérale dénuée de larges écailles.
10. LA TRIGLE MILAN. (*Trigla milvus.*)	Les nageoires pectorales courtes ; celle de la queue fourchue ; la ligne latérale divisée en deux vers la nageoire caudale.
11. LA TRIGLE MENUE. (*Trigla minuta.*)	La nageoire de la queue arrondie ; deux arêtes ou saillies longitudinales sur le dos ; les nageoires pectorales et thoracines très-pointues ; huit rayons à chacune de ces nageoires pectorales ; vingt-quatre à la seconde nageoire du dos.

TROISIÈME SOUS-GENRE.

Moins de trois rayons articulés, auprès de chaque nageoire pectorale.

ESPÈCE.	CARACTÈRE.
12. LA TRIGLE CAVILLONE. (*Trigla cavillone.*)	La nageoire de la queue lancéolée.

LA TRIGLE ASIATIQUE*.

Les tableaux génériques montrent le différences qui séparent les trigles de prionotes et des dactyloptères. Mais leurs formes extérieures ressemblen assez peu à celles de ces deux dernier genres, pour que nous ayons dû les e séparer, elles s'en rapprochent beau coup par leurs habitudes; et presqu toutes ont, comme la pirapède, le pou voir de voler dans l'atmosphère, lorsqu la mer ne leur offre pas un asyle asse sûr. Elles sont d'ailleurs, comme les dac tyloptères et les prionotes, extrêmemen fécondes : elles pondent souvent jusqu' trois fois dans la même année; et c'es cette reproduction remarquable que plu sieurs anciens Grecs ont voulu désigne par le nom de τριγλη, τριγλα, τριγλις, τριγλο corrompu de τριγονος, en latin *ter parien*

* Trigla asiatica.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*

(qui produit trois fois) *. De même que les pirapèdes, elles volent et nagent en troupes nombreuses; elles montrent une réunion constante; et quoique la simultanéité des mouvemens et des manœuvres de milliers d'individus ne soit pour ces animaux que le produit d'un danger redouté à la fois par tous, ou d'un besoin agissant sur tous dans les mêmes momens, elles n'en présentent pas moins l'apparence de cette société touchante et fidèle qu'un sentiment mutuel fait naître et conserve. Peintes d'ailleurs de couleurs très-vives, très-variées, très-agréables, elles répandent souvent l'éclat du phosphore. Resplendissantes dans leurs tégumens, brillantes dans leur parure, rapides dans leur natation, agiles dans leur vol, vivant ensemble sans se combattre, pouvant s'aider sans se nuire, on croiroit devoir les comprendre parmi les êtres sur lesquels la Nature a répandu le plus de faveurs. Mais les dons qu'elles ont reçus, ne sont presque

* Voyez *Oppien*, 1, 590; et *Élien*, *X*, *chap.* 1.

tous que des dons funestes ; et comme si elles avoient été destinées à donner à l'homme des leçons de sagesse et de modération, leur éclat les trahit et les perd ; la magnificence de leur parure les empêche de se dérober à la recherche active de leurs ennemis ; leur grand nombre les décèle lorsqu'elles fendent en troupes le sein des eaux salées ; leur vol les livre plus facilement à l'oiseau de proie ; et leurs attributs les plus frappans auroient bientôt amené la destruction de leurs espèces, si une fécondité extraordinaire ne réparoit sans cesse, par la production de nouveaux individus, la perte de ceux qui périssent victimes des tyrans des mers, ou de ceux de l'atmosphère.

La première de ces trigles condamnées par la Nature à tant de périls, à tant d'agitations, à tant de traverses, est, dans l'ordre que nous nous sommes prescrit, celle à laquelle j'ai donné avec Linné le nom d'*asiatique*.

On la trouve en général dans l'Océan, mais particulièrement dans les mers de l'Asie. Son corps est mince ; sa couleur argentée ; son museau proéminent ; l'intérieur de sa bouche hérissé d'aspérités,

la première pièce de l'opercule branchial, dentelée; et chaque nageoire pectorale conformée comme une sorte de faux *.

---

* A la première nageoire du dos	7	rayons.
à la seconde	16	
à chacune des pectorales	18	
à chacune des thoracines	6	
à celle de l'anus	17	
à celle de la queue	18	

LA TRIGLE LYRE*.

Heureux nom que celui qui rappelle e
le beau ciel et les beaux jours de la Grèce
et sa riante mythologie, et sa poésie en
chanteresse, et l'instrument favori d
dieu du génie, et cet Homère à qui l

* Trigla lyra.

Gronau, *dans plusieurs départemens d*
France.

Rouget, *ibid.*

Boureau, *sur les rivages voisins des Pyr*
nées occidentales.

Organie, *à Gènes.*

Pesce organo, *à Naples.*

Piper, *en Angleterre.*

Meer leyer, *ou* see leyer, *en Allemagne.*

Trigla lyra. *Linné, édition de Gmelin.*

Trigle gronau. *Daubenton, Encyclopédi*
méthodique.

Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédi*
méthodique.

Trigla rostro longo diacantho, naribus tubu
losis. *Artedi, gen.* 46, *syn.* 74.

Gronau *et* lyre. *Rondelet, première parti*
liv. 10, *chap.* 8.

Gesner, p. 516; *et (germ.) fol.* 20, *b.*

Jonston, lib. 1, *tit.* 3, *cap.* 1, *a.* 3.

dieu avoit remis sa lyre pour chanter la Nature! Non, je ne supprimerai pas ce nom magique, qui fait naître tant d'idées élevées, qui retrace tant de doux souvenirs, pour le remplacer par un nom barbare. Le dieu qui inspire le poète est aussi celui des amans de la Nature; et son emblême ne peut jamais leur être étranger. Une ressemblance bien foible, je le sais, a déterminé les naturalistes grecs à décorer de ce nom l'être que nous allons décrire; mais toutes les fois que la sévérité de l'histoire le permet, ne nous refusons pas au charme de leur imagination agréable et féconde. Et d'ailleurs le poisson que nous voulons continuer d'appeler *lyre*, a été revêtu de nuances assez belles pour mériter de paroître à jamais consacré, par sa dénomination, pour ainsi dire, mytholo-

---

Lyra prior Rondelet. *Aldrovand. lib.* 2, *cap.* 7, *p.* 146.
Piper. *Raj. p.* 89.
Bloch, pl. 350.
Willughby, Ichthyol. p. 282.
Brit. Zoolog. 3, *p.* 234, *n.* 3, *tab.* 14.
Gronau, *ou* grognaut. *Valmont-Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle.*

gique, au dispensateur de la lumière qui colore en même temps qu'elle éclaire et vivifie.

Un rouge assez vif règne en effet sur tout le corps de la trigle que nous desirons de faire connoître; il se diversifie dans la partie inférieure de l'animal, en se mêlant à des teintes blanches ou argentées; la sorte de dorure qui distingue les rayons par lesquels la membrane des nageoires est soutenue, ajoute à l'éclat de ce rouge que font ressortir d'ailleurs quelques nuances de verd ou de noir répandues sur ces mêmes nageoires; et ainsi les couleurs les plus brillantes, celles dont la poésie a orné le char radieux du dieu des arts et de la lumière, resplendissent sur le poisson que l'ingénieuse Grèce appela du nom de l'instrument qui fut cher à ce dieu.

Au bout du museau de la trigle que nous examinons, s'avancent deux lames osseuses, triangulaires et dentelées ou plutôt découpées, de manière à montrer une image vague de cordes tendues sur une lyre antique.

La tête proprement dite est d'ailleurs arrondie et comme emboîtée dans une

enveloppe lamelleuse, qui se termine par-derrière par quatre ou six aiguillons longs, pointus et très-forts, qui présente d'autres piquans au-dessus des yeux, ainsi qu'à la pièce antérieure de chaque opercule, et dont presque toute la surface est ciselée et agréablement rayonnée.

De petites dents hérissent le devant du palais, et les deux mâchoires, dont l'inférieure est la plus courte. Le corps et la queue sont couverts de petites écailles; et des aiguillons courts et courbés vers l'arrière garnissent les deux côtés de la fossette longitudinale dans laquelle l'animal peut coucher ses nageoires dorsales *.

La trigle lyre habite dans l'Océan atlantique, aussi-bien que dans la Méditerranée. Elle y parvient quelquefois à la

* A la membrane des branchies	7	rayons.
à la première dorsale	9	
à la seconde	16	
à chacune des pectorales	12	
à chacune des thoracines	6	
à celle de l'anus	16	
à celle de la queue	19	

longueur de six ou sept décimètres. Sa chair est trop dure et trop maigre pour qu'elle soit très-recherchée. On la pêche cependant de temps en temps; et lorsqu'elle est prise, elle fait entendre, par un mécanisme semblable à celui que nous avons exposé en traitant de plusieurs poissons, une sorte de bruissement que l'on a comparé à un sifflement proprement dit, et qui l'a fait nommer dans plusieurs pays, et particulièrement sur quelques côtes d'Angleterre, *poisson siffleur* (*the piper, the fish piper*) *.

---

* La vessie natatoire est longue et simple.

LA TRIGLE CAROLINE[1],

LA TRIGLE PONCTUÉE[2],

ET LA TRIGLE LASTOVIZA[3].

Ces trois trigles ont les nageoires pectorales très-longues et assez grandes pour s'élever au-dessus de la surface des

[1] Trigla carolina.

The smaller flying fish, *dans quelques contrées angloises.*

Trigla carolina. *Linné, édition de Gmelin.*

Trigle caroline. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

Trigle carolin, *ou* caroline. *Bloch, pl.* 352.

[2] Trigla punctata.

Rubio volador, *en espagnol.*

Trigle ponctuée. *Bloch, pl.* 353.

Lyra alata. *Plumier, peintures sur vélin du Muséum d'histoire naturelle.*

[3] Trigla lastoviza.

Trigla adriatica. *Linné, édition de Gmelin.*

Trigla lineata. *Id.*

Brünn. Pisc. Massil. p. 99.

eaux. Nous devons donc les inscrire parmi les véritables poissons volans. Voyons rapidement leurs traits principaux.

Dans ces trois espèces, la tête est comme ciselée, et parsemée de figures étoilées ou rayonnantes qui ont un peu de relief. L'enveloppe lamelleuse qui la recouvre, montre, dans la caroline, deux petits piquans dentelés au-dessus de chaque œil, deux plus grands à la nuque, trois ou quatre à chaque opercule, et un à chaque os claviculaire. Les écailles qui revêtent le dos, sont petites et dentelées. La ligne latérale est droite et lisse; et le sillon longitudinal dans lequel l'animal peut coucher ses nageoires dorsales, est bordé, de chaque côté, d'aiguillons recourbés.

Une tache noirâtre qui occupe la moitié supérieure de l'œil, donne à cet

---

Trigle lastoviza. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

Brit. Zoolog. 3, *p.* 236, *n.* 5.

Raj. Pisc. p. 165, *f.* 11.

Imbriago. *Bloch, pl.* 354.

Autre espèce de surmulet-imbriaco. *Rondelet, première partie, liv.* 10, *chap.* 4.

organe une apparence singulière. Une autre tache noirâtre paroît vers le haut de la première nageoire dorsale. Le corps et la queue sont jaunâtres avec de petites taches violettes, et les nageoires pectorales sont violettes avec quatre bandes transversales brunes et arquées *.

On trouve cette trigle, dont la chair est dure et maigre, et la longueur d'un ou deux décimètres, aux environs de la Caroline et des Antilles. C'est dans les mêmes mers qu'habite la ponctuée, dont les couleurs sont plus vives, plus variées et plus gaies. Nous décrivons ces nuances d'après une peinture qui fait partie de celles du Muséum d'histoire naturelle, et dont on a dû à Plumier le dessin original. La partie supérieure de l'animal est d'un rouge clair, et la partie inférieure d'un beau jaune. Les côtés et le

* A la membrane branchiale de la caroline,	6 rayons.
à la première nageoire du dos	9
à la seconde	12
à chacune des pectorales	13
à chacune des thoracines	6
à celle de l'anus	11
à celle de la queue	15

dos sont parsemés de taches rondes, petites, et d'un rouge foncé. Ces mêmes taches rouges se montrent sur les nageoires du dos et de l'anus, qui sont lilas; sur celle de la queue, qui est bleue à sa base et jaune à son extrémité; et sur les ailes, qui sont également jaunes à leur extrémité et bleues à leur base.

La tête de la ponctuée est plus alongée que celle de la caroline *.

Quant à la trigle lastoviza, elle est rouge par-dessus et blanchâtre par-dessous, avec des taches et des bandes couleur de sang, ou noirâtres, placées sur le dos. Les ailes offrent souvent par-dessus quelques taches brunes, et par-dessous une bordure et des points bleus sur un fond noir. Les thoracines et l'anale sont blanches, et quelquefois noires à leur sommet. Au reste, la ligne latérale de ce poisson est hérissée de piquans à deux pointes; la mâchoire supérieure presque aussi avancée que

---

* A chacune des nageoires pectorales de la ponctuée,	13 rayons.
à chacune des thoracines	6
à celle de la queue	12

l'inférieure ; le dessus des yeux garni de petites pointes ; la nuque hérissée de deux aiguillons dentelés ; chaque opercule armé de deux aiguillons semblables ; l'os claviculaire étendu, pour ainsi dire, en épine également dentelée, et, de plus, longue, aiguë à son sommet et large à sa base ; et la fossette dorsale bordée, de chaque côté, de piquans à trois ou quatre pointes.

Ce beau poisson parvient quelquefois à la longueur d'un demi-mètre, et habite dans la Méditerranée et dans l'Océan atlantique *.

---

* 10 rayons aiguillonnés à la première nageoire dorsale de la trigle lastoviza.
17 rayons à la seconde.
10 rayons à chacune des pectorales.
1 aiguillon et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
16 rayons à celle de l'anus.
13 rayons à celle de la queue.

LA TRIGLE HIRONDELLE*.

LA partie supérieure de ce poisson es d'un violet mêlé de brun, et l'inférieur d'un blanc plus ou moins pur et argentin

* Trigla hirundo.
Cabote, *en France.*
Galline, *ibid.*
Gallinette, *ibid.*
Linette, *ibid.*
Perlon, *ibid.*
Grondin, *ibid.*
Tigiega, *à Malte.*
Corsano, *et* corsavo, *dans la Ligurie.*
Capone, *à Rome.*
Tub fish, *en Angleterre.*
Sapphirine gurnard, *ibid.*
Knurr-hahn, *en Allemagne.*
Soe-hane, *ou* knurr-hane, *en Danemarck.*
Riot, ouskarriot, knorrsoehane, soekok *en Norvége.*
Knorrhane, knoding, knot, *ou* schmed, *en Suède.*
Trigla hirundo. *Linné, édition de Gmelin*
Trigle hirondelle de mer. *Daubenton, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

Il vit dans la Méditerranée, et dans les eaux de l'Océan. Il y devient assez grand, puisque sa longueur surpasse quelquefois deux tiers de mètre. Il nage avec une grande rapidité, ses pectorales pouvant lui servir de rames puissantes. Comme il habite les fonds de la pleine mer pendant une grande partie de l'année, on le prend ordinairement avec des

---

Mus. Ad. Frid. 2, *p*. 93 *.

Müll. Prodrom. Zoolog. Danic. p. 47, *n.* 400.

Faun. Suecic. 340 *.

It. Wgoth. p. 176.

Trigla capite aculeato, appendicibus utrinque tribus, etc. *Artedi, gen.* 44, *syn.* 73.

Κόραξ. *Athen. lib.* 1, *fol.* 177.

Hirundo prior. *Aldrovand. lib.* 2, *cap.* 3, *p.* 135.

Hirundo. *Willughby, p.* 280.

Raj. Pisc. p. 88.

Corvus. *Plin. lib.* 32, *cap.* 11.

Salvian. fol. 194, 195.

Perlon. *Bloch, pl.* 60.

Corystion ventricosus. *Klein, Miss. pisc.* 4, *p.* 45, *n.* 3.

Corax. *Gesner, Aquat. p.* 299; *Thierb. p.* 21.

Brit. Zoolog. 3, *p.* 235, *n.* 4.

Corbeau de mer. *Rondelet, première partie, liv.* 10, *chap.* 6.

lignes de fond; et quoique sa chair soi dure, il est assez recherché dans plu sieurs pays du Nord, et particulière ment sur les rivages du Danemarck où on le sale et le sèche à l'air pou l'approvisionnement des vaisseaux *.

Le bruissement qu'il fait entendr lorsqu'on le touche, a paru aux ancien naturalistes grecs et romains avoir quel que rapport avec le croassement de corbeaux; et voilà pourquoi ils l'on nommé *corbeau de mer.*

---

* A la membrane des branchies	7	rayons
à la première nageoire du dos	8	
à la seconde	15	
à chacune des pectorales	12	
à chacune des thoracines	6	
à celle de l'anus	14	
à celle de la queue	19	

LA TRIGLE PIN*.

Les lames ou feuilles minces, étroites, et semblables à des feuilles de pin, qui garnissent les deux côtés de chaque ligne latérale, ont suggéré à Bloch le nom spécifique qu'il a donné à cette trigle, lorsqu'il l'a fait connoître. Le museau de ce poisson est un peu échancré et terminé par plusieurs aiguillons ordinairement au nombre de six ou de huit. De petites dents hérissent les mâchoires. On apperçoit un os transversal et rude sur le devant du palais, et quatre os rudes et ovales auprès du gosier. On voit un piquant au-dessus de chaque œil, ou à la pièce antérieure de chaque opercule, deux à la pièce postérieure, et un aiguillon presque triangulaire et dentelé à chaque os claviculaire. La fossette longitudinale du dos est bordée

* Trigla pini.
Id. *Bloch, pl.* 355.

d'épines inclinées vers la queue *. Les écailles sont très-petites ; et toute la surface de l'animal réfléchit un rouge un peu foncé, excepté le dessous du corps et de la queue, qui est jaunâtre, et les nageoires du dos, de la poitrine, de la queue et de l'anus, qui sont d'un verd tirant sur le bleu.

---

* A la membrane des branchies	7	rayons.
à la première nageoire dorsale	9	
à la seconde	19	
à chaque nageoire pectorale	10	
à chacune des thoracines	6	
à celle de l'anus	16	
à celle de la queue	18	

LA TRIGLE GURNAU[1],

ET

LA TRIGLE GRONDIN[2].

La première de ces trigles présente une faculté semblable à celle que nous avons remarquée dans la lyre. Elle peut faire entendre un bruissement très-sensible

[1] Trigla gurnardus.

Bellicant, *dans plusieurs contrées de France.*

Gourneau, *ibid.*

Schmiedknecht, *dans le Holstein.*

See-hahn, *ou* kurre, *ou* kurre-fish, *à Heiligeland.*

Knorhaan, *en Hollande.*

Tigicga, *à Malte.*

Kulanidsi-balück, *en Turquie.*

Trigla gurnardus. *Linné, édition de Gmelin.*

Trigle grondin. *Daubenton, Encyclopédie méthodique.*

Trigle grondeur. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

Trigla varia, rostro diacantho, aculcis

par le frôlement de ses opercules, qu
les gaz de l'intérieur de son corps fon

---

geminis ad utrumque oculum. *Artedi, gen.* 4
syn. 74.

Gronov. Mus. 1, *p.* 44, *n.* 101; *Zoop*
p. 84, *n.* 283.

Brünn. Pisc. Massil. p. 74, *n.* 90.

Gurneau. *Bloch, pl.* 58.

Charlet. Onom. p. 139.

Corystion gracilis griseus, etc. *Klein, Mis*
pisc. 4, *p.* 40, *n.* 5, *tab.* 14, *fig.* 3.

Coccyx alter. *Bellon, Aquat. p.* 204.

Grey gurnard. *Brit. Zoolog.* 3, *p.* 231, *n.*

Willughby, Ichthyol. p. 279, *tab.* S,
fig. 1.

Raj. Pisc. p. 86.

* Trigla grunniens.

Morrude, *dans plusieurs départemens d*
France.

Rouget, *ibid.*

Rouget grondin, *ibid.*

Perlon, *ibid.*

Galline, *ibid.*

Rondela, *ibid.*

Hunchem, *dans le nord de la France.*

Sehe-hanen, *dans plusieurs contrées du nor*
de l'Europe.

The red gurnard, *en Angleterre.*

Rot chet, *ibid.*

Cocchou, *aux environs de Naples.*

Cabriggia, *dans la Ligurie.*

pour ainsi dire, vibrer, en s'échappant avec violence lorsque l'animal comprime

Organt, *sur plusieurs côtes de l'Adriatique.*
Trigla cuculus. *Linné, édition de Gmelin.*
Trigle perlon. *Daubenton, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*
Mus. Adolph. Frid. 2, *p.* 93 *.
Trigla tota rubens, rostro parùm bicorni, operculis branchiarum striatis. *Artedi, gen.* 45, *syn.* 74.
Rouget, *et* rouget grondin. *Bloch, pl.* 59.
Ὁ κόκκυξ. *Arist. lib.* 4, *cap.* 9; *et lib.* 8, *cap.* 13.
Ælian. lib. 10, *cap.* 11.
Oppian. lib. 1, *p.* 5.
Athen. lib. 7, *p.* 309.
Cuculus. *Gaz. Aristot.*
Morrude, *ou* rouget. *Rondelet, première partie, liv.* 10, *chap.* 2.
Gesner, p. 305 *et* 306, *et (germ.) fol.* 17, *b.*
Aldrovand. lib. 2, *cap* 4, *p.* 139.
Jonston, Pisc. p. 64, *tab.* 17, *fig.* 11.
Willughby, p. 281.
Raj. p. 89.
Cuculus minor. *Bellon, Aquat. p.* 104.
Cuculus lyræ species. *Schonev. p.* 32.
Lyra. *Charlet. p.* 139.
Corystion capite conico, etc. *Klein, Miss. pisc.* 4, *p.* 46, *n.* 6, *tab.* 4, *fig.* 4.
Red gurnard. *Brit. Zoolog.* 3, *p.* 233, *n.* 2.

ses organes internes; et voilà d'où lu vient le nom de *gurnau* qu'elle porte Ce gurnau a d'ailleurs plusieurs rapport de conformation avec la lyre, et, de plus, il ressemble beaucoup au grondin qui est doué, comme la lyre, de la faculté de siffler ou de bruire. Mais indépendamment des différences indiquées sur le tableau du genre des trigles et qui séparent le grondin du gurnau le grondin a la tête et l'ouverture de la bouche plus petites que celles du gurnau : celui-ci peut parvenir à la longueur d'un mètre[1]; celui-là n'atteint ordinairement qu'à celle de trois ou quatre décimètres[2]. Les écailles qui revêtent l

[1] A la première nageoire dorsale du gurnau, 7 rayons
à la seconde 19
à chacune des pectorales 10
à chacune des thoracines 6
à celle de l'anus 17
à celle de la queue 9

[2] A la première nageoire dorsale du grondin, 10 rayons
à la seconde 18
à chacune des pectorales 10
à chacune des thoracines 6
à celle de l'anus 12
à celle de la queue 15

gurnau, sont blanches ou grises, et bordées de noir; des taches rouges et noires sont souvent répandues sur son dos; ses nageoires de la poitrine et de la queue offrent une teinte noirâtre; celles de l'anus et du dos sont d'un gris rougeâtre; la première dorsale est parsemée de taches blanches; les lames épaisses et larges qui recouvrent la ligne latérale, sont noires et bordées de blanc. Le grondin a les lames de ses lignes latérales blanches et bordées de noir; la partie supérieure de son corps et de sa queue, rouge et pointillée de blanc; la partie inférieure argentée; les nageoires caudale et pectorales, rougeâtres; celle de l'anus, blanche; et les deux dorsales, blanches et pointillées d'orangé.

Au reste, le gurnau et le grondin ont tous les deux les thoracines blanches. Leur chair est très-agréable au goût: celle du grondin est même quelquefois exquise. Ils habitent dans la Méditerranée; on les trouve aussi dans l'Océan atlantique, particulièrement auprès de l'Angleterre; et c'est vers le commencement ou la fin du printemps que l'un

et l'autre s'avancent et se pressent, pour ainsi dire, près des rivages, pour y déposer leurs œufs, ou les arroser de la liqueur fécondante que la laite renferme*.

* On voit deux aiguillons auprès de chaque œil du grondin.

LA TRIGLE MILAN*.

PLUSIEURS trigles ont reçu des noms d'oiseaux; on les a appelées *hirondelle*, *coucou*, *milan*, etc. Il étoit en effet

* Trigla milvus.

Belugo, *c'est-à-dire*, étincelle, *dans plusieurs départemens méridionaux de France.*

Galline, *ibid.*

Organo, *dans la Ligurie.*

Cocco, *dans les deux Siciles.*

Trigla lucerna. *Linné, édition de Gmelin.*

Trigle milan. *Daubenton, Encyclopédie méthodique.*

Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

Trigla rostro parùm bifido, lineâ laterali, ad caudam bifurcâ. *Artedi, gen.* 45, *syn.* 73.

Milan marin. *Rondelet, première partie, liv.* 10, *chap.* 7.

Aldrov. lib. 2, *cap.* 58, *p.* 276.

Lucerna, milvus, *et* milvago. *Gesner, p.* 497; *et (germ.) fol.* 17, *a.*

Lucerna Venetorum. *Willughby, p.* 281.

Raj. p. 88.

Cuculus. *Salvian. fol.* 190, 191.

Gronov. Mus. 1, *n.* 100; *Zooph. p.* 84, *n.* 284.

assez naturel de donner à des poisson ailés qui s'élèvent dans l'atmosphère, de dénominations qui rappelassent les rap ports de conformation, de facultés d'habitudes, qui les lient avec les hab tans de l'air. Aussi ces noms spécifiqu ont-ils été imposés par des observateu et adoptés assez généralement, mên dès le temps des anciens naturaliste et voilà pourquoi nous avons cru d voir en conserver deux. La trigle mila a été aussi appelée, et même par pl sieurs célèbres naturalistes, *lantern* ou *fanal*, parce qu'elle offre d'une m nière assez remarquable la propriété luire dans les ténèbres, qui apparție non seulement aux poissons morts do les chairs commencent à s'altérer et se décomposer, mais encore à un nomb assez grand d'osseux et de cartilagine vivans*. C'est principalement la tête d milan, et particulièrement l'intérieur sa bouche, et sur-tout son palais, q brillent dans l'obscurité, de l'éclat do et tranquille que répandent, pendant l

* Voyez le *Discours sur la nature des poi sons.*

belles nuits de l'été des contrées méridionales, tant de substances phosphoriques vivantes ou inanimées. Lorsque dans un temps calme, et après le coucher du soleil, plusieurs centaines de trigles milans, exposées au même danger, saisies du même effroi, emportées hors de leur fluide par la même nécessité d'échapper à un ennemi redoutable, s'élancent dans les couches les plus basses de l'air et s'y maintiennent pendant quelques instans, en agitant leurs ailes membraneuses, courtes à la vérité, mais mues par des muscles puissans, c'est un spectacle assez curieux que celui de ces lumières paisibles qui montant avec vîtesse au-dessus des ondes, s'avançant, retombant dans les flots, dessinant dans l'atmosphère des routes de feu qui se croisent, se séparent et se réunissent, ajoutent une illumination aérienne, mobile, et perpétuellement variée, à celle qui repose, pour ainsi dire, sur la surface phosphorique de la mer. Au reste, les milans volant ou nageant en troupes, offrent pendant le jour un coup d'œil moins singulier, mais cependant agréable par la vivacité, la disposition et l'harmonie

de leurs couleurs. Le rouge domine fréquemment sur leur partie supérieure et l'on voit souvent de belles taches noires, bleues ou jaunes, sur leurs grandes nageoires pectorales. Leur ligne latérale est garnie d'aiguillons, et divisée en deux vers la queue. On les trouve dans l'Océan atlantique, aussi-bien que dans la Méditerranée. Leur chair est presque toujours dure et sèche *; et il se pourroit que ces milans ne fussent qu'une variété des trigles hirondelles.

* A la première nageoire du dos	10 rayons.
à la seconde	17
à chacune des pectorales	10
à chacune des thoracines	6
à celle de l'anus	15

LA TRIGLE MENUE[1].

Le nom de cette trigle désigne sa petitesse : sa longueur n'égale ordinairement que celle du doigt. Les deux saillies longitudinales qui forment la fossette propre à recevoir les nageoires du dos lorsque l'animal les incline et les plie, sont composées de petites lames un peu redressées et piquantes. Le museau est échancré et dentelé. On compte deux aiguillons au-dessus des yeux ; deux autres aiguillons[2], et deux piquans plus forts que ces quatre premiers, auprès de l'occiput ; et une épine assez grande

[1] Trigla minuta.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
La petite trigle. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[2] 5 rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos.
24 rayons à la seconde.
8 à chacune des pectorales.
6 à chacune des thoracines.
14 à celle de l'anus.
10 à celle de la queue.

à proportion des dimensions de l'animal garnit la partie postérieure de chaque opercule.

On trouve la trigle menue dans les mers de l'Inde.

LA TRIGLE CAVILLONE*.

RONDELET a décrit cette trigle, dont il a aussi publié une figure gravée. N'ayant que deux rayons articulés et isolés à chaque nageoire pectorale, non seulement elle est séparée des espèces que nous venons de décrire, mais elle appartient même à un sous-genre particulier. On l'a appelée *cavillone* dans plusieurs départemens françois voisins de la Méditerranée, à cause de sa ressemblance avec une cheville, que l'on y nomme *caville*. L'animal est en effet beaucoup plus gros vers la tête que vers la nageoire de la queue. Il est couvert d'écailles petites, mais dentelées, âpres et dures. La ligne latérale est très-droite et très-voisine du dos. On voit un piquant au-dessus de chaque œil, et six aiguillons très-grands et un peu aplatis

* Trigla cavillone.
Autre espèce de surmulet, dite cavillone. *Rondelet, première partie, liv.* 10, *chap.* 5.
Mullus asperus. *Id. ibid.*

à la partie postérieure de cette sor[t]
de casque ou d'enveloppe lamelleuse [e]
ciselée, qui défend la tête.

La cavillone est d'un très-beau roug[e]
lequel fait ressortir la couleur de s[es]
ailes, qui sont blanches par-dessus, [et]
d'un verd noirâtre par-dessous *. S[es]
dimensions sont ordinairement au[ssi]
petites que celles de la menue. Son fo[ie]
est très-long; mais son estomac est p[eu]
étendu, et son pylore garni d'un pe[tit]
nombre d'appendices ou cœcums. L[a]
chair de cette trigle est dure, et p[eu]
agréable au goût.

* 7 rayons aiguillonnés à la première n[a]geoire du dos, qui est triangulaire.

QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME GENRE.

LES PÉRISTÉDIONS.

Des rayons articulés et non réunis par une membrane, auprès des nageoires pectorales ; une seule nageoire dorsale ; point d'aiguillon dentelé sur le dos ; une ou plusieurs plaques osseuses au-dessous du corps.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE PÉRIST. MALARMAT. (*Peristedion malarmat.*)	Tout le corps cuirassé.
2. LE PÉR. CHABRONTÈRE. (*Peristedion chabrontera.*)	Deux plaques osseuses garnissant le dessous du corps.

LE PÉRISTÉDION MALARMAT *

Les plaques osseuses qui garnissent le dessous du corps des péristédions, et y forment une sorte de plastron, séparent ces poissons des trigles proprement dites, et nous ont suggéré le nom générique

* Peristedion malarmat.
Pesce capone, *en Italie.*
Pesce furca, *ibid.*
Forchato, *ibid.*
Pesce forcha, *ibid.*
Scala feno, *dans la Ligurie.*
Gabel fisch, *en Allemagne.*
Panzerhalm, *ibid.*
Roode duyvel visch, *en Hollande.*
Rochet, *en Angleterre.*
Ikan seytan mera, *et* ikan paring, *dans les Indes orientales.*
Ὀλοστεον, *en grec.*
Trigla cataphracta. *Linné, édition de Gmelin.*
Bloch, pl. 349.
Trigle malarmat. *Daubenton, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

que nous leur donnons *. Cette cuirasse est très-étendue sur la partie inférieure du malarmat; elle la couvre en entier; elle se réunit avec celle qui défend la partie supérieure; ou, pour mieux dire, la totalité du corps et de la queue de cet osseux est renfermée dans une sorte de gaine composée de huit rangs de lames, qui la font paroître octogone. Chacune de ces lames est plus large que longue,

---

Mus. Adolph. Fr. 2, *p.* 92 *.

Trigla... corpore octogono. *Artedi, gen.* 46, *syn.* 75.

Lyra altera Rondeletii. *Aldrov. lib.* 2, *cap.* 7, *p.* 147.

Id. *Willughby, p.* 283.

Id. *Raj. p.* 89.

Lyra. *Salvian. fol.* 192, *b, ad iconem, et* 193.

Malarmat. *Rondelet, première partie, liv.* 10, *chap.* 9.

Gesner, p. 517, 610; *et (germ.) fol.* 20, *b.*

Gronov. Mus. 1, *n.* 98.

Malarmat. *Duhamel, Traité des pêches, part.* 2, *sect.* 5, *chap.* 5, *p.* 113, *pl.* 9, *fig.* 1 *et* 2.

Id. *Valmont-Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle.*

* Περιστηθιον, en grec, signifie *pectoral, plastron.*

irrégulièrement hexagone, et relevé dans son milieu par un piquant recourbé vers l'arrière. Ces plaques ou lames dure sont d'autant moins grandes qu'elles son placées plus près de la queue, et l'on compte quelquefois plus de quarant pièces à chacune des rangées longitu dinales de ces lames aiguillonnées.

La tête est renfermée, comme cell de presque toutes les trigles, dans un enveloppe à quatre faces, dure, un pe osseuse, relevée par des arêtes longitu dinales, et parsemée de piquans dans s partie supérieure. Le museau se termin en deux os longs et plats, dont l'ensembl ressemble assez à celui d'une fourche.

Les mâchoires sont dépourvues d dents proprement dites; le palais et l langue sont lisses. On voit à la mâchoi inférieure plusieurs barbillons trè courts, et deux autres barbillons long et ramifiés.

Chaque opercule est composé d'un seule lame, et terminé en pointe. L'an est plus près du museau que de la n geoire caudale, qui est en croissant; on ne compte auprès de chaque nageoi pectorale que deux rayons articulés

libres; ce qui donne au malarmat un rapport de plus avec la trigle cavillone*.

Presque tout l'animal est d'un rouge pâle, comme plusieurs trigles; les thoracines sont grises, et les pectorales noirâtres.

Le malarmat habite non seulement dans la mer Méditerranée, mais encore dans celle qui baigne les Moluques. Il ne parvient guère qu'à la longueur de six ou sept décimètres. Et l'on doit croire que si le poisson nommé *cornuta* par Pline est le malarmat, il faut lire dans cet auteur, et avec Rondelet, que les cornes ou appendices du museau de cet osseux ont un demi-pied (*cornua semipedalia*), et non pas un pied et demi (*sesquipedalia*). Nous devons même ajouter qu'il y auroit encore de l'exagéra-

---

* 7 rayons à la membrane branchiale.
7 rayons à la première partie de la nageoire du dos, dont la membrane est plus basse que ces mêmes rayons.
26 rayons à la seconde partie de cette même nageoire.
12 rayons à chaque pectorale.
20 à celle de l'anus.
13 à celle de la queue.

tion dans cette évaluation des appendices du malarmat, et que des *cornes* de deux décimètres de longueur supposeroient dans les dimensions générales de ce poisson, une grandeur bien au-dessus de la réalité.

Le péristédion que nous décrivons se nourrit de mollusques, de vers marins et de plantes marines. Il se tient souvent au fond de la mer; et quoique sa chair soit dure et maigre, on le pêche dans beaucoup d'endroits pendant toute l'année, particulièrement pendant le printemps. On le prend communément avec des filets. Il nage avec beaucoup de rapidité; et comme il est très-vif dans ses mouvemens, il brise fréquemment ses appendices contre les rochers ou d'autres corps durs.

La vessie natatoire est grande; ce qui ajoute à la facilité avec laquelle le malarmat peut se soutenir dans l'eau, malgré la pesanteur de sa cuirasse. Le pylore est entouré de six petits cœcums.

LE PÉRISTÉDION CHABRONTÈRE[1].

La chabrontère n'a, comme le malarmat, que deux rayons libres et articulés, auprès de chaque nageoire pectorale. Son museau est fourchu, comme celui du malarmat; mais elle n'est pas renfermée dans une gaine octogone. Deux plaques osseuses défendent cependant la partie inférieure de son corps : elles s'étendent depuis la poitrine jusqu'à l'anus. On compte plusieurs aiguillons droits ou recourbés au-dessus du museau; et on en voit trois au-dessus et trois autres au-dessous de la queue[2]. Toutes les nageoires, excepté la cau-

[1] Peristedion chabrontera.
Osbeck, Fragm. ichthyol. Hispan.
Trigle chabrontère. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[2] A la membrane des branchies 7 rayons.
à la nageoire du dos 26
à chacune des thoracines 6
à celle de l'anus 20

dale, sont très-longues, et d'un rouge éclatant.

On trouve la chabrontère dans la Méditerranée.

QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME GENRE.

LES ISTIOPHORES.

Point de rayons articulés et libres, auprès des nageoires pectorales, ni de plaques osseuses au-dessous du corps : la première nageoire du dos, arrondie, très-longue, et d'une hauteur supérieure à celle du corps ; deux rayons à chaque thoracine.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
L'ISTIOPHORE PORTE-GLAIVE. (*Istiophorus gladifer.*)	La mâchoire supérieure prolongée en forme de lame d'épée ; deux nageoires de l'anus.

L'ISTIOPHORE PORTE-GLAIVE *.

MARCGRAVE, Pison, Willughby, Ra[illegible] Jonston, Ruysch, mon savant confrè[illegible] Broussonnet, et feu le célèbre Bloc[illegible] ont parlé de ce poisson très-remarquab[illegible] par sa forme, sa grandeur et ses hab[illegible] tudes. En effet, sa tête ressemble bea[illegible] coup à celle des xiphias; il parvient comme ces derniers, à une longueu[illegible] de plus de trois mètres : comme c[illegible] derniers encore, il jouit d'une grand[illegible] force, d'une grande agilité, d'une grand[illegible]

* Istiophorus gladifer.

Voilier, *par plusieurs auteurs ou voyageu[illegible] françois.*

Brochet volant, *id.*

Bécasse de mer, *id.*

Schwerdt makrebe, *par les Allemands.*

Ola, *et* sword-fish, *par les Anglois.*

Zeyl-visch, *par les Hollandois des Ind[illegible] orientales.*

Layer, *id.*

Zee-snipp, *id.*

Ikan tsjabelang jang terbang, *aux Ind[illegible] orientales.*

Voilier, scomber gladius. *Bloch, pl.* 345.

audace; il attaque avec courage, et souvent avec avantage, des ennemis très-dangereux. Cependant les xiphias appartiennent à l'ordre des apodes de la cinquième division; et le porte-glaive doit être inscrit dans la même division, à la vérité, mais dans l'ordre des thoracins.

La mâchoire supérieure de l'istiophore que nous décrivons, est trois fois plus avancée que l'inférieure : très-étroite, très-longue, convexe par-dessus, et pointue, elle ressemble à une épée, et a indiqué le nom spécifique de l'animal. Elle est garnie, ainsi que le palais et la mâchoire inférieure, de dents très-petites dont on ne trouve aucun vestige sur la langue. La tête est menue; chaque opercule composé de deux lames; le corps alongé, épais, et garni, ainsi que la queue, d'écailles difficiles à voir au-dessous de la membrane qui les couvre; la ligne latérale courbe, et terminée par une saillie longue et dure; le dos noir; chaque côté bleu; le dessous du corps et de la queue, argentin; la couleur des pectorales et de l'anale, noire; et celle de la première nageoire dorsale, d'un

bleu céleste parsemé de taches petit
et d'un rouge brun *.

Les pectorales sont pointues; la ca
dale est fourchue; chaque nageoire th
racine ne présente que deux rayon
longs, larges et un peu courbés : o
compte deux nageoires de l'anus; ell
sont toutes les deux triangulaires, et
peu près de la même surface que l
seconde dorsale, au-dessous de laquel
la seconde nageoire de l'anus se trou
placée.

Quant à la première dorsale, sa form
et ses dimensions sont très-dignes d'a
tention. Elle s'étend depuis la nuq
jusqu'à une petite distance de l'extr
mité de la queue : elle est donc trè
longue. Elle est aussi très-haute, s
hauteur surpassant la moitié de sa lo
gueur. Son contour est arrondi; et el

* A la membrane branchiale	7	rayon
à la première nageoire dorsale	45	
à la seconde	7	
à chaque pectorale	15	
à chaque thoracine	2	
à la première de l'anus	9	
à la seconde de l'anus	5	
à celle de la queue	20	

s'élève comme un demi-disque, ou plutôt comme une voile; qui a fait nommer l'animal, *voilier*, et d'après laquelle nous lui avons donné le nom générique de porte-voile (*istiophorus*, istiophore *).

Le porte-glaive nage souvent à la surface de l'eau, au-dessus de laquelle sa nageoire dorsale paroît d'assez loin, et présente une surface de quinze ou seize décimètres de long, sur huit ou neuf de haut. Il habite les mers chaudes des Indes orientales aussi-bien que des occidentales. Le célèbre chevalier Banks l'a vu à Madagascar et à l'Isle de France. Il a pris à Surate un individu de cette espèce, qui avoit plus de trois mètres de longueur, dont le plus grand diamètre du corps étoit d'un quart de mètre, et qui pesoit dix myriagrammes.

Dans sa natation rapide, l'istiophore porte-glaive s'avance sans crainte, se jette sur de très-gros poissons, ne recule pas devant l'homme, et se précipite contre les vaisseaux, dans le bordage desquels il laisse quelquefois des tronçons de son arme brisée par la violence

* Ιστιον, en grec, signifie *voile de navire.*

du choc. Il lutte avec facilité cont
les ondes agitées, ne se cache pas
l'approche des orages, paroît mêm
rechercher les tempêtes, pour saisir pl
promptement une proie troublée, fa
guée, et, pour ainsi dire, à demi va
cue par le bouleversement des flots;
voilà pourquoi son apparition sur l'Océ
a été regardée par des navigateu
comme le présage d'un ouragan.

Il avale tout entiers des poissons lon
de trois ou quatre décimètres. Lo
qu'encore jeune il ne présente qu'u
longueur d'un mètre ou environ,
chair n'est pas assez imbibée de grai
pour être indigeste; et de plus elle
t ès-agréable au goût.

QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME GENRE.

LES GYMNÈTRES.

Point de nageoire de l'anus; une seule nageoire dorsale; les rayons des nageoires thoracines très-alongés.

ESPÈCE.	CARACTÈRE.
LE GYMNÈTRE HAWKEN. (*Gymnetrus Hawkenii.*)	Deux rayons à chaque nageoire thoracine.

LE GYMNÈTRE HAWKEN*

LES poissons renfermés dans ce ge
n'ayant pas de nageoire de l'anus, no
aurions inscrit les gymnètres à la t
des thoracins de la cinquième divisi
si l'espérance de recueillir de nouve
renseignemens au sujet de ces anim
ne m'avoit fait différer jusqu'à ce m
ment l'impression de cet article.

Les gymnètres ont beaucoup de r
ports avec les régalecs ; mais indép
damment de plusieurs différences q
est aisé d'appercevoir, et sans co
dérer, par exemple, que les réga
ont deux nageoires dorsales, et q
les gymnètres n'en ont qu'une,
derniers appartiennent à l'ordre
thoracins, et les régalecs à celui
apodes.

Le hawken a été ainsi nommé
reconnoissance pour l'ami des scien
naturelles (M. Hawken) qui a env

* Gymnetrus Hawkenii.
Id. *Bloch, pl.* 423.

dans le temps un individu de cette espèce à Bloch de Berlin.

Chaque nageoire thoracine de ce poisson est composée de deux rayons séparés l'un de l'autre, et prolongés en forme de filament jusque vers le milieu de la longueur totale de l'animal. A son extrémité, chacun de ces rayons s'épanouit, s'élargit, se divise en six ou sept petits rayons réunis par une membrane, et forme comme une petite palette arrondie.

L'ensemble du hawken est d'ailleurs serpentiforme, mais un peu comprimé; la mâchoire inférieure dépasse la supérieure; l'ouverture branchiale est grande; on voit un petit enfoncement au-devant des yeux; la nageoire dorsale commence au-dessus de ces derniers organes, et s'étend jusqu'à la caudale, comme une bande à peu près également élevée dans tous ses points; la caudale est en croissant; toutes les nageoires sont couleur de sang; le corps et la queue sont d'un gris bleu avec des taches et de petites bandes brunes disposées assez régulièrement.

L'individu décrit par Bloch avoit été pris auprès de Goa. Il avoit plus de huit décimètres de long, et pesoit près de cinq kilogrammes.

CENTIÈME GENRE.

LES MULLES.

Le corps couvert de grandes écailles qui se détachent aisément; deux nageoires dorsales; plus d'un barbillon à la mâchoire inférieure.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE MULLE ROUGET. (*Mullus ruber.*)	Le corps et la queue rouges, même lorsqu'ils sont dénués d'écailles; point de raies longitudinales; les deux mâchoires également avancées.
2. LE MULLE SURMULET. (*Mullus surmuletus.*)	Le corps et la queue rouges; des raies longitudinales jaunes; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure.
3. LE MULLE JAPONOIS. (*Mullus japonicus.*)	Le corps et la queue jaunes; point de raies longitudinales.
4. LE MULLE AURIFLAMME. (*Mullus auriflamma.*)	Le dos comme bronzé; une raie longitudinale large et rousse, de chaque côté de l'animal; une tache noire vers l'extrémité de la ligne latérale; la nageoire de la queue, jaune et sans tache; les barbillons blancs; des dents petites et nombreuses.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
5. LE MULLE RAYÉ. (*Mullus vittatus.*)	Blanchâtre; cinq raies longitudinales de chaque côté, deux brunes et trois jaunes; la nageoire de la queue rayée obliquement de brun; les barbillons de la longueur des opercules; les écailles légèrement dentées.
6. LE MULLE TACHETÉ. (*Mullus maculatus.*)	La tête, le corps, la queue et les nageoires rouges; trois taches grandes, presque rondes, et noires, de chaque côté du corps; huit rayons à la première nageoire du dos; dix à celle de l'anus.
7. LE MULLE DEUX-BANDES. (*Mullus bifasciatus.*)	Une bande très-foncée, transversale, et terminée en pointe, à l'origine de la première nageoire du dos; une bande presque semblable vers l'origine de la queue; la nageoire caudale divisée en deux lobes très-distincts; la tête couverte d'écailles semblables à celles du dos; les barbillons épais à leur base, et déliés à leur extrémité.
8. LE MULLE CYCLOSTOME. (*Mullus cyclostomus.*)	Point de raies, de bandes ni de taches; l'extrémité des barbillons atteignant à l'origine des thoracines; l'ouverture de la bouche représentant une très-grande portion de cercle; la ligne latérale, parallèle au dos; huit rayons à la première dorsale.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
9. LE MULLE TROIS-BANDES. (*Mullus trifasciatus.*)	Trois bandes transversales, larges, très-foncées, et finissant en pointe ; la tête couverte d'écailles semblables à celles du dos ; l'extrémité des barbillons atteignant à l'extrémité des nageoires thoracines.
10. LE MULLE MACRONÈME. (*Mullus macronema.*)	Une raie longitudinale de chaque côté du corps ; une tache noire vers l'extrémité de la ligne latérale ; sept rayons à la première dorsale ; l'extrémité des barbillons atteignant à l'extrémité des nageoires thoracines.
11. LE MULLE BARBERIN. (*Mullus barberinus.*)	Une raie longitudinale de chaque côté du corps ; une tache noire vers l'extrémité de la ligne latérale ; huit rayons à la première dorsale ; l'extrémité des barbillons n'atteignant que jusqu'à la seconde pièce des opercules ; cette seconde pièce garnie d'un piquant recourbé.
12. LE MULLE ROUGEATRE. (*Mullus rubescens.*)	Le corps et la queue rougeâtres ; une tache noire vers l'extrémité de la ligne latérale ; la seconde dorsale parsemée, ainsi que la nageoire de l'anus et celle de la queue, de taches brunes et faites en forme de lentilles.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
13. Le mulle rougeor. (*Mullus chryserydros.*)	Le corps et la queue rouges; une grande tache dorée entre les nageoires dorsales et celle de la queue; des rayons dorés aboutissant à l'œil comme à un centre; les opercules dénués de piquans, et non d'écailles semblables à celles du dos; les barbillons atteignant jusqu'à la base des thoracines, et se recourbant ensuite; quatre rayons à la membrane des branchies.
14. Le mulle cordon-jaune. (*Mullus flavolineatus.*)	Le dos bleuâtre; une raie latérale et longitudinale, dorée; la nageoire de la queue et le sommet de celles du dos, jaunâtres; trois pièces à chaque opercule; un petit piquant à la seconde pièce operculaire; les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos; quatre rayons à la membrane des branchies; les barbillons recourbés, et n'atteignant pas tout-à-fait jusqu'à la base des nageoires thoracines.

LE MULLE ROUGET*.

AVEC quelle magnificence la Nature n'a-t-elle pas décoré ce poisson ! Quels souvenirs ne réveille pas ce mulle dont

* Mullus ruber.
Barbet, *dans plusieurs contrées de France.*
Petit surmulet, *ibid.*
Red surmulet, *en Angleterre.*
Smaller red-beard, *ibid.*
Der kleine roth-bart, *en Allemagne.*
Die rothe see barbe, *ibid.*
Nagarey, *par les Tamules.*
Tekyr, *par les Turcs.*
Triglia, *en Italie.*
Triglia verace, *sur les rivages de la Ligurie.*
Barboni, *à Venise.*
Barbarin, *en Portugal.*
Mullus barbatus. *Linné, édition de Gmelin.*
Mus. Adolph. Frid. 2, p. 91 *.
Bloch, pl. 348, fig. 2.
Mulet rouget. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*
Trigla capite glabro, cirris geminis in maxilla inferiore. *Artedi, gen. 43, syn. 73.*
Ἡ τριγλα. *Aristot. lib. 2, cap. 17; lib. 4, cap.*

le nom se trouve dans les écrits de tant d'auteurs célèbres de la Grèce et de Rome! De quelles réflexions, de quels mouvemens, de quelles images son his-

---

11; *lib.* 5, *cap.* 9; *lib.* 6, *cap.* 17; *lib.* 8, *cap.* 2, 13; *et lib.* 9, *cap.* 2, 37.

Τριγλη. *Ælian. lib.* 2, *cap.* 41, *p.* 118; *lib.* 9, *cap.* 51, 65, *p.* 557; *et lib.* 10, *cap.* 2.

Athen. lib. 7, *p.* 324, 325.

Oppian. lib. 1, *p.* 5, 6.

Plin. lib. 9, *cap.* 17, 18, 51; *et lib.* 32, *cap.* 10, 11.

Wotton, lib. 8, *cap.* 169, *fol.* 151, *b.*

P. Jov. cap. 18, *p.* 83.

Mullus minor. *Salvian.*

Schonev. p. 47.

Willughby, p. 285.

Mullus. *Raj. p.* 90.

Mulus, *vel* mullus. *Cuba, lib.* 3, *cap.* 60, *fol.* 84, *b.*

Mullus barbatus. *Varron, Rustic. lib.* 3, *cap.* 17.

Rondelet, première partie, liv. 10, *chap.* 3.

Mullus barbatus. *Gesner, Aquat. p.* 565.

Mullus Gesneri, qui minor Salviani dicitur. *Aldrovand. lib.* 2, *cap.* 1, *p.* 131.

Bellon, Pisc. p. 170.

Red surmulet. *Brit. Zoolog.* 3, *p.* 227, *n.* 1.

Surmulet. *Valmont-Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle.*

toire n'a-t-elle pas enrichi la morale, l'éloquence et la poésie ! C'est à sa brillante parure qu'il a dû sa célébrité. Et en effet, non seulement un rouge éclatant le colore en se mêlant à des teintes argentines sur ses côtés et sur son ventre, non seulement ses nageoires resplendissent des divers reflets de l'or, mais encore le rouge dont il est peint, appartenant au corps proprement dit du poisson, et paroissant au travers des écailles très-transparentes qui revêtent l'animal, reçoit par sa transmission et le passage que lui livre une substance diaphane, polie et luisante, toute la vivacité que l'art peut donner aux nuances qu'il emploie, par le moyen d'un vernis habilement préparé. Voilà pourquoi le rouget montre encore la teinte qui le distingue lorsqu'il est dépouillé de ses écailles ; et voilà pourquoi encore les Romains, du temps de Varron, gardoient les rougets dans leurs viviers, comme un ornement qui devint bientôt si recherché, que Cicéron reproche à ses compatriotes l'orgueil insensé auquel ils se livroient, lorsqu'ils pouvoient montrer de beaux mulles dans les eaux de leurs habitations favorites.

La beauté a donc été l'origine de la captivité de ces mulles ; elle a donc été pour eux, comme pour tant d'autres êtres dignes d'un intérêt bien plus vif, une cause de contrainte, de gêne et de malheur. Mais elle leur a été bien plus funeste encore par un effet bien éloigné de ceux qu'elle fait naître le plus souvent ; elle les a condamnés à toutes les angoisses d'une mort lente et douloureuse ; elle a produit dans l'ame de leurs possesseurs une cruauté d'autant plus révoltante, qu'elle étoit froide et vaine. Sénèque et Pline rapportent que les Romains fameux par leurs richesses, et abrutis par leurs débauches, mêloient à leurs dégoûtantes orgies le barbare plaisir de faire expirer entre leurs mains un des mulles rougets, afin de jouir de la variété des nuances pourpres, violettes ou bleues, qui se succédoient depuis le rouge du cinabre jusqu'au blanc le plus pâle, à mesure que l'animal passant par tous les degrés de la diminution de la vie, et perdant peu à peu les forces nécessaires pour faire circuler dans les ramifications les plus extérieures de ses vaisseaux le fluide auquel il avoit

dû ses couleurs en même temps que son existence *, parvenoit enfin au terme de ses souffrances longuement prolongées. Des mouvemens convulsifs marquoient seuls, avec les dégradations des teintes, l'approche de la fin des tourmens du rouget. Aucun son, aucun cri plaintif, aucune sorte d'accent touchant, n'annonçoient ni la vivacité des douleurs, ni la mort qui alloit les faire cesser. Les mulles sont muets comme les autres poissons; et nous aimons à croire pour l'honneur de l'espèce humaine, que ces Romains, malgré leur avidité pour de nouvelles jouissances qui échappoient sans cesse à leurs sens émoussés par l'excès des plaisirs, n'auroient pu résister à la plainte la plus foible de leur malheureuse victime: mais ses tourmens n'en étoient pas moins réels; ils n'en étoient pas moins les précurseurs de la mort. Et cependant le goût de ce spectacle cruel ajouta une telle fureur pour la possession des mulles, au desir raisonnable, s'il eût

---

* Voyez le *Discours sur la nature des poissons*.

été modéré, de voir ces animaux animer par leurs mouvemens et embellir par leur éclat les étangs et les viviers, que leur prix devint bientôt excessif : on donnoit quelquefois de ces osseux leur poids en argent *. Le Calliodore, objet d'une des satires de Juvénal, dépensa 400 sesterces pour quatre de ces mulles. L'empereur Tibère vendit 4000 sesterces un rouget du poids de deux kilogrammes, dont on lui avoit fait présent. Un ancien consul nommé Célère en paya un 8000 sesterces ; et selon Suétone, trois mulles furent vendus 30,000 sesterces. Les Apicius épuisèrent les ressources de leur art pour parvenir à trouver la meilleure manière d'assaisonner les mulles rougets ; et c'est au sujet de ces animaux que Pline s'écrie : « On s'est plaint de voir des cuisi-« niers évalués à des sommes excessives. « Maintenant c'est au prix des triom-« phes qu'on achète et les cuisiniers et « les poissons qu'ils doivent préparer ».

* Des rougets ont pesé deux kilogrammes. Le kilogramme d'argent vaut à peu près 200 francs.

Et que ce luxe absurde, ces plaisirs féroces, cette prodigalité folle, ces abus sans reproduction, cette ostentation sans goût, ces jouissances sans délicatesse, cette vile débauche, cette plate recherche, ces appétits de brute, qui se sont engendrés mutuellement, qui n'existent presque jamais l'un sans l'autre, et que nous rappellent les traits que nous venons de citer, ne nous étonnent point. De Rome républicaine il ne restoit que le nom; toute idée libérale avoit disparu; la servitude avoit brisé tous les ressorts de l'ame; les sentimens généreux s'étoient éteints; la vertu, qui n'est que la force de l'ame, n'existoit plus; le goût, qui ne consiste que dans la perception délicate de convenances que la tyrannie abhorre, chaque jour se dépravoit; les arts, qui ne prospèrent que par l'élévation de la pensée, la pureté du goût, la chaleur du sentiment, étcignoient leurs flambeaux; la science ne convenoit plus à des esclaves dont elle ne pouvoit éclairer que les fers; des joies fausses, mais bruyantes et qui étourdissent, des plaisirs grossiers qui enivrent, des jouissances sen-

suelles qui amènent tout oubli du passé, toute considération du présent, toute crainte de l'avenir, des représentations vaines de ces trésors trompeurs entassés à la place des vrais biens que l'on avoit perdus, plusieurs recherches barbares, tristes symptômes de la férocité, dernier terme d'un courage abâtardi, devoient donc convenir à des Romains avilis, à des citoyens dégradés, à des hommes abrutis. Quelques philosophes dignes des respects de la postérité s'élevoient encore au milieu de cette tourbe asservie : mais plusieurs furent immolés par le despotisme ; et dans leur lutte trop inégale contre une corruption trop générale, ils éternisèrent par leurs écrits la honte de leurs contemporains, sans pouvoir corriger leurs vices funestes et contagieux.

Les poissons dont le nom se trouve lié avec l'histoire de ces Romains dégénérés, ont fixé l'attention de plusieurs écrivains. Mais comme la plupart de ces auteurs étoient peu versés dans les sciences naturelles, comme d'ailleurs le surmulet a été, ainsi que le rouget, l'objet de la recherche prodigue et de

la curiosité cruelle que nous venons de retracer, et comme ces deux osseux ont les mêmes habitudes, et assez de formes et de qualités communes pour qu'on ait souvent appliqué les mêmes dénominations à l'un et à l'autre, on est tombé dans une telle confusion d'idées au sujet de ces deux mulles, que d'illustres naturalistes très-récens les ont rapportés à la même espèce, sans supposer même qu'ils formassent deux variétés distinctes.

En comparant néanmoins cet article avec celui qui suit, il sera aisé de voir que le rouget et le mulet sont différens l'un de l'autre.

Le devant de la tête du rouget paroît comme tronqué, ou, pour mieux dire, le sommet de la tête de cet osseux est très-élevé. Les deux mâchoires, également avancées, sont, de plus, garnies d'une grande quantité de petites dents. De très-petites aspérités hérissent le devant du palais, et quatre os placés auprès du gosier. Deux barbillons assez longs pour atteindre à l'extrémité des opercules, pendent au-dessous du museau. Chaque narine n'a qu'une ouverture. Deux pièces composent chaque

opercule, au-dessous duquel la membrane branchiale peut être cachée presque en entier [1]. La ligne latérale est voisine du dos; l'anus plus éloigné de la tête que de la nageoire de la queue, qui est fourchue; et tous les rayons de la première dorsale, ainsi que le premier des pectorales, de l'anale et des thoracines, sont aiguillonnés.

Les écailles qui recouvrent la tête, le corps et la queue, se détachent facilement [2].

Le rouget vit souvent de crustacées. Il n'entre que rarement dans les rivières; et il est des contrées où on le prend dans toutes les saisons. On le pêche non seulement à la ligne, mais encore au

---

[1] A la membrane branchiale	3 rayons.
à la première nageoire du dos	7
à la seconde	9
à chacune des pectorales	15
à chacune des thoracines	6
à celle de l'anus	7
à celle de la queue	17

[2] L'estomac est composé d'une membrane mince; vingt-six cœcums sont placés auprès du pylore; le foie est divisé en deux lobes, et la vésicule du fiel petite.

filet. On ne devine pas pourquoi un des plus célèbres interprètes d'Aristote, Alexandre d'Aphrodisée, a écrit que ceux qui tenoient ce mulle dans la main, étoient à l'abri de la secousse violente que la raie torpille peut faire éprouver *.

On trouve le rouget dans plusieurs mers, dans le canal de la Manche, dans la Baltique près du Danemarck, dans la mer d'Allemagne vers la Hollande, dans l'Océan atlantique auprès des côtes du Portugal, de l'Espagne, de la France, et particulièrement à une petite distance de l'embouchure de la Gironde, dans la Méditerranée, aux environs de la Sardaigne, de Malte, du Tibre et de l'Hellespont, et dans les eaux qui baignent les rivages des isles Moluques.

Quoique nous ayons vu que l'empereur Tibère vendit un rouget du poids de deux kilogrammes, ce mulle ne parvient ordinairement qu'à la longueur

* Voyez l'*Histoire naturelle et littéraire des poissons*, par le savant professeur Schneider, page 111.

de trois décimètres. Il a la chair blanche, ferme, et de très-bon goût, particulièrement lorsqu'il vit dans la partie de l'Océan qui reçoit les eaux réunies de la Garonne et de la Dordogne.

LE MULLE SURMULET*.

Des raies dorées et longitudinales servent à distinguer ce poisson du rouget. Elles s'étendent non seulement sur le corps et sur la queue, mais encore sur la tête, où elles se marient, d'une

* Mullus surmuletus.

Barbarin, *dans plusieurs contrées de France.*

Rouget barbé, *ibid.*

Mulet barbé, *ibid.*

Tekyr, *en Turquie.*

Rothbart, *en Allemagne.*

Peter mænnchen, *dans le Holstein.*

Goldecken, *ibid.*

Schmerbutten, *et* baguntken, *près d'Eckernfærde*

Konig van de haaring, *en Hollande.*

Byenancque, *et* baart-mannetje, *dans les Moluques hollandoises.*

Ikan tamar, *à la Chine.*

Mullus surmuletus. *Linné, édition de Gmelin.*

Mulet surmulet. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

Bloch, pl. 57.

Trigla capite glabro, lineis utrinque qua-

manière très-agréable à l'œil, avec le rouge argentin qui fait le fond de la couleur de cette partie. Il paroît que ces nuances disposées en raies appartiennent aux écailles, et par conséquent s'évanouissent par la chûte de ces lames, tandis que le rouge sur lequel elles sont dessinées, provenant de la distribution des vaisseaux sanguins près de la surface de l'animal, subsiste dans tout son éclat, lors même que le poisson est entièrement dépouillé de son tégument écailleux. Le brillant de l'or resplendit d'ailleurs sur les nageoires; et c'est ainsi que les teintes les plus riches se réunissent sur le surmulet, comme sur le rouget, mais combinées dans d'autres

---

tuor luteis, etc. *Artedi, gen.* 43, *syn.* 72.

Mullus major. *Salvian.*

Mullus major ex Hispania missus. *Aldrov. lib.* 2, *cap.* 1, *p.* 123.

Mullus major noster et Salviani. *Willughby, p.* 285, *tab. S*, 7, *fig.* 1.

Raj. p. 91, *n.* 2.

Brunn. Pisc. Massil. p. 71, *n.* 88.

Surmulet. *Bellon, Aquat. p.* 176.

Striped surmulet. *Brit. Zoolog.* 3, *p.* 229, *n.* 2, *tab.* 13.

proportions, et disposées d'après un dessin différent.

L'ouverture de la bouche est petite; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure; et la ligne latérale, parallèle au dos, excepté vers la nageoire caudale. Les deux barbillons sont un peu plus longs à proportion que ceux du rouget *.

Le surmulet vit non seulement dans la Méditerranée et dans l'Océan atlantique boréal, mais encore dans la Baltique, auprès des rivages des Antilles, et dans les eaux de la Chine. Il y varie dans sa longueur depuis deux jusqu'à cinq décimètres; et quoique Juvénal ait écrit qu'un mulle qui paroît devoir être rapporté à la même espèce que notre surmulet, a pesé trois kilogrammes, on ne peut pas attribuer à un surmulet, ni

* 3 rayons à la membrane des branchies.
7 rayons aiguillonnés à la première nageoire dorsale.
9 rayons à la seconde.
15 à chacune des pectorales.
6 à chacune des thoracines.
7 à celle de l'anus.
22 à celle de la queue.

à aucun autre mulle, le poids de quarante kilogrammes, assigné par Pline à un poisson de la mer Rouge, que ce grand écrivain regarde comme un mulle, mais qu'il faut plutôt inscrire parmi ces silures si communs dans les eaux de l'Égypte, dont plusieurs deviennent très-grands, et qui, de même que les mulles, ont leur museau garni de très-longs barbillons.

Le mulle surmulet a la chair blanche, un peu feuilletée, ferme, très-agréable au goût, et, malgré l'autorité de Galien, facile à digérer, quand elle n'est pas très-grasse. Nous avons vu dans l'article précédent, qu'il étoit, comme le rouget, pour les Romains qui vivoient sous les premiers empereurs, un objet de recherche et de jouissance insensées. Aussi ce poisson avoit-il donné lieu au proverbe, *Ne le mange pas qui le prend.* Les morceaux que l'on en estimoit le plus, étoient la tête et le foie.

Il se nourrit ordinairement de poissons très-jeunes, de cancres, et d'animaux à coquille. Galien a écrit que l'odeur de ce poisson étoit désagréable, quand il avoit mangé des cancres; et

suivant Pline, il répand cette mauvaise odeur, quand il a préféré des animaux à coquille. Au reste, comme le surmulet est vorace, il se jette souvent sur des cadavres, soit d'hommes, soit d'animaux. Les Grecs croyoient même qu'il poursuivoit et parvenoit à tuer des poissons dangereux ; et le regardant comme une sorte de chasseur utile, ils l'avoient consacré à Diane.

Les surmulets vont par troupes, sortent, vers le commencement du printemps, des profondeurs de la mer, font alors leur première ponte auprès des embouchures des rivières, et, selon Aristote, pondent trois fois dans la même année, comme d'autres mulles, et de même que plusieurs trigles.

On les pêche avec des filets, des louves *, des nasses, et sur-tout à l'hameçon ; et dans plusieurs contrées, lorsqu'on veut pouvoir les envoyer au loin sans qu'ils se gâtent, on les fait bouillir dans de l'eau de mer aussitôt

---

* Voyez, relativement à la *louve,* l'article du *pétromyzon lamproie.*

après qu'ils ont été pris, on les saupoudre de farine, et on les entoure d'une pâte qui les garantit de tout contact de l'air.

Nous ne rapporterons pas le conte adopté par Athénée, au sujet de la prétendue stérilité des surmulets femelles, causée par de petits vers qui s'engendrent dans leur corps lorsqu'elles ont produit trois fois. Nous ne réfuterons pas l'opinion de quelques auteurs anciens qui ont écrit que du vin dans lequel on avoit fait mourir des surmulets, rendoit incapable d'engendrer, et que ces animaux attachés cruds sur une partie du corps, guérissoient de la jaunisse; et nous terminerons cet article en disant que ces poissons ont le canal intestinal assez court, et vingt-six cœcums auprès du pylore.

LE MULLE JAPONOIS[1].

Ce poisson qu'Houttuyn a fait connoître, ressemble beaucoup au rouget et au surmulet; mais il en diffère par la petitesse des dents dont ses mâchoires sont garnies, si même elles n'en sont pas entièrement dénuées: et d'ailleurs il ne présente pas de raies longitudinales; et sa couleur est jaune, au lieu d'être rouge. Il habite dans les eaux du Japon, ainsi que l'indique son nom spécifique[2].

[1] Mullus japonicus.

Id. *Linné, édition de Gmelin.*

Houttuyn, Act. Haarl. XX, 2, *p.* 334, *n.* 23.

[2] A la première nageoire du dos 7 rayons.
à la seconde 9

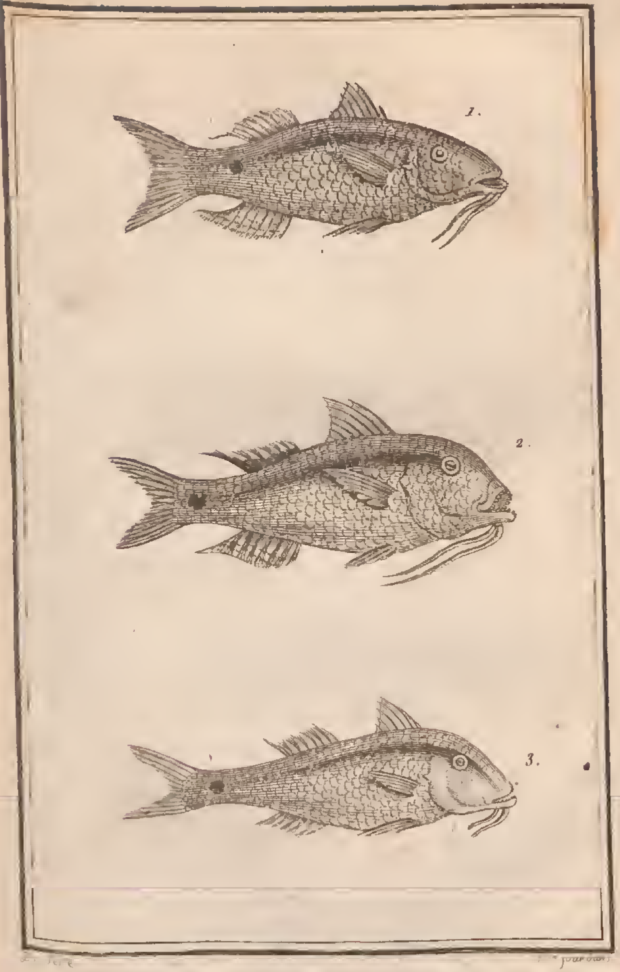
LE MULLE AURIFLAMME[1].

Forskael a vu ce poisson dans la mer d'Arabie. Ajoutons à ce que nous en avons dit dans le tableau de son genre, que les côtés de sa tête sont tachés de jaune; que deux raies jaunes ou couleur d'or sont placées au-dessous de sa queue; que la même nuance distingue ses dorsales; que ses pectorales[2], son anale et

---

[1] Mullus auriflamma.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Forskael, Faun. Arab. p. 30, n. 19.
Mulet ambir. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[2] 3 rayons à la membrane des branchies.
7 rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos.
1 rayon aiguillonné et 9 rayons articulés à la seconde dorsale.
17 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
2 rayons aiguillonnés et 7 rayons articulés à celle de l'anus.
15 rayons à celle de la queue.



1. MULLE Auriflamme 2. MULLE Macronème 3. MULLE Barberin

ses thoracines sont blanchâtres; et enfin que les écailles dont il est revêtu, sont membraneuses dans une partie de leur circonférence.

Un des dessins de Commerson, que nous avons fait graver, présente une variété de l'auriflamme.

LE MULLE RAYÉ[1].

Les petites dents qui garnissent les mâchoires de ce mulle, sont serrées les unes contre les autres. Ses nageoires pectorales, thoracines, et anale, sont blanchâtres; les dorsales présentent des raies noires sur un fond blanc. On peut voir les autres traits du rayé, dans le tableau de son genre. Ce poisson habite la mer d'Arabie[2].

[1] Mullus vittatus.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Forskael, Faun. Arabic. p. 31, *n.* 20.
Mulet rayé. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[2] 3 rayons à la membrane des branchies.
7 rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos.
1 rayon aiguillonné et 9 rayons articulés à la seconde.



1. MULLE Rayé 2 MULLE deux bandes. 3 MULLE Cyclostome

LE MULLE TACHETÉ*.

MARCGRAVE, Pison, Ruysch, Klein, et le prince Maurice de Nassau, cité par Bloch, ont parlé de ce mulle, que le professeur Gmelin ne regarde que comme une variété du surmulet. On trouve le tacheté dans la mer des Antilles; et on le pêche aussi dans les lacs que le Brésil renferme. Ce poisson a dans certaines eaux, et particulièrement dans celles qui sont peu agitées, la chair tendre, grasse et succulente. Les deux mâchoires sont également avancées; l'ouverture de l'anus est placée vers le milieu de la longueur totale; une belle couleur rouge répandue sur presque tout l'animal est relevée par la teinte

* Mullus maculatus.
Salmoneta, *en Espagne et en Portugal.*
Pirametara, *au Brésil.*
Bloch, pl. 348, *fig.* 1.
Mullus surmuletus, var. β. *Linné, édition de Gmelin.*
Marcgr. Brasil. 181.
Piso. Ind. p. 60.

dorée ou jaune des barbillons, ainsi que du bord de la nageoire caudale, et par trois taches noires, presque rondes et assez grandes, que l'on voit de chaque côté sur la ligne latérale *.

* A la première nageoire du dos	8	rayons.
à la seconde	10	
à chaque pectorale	15	
à chaque thoracine	6	
à celle de l'anus	10	
à celle de la queue	19	



1 MULLE Trois bandes 2 SPARE Lépisure 3 SPARE Hémisphér

LE MULLE DEUX-BANDES[1],

LE MULLE CYCLOSTOME[2],

LE MULLE TROIS-BANDES[3],

ET LE MULLE MACRONÈME[4].

C'EST d'après les observations manuscrites de Commerson, qui m'ont été remises dans le temps par Buffon, que j'ai inscrit parmi les mulles ces quatre espèces encore inconnues des naturalistes, et dont j'ai fait graver les dessins exécutés sous les yeux de ce célèbre voyageur.

Le tableau des mulles présente les traits principaux de ces quatre poissons: disons uniquement dans cet article, que

---

[1] Mullus bifasciatus.

[2] Mullus cyclostomus.

[3] Mullus trifasciatus.

[4] Mullus macronemus.

le deux-bandes a les écailles de sa partie supérieure tachées vers leur base, et ses mâchoires garnies de petites dents[1]; que le cyclostome[2] a sa nageoire caudale non seulement fourchue comme celle de presque tous les mulles, mais encore très-grande, et de petites dents à ses deux mâchoires[3]; que les opercules du trois-bandes sont composés chacun de deux pièces, et ses deux nageoires dorsales très-rapprochées[4]; que

---

[1] 7 rayons aiguillonnés à la première dorsale du mulle deux-bandes.
1 rayon aiguillonné et 9 rayons articulés à la seconde.
6 ou 7 rayons à celle de l'anus.

[2] La dénomination de *cyclostome* désigne la forme de la bouche : κυκλος signifie *cercle;* et στομα, *bouche.*

[3] 8 rayons aiguillonnés à la première dorsale du cyclostome.
1 rayon aiguillonné et 8 rayons articulés à la seconde.
7 ou 8 rayons à celle de l'anus.

[4] 7 rayons aiguillonnés à la première dorsale du trois-bandes.
9 rayons à la seconde.
6 ou 7 rayons à celle de l'anus.

le macronème[1] a les thoracines beaucoup plus petites que les pectorales, et une bande longitudinale et très-foncée sur la base de la seconde dorsale[2]; et enfin que de petites dents arment les mâchoires du macronème et du trois-bandes, qui l'un et l'autre ont, comme le cyclostome, la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure.

---

[1] Μακρος veut dire *long;* et *νημα*, *fil, filament, barbillon.*

[2] 7 rayons aiguillonnés à la première dorsale du macronème.
8 ou 9 rayons à la seconde.
7 ou 8 rayons à celle de l'anus.

LE MULLE BARBERIN[1],

LE MULLE ROUGEATRE[2],

LE MULLE ROUGEOR[3],

ET LE MULLE CORDON-JAUNE[4].

Voici quatre autres espèces de mulles, encore inconnues des naturalistes, et

---

[1] Mullus barberinus.

Mullus binis in mento cirris, tæniâ longitudinali nigrâ, ocelloque caudæ utrinque nigricante, etc. *Commerson, manuscrits déja cités.*

[2] Mullus rubescens.

Surmulet. *Commerson, manuscrits déja cités.*

Mullus rubescens, maculâ supra caudæ basin nigrâ, pinnâ dorsi secundâ, anali, et caudâ fuscâ, lenticulatis. *Id. ibid.*

[3] Mullus chryserydros.

Mullus rubens, dorso inter pinnam cognominem et caudæ basin flavescente, lineis aureis circa oculos radiatis. *Commerson, manuscrits déja cités.*

[4] Mullus flavo lineatus.

Mullus lineâ laterali flavo deauratâ, caudâ

dont nous devons la description à Commerson.

Le barberin parvient jusqu'à la longueur de quatre ou cinq décimètres. Sa partie supérieure est d'un verd foncé, mêlé de quelques teintes jaunes; du rougeâtre et du brun règnent sur la portion la plus élevée de la tête et du dos; une raie longitudinale et noire s'étend de chaque côté de l'animal, dont la partie inférieure est blanchâtre; une tache noire, presque ronde, et assez grande, paroît vers l'extrémité de chaque ligne latérale; et une couleur incarnate distingue les nageoires *.

La mâchoire supérieure extensible, et

---

apicibusque pinnarum superiorum sublutescentibus. *Commerson, manuscrits déja cités.*

*	3 rayons	à la membrane des branchies.
	7	à la première nageoire du dos.
	9	à la seconde (le dernier est beaucoup plus long que les autres).
	17	à chacune des pectorales.
	6	à chacune des thoracines.
	7	à celle de l'anus.
	15	à celle de la queue, qui est très-fourchue.

un peu plus avancée que l'inférieure, est garnie, comme celle-ci, de dents aiguës, très-courtes et clair-semées; la langue est cartilagineuse et dure; quelques écailles semblables à celles du dos sont répandues sur les opercules, au-dessous de chacun desquels Commerson a vu le rudiment d'une cinquième branchie; la ligne latérale, qui suit la courbure du dos, dont elle est voisine est composée, comme celle de plusieurs mulles, d'une série de petits traits ramifiés du côté du dos, et semblables aux rais d'une demi-étoile; et enfin, les écailles qui revêtent le corps et la queue, sont striées en rayons vers leur base, et finement dentelées à leur extrémité, de manière à donner la même sensation qu'une substance assez rude, à ceux qui frottent le poisson avec la main, en la conduisant de la queue vers la tête.

Le barberin habite la mer voisine des Moluques, dont les habitans apportoient dans leurs barques un grand nombre d'individus de cette espèce au vaisseau sur lequel Commerson naviguoit en septembre 1768.

Le rougeâtre, dont les principaux

caractères sont exposés dans le tableau générique des mulles, parvient communément, selon Commerson, à la longueur de trois décimètres ou environ.

Il paroît que le rougeor ne présente pas ordinairement des dimensions aussi étendues que celles du rougeâtre, et que sa longueur ne dépasse guère deux décimètres. On le trouve pendant presque toutes les saisons, mais cependant assez rarement, auprès des rivages de l'Isle de France, où Commerson l'a observé en février 1770. Ses couleurs brillantes sont indiquées par son nom. Il resplendit de l'éclat de l'or, et de celui du rubis ou de l'améthyste. Un rouge foncé et assez semblable à celui de la lie du vin paroît sur presque toute sa surface. Une tache très-grande, très-remarquable, très-dorée, s'étend entre les nageoires dorsales et celle de la queue, descend des deux côtés du mulle, et représente une sorte de selle magnifique placée sur la queue de l'animal. Les yeux sont d'ailleurs entourés de rayons dorés et assez longs; et des raies jaunes ou dorées sont situées obliquement sur la

seconde dorsale et sur la nageoire de l'anus *.

La mâchoire supérieure est extensible, et un peu plus longue que l'inférieure; les deux mâchoires sont garnies de dents courtes, mousses, disposées sur un seul rang, et séparées l'une de l'autre; la langue est attachée à la bouche dans tout son contour; des dents semblables à celles d'un peigne garnissent le côté concave de l'arc osseux de la première branchie; à la place de ces dents, on voit des stries dans la concavité des arcs osseux des autres trois organes respiratoires.

Sa chair est d'un goût agréable; mais celle du cordon-jaune est sur-tout très-recherchée.

Ce dernier mulle paroît dans diffé-

---

* 4 rayons à la membrane des branchies du rougeor (le quatrième est très-éloigné des autres).
7 à la première nageoire dorsale.
10 à la seconde.
16 à chacune des pectorales.
6 à chacune des thoracines.
8 à celle de l'anus.
15 à celle de la queue, qui est très-fourchue.

rentes saisons de l'année. Sa grandeur est à peu près égale à celle du rougeor. Sa partie supérieure est d'un bleu mêlé de brun, sa partie inférieure d'un blanc argentin; et ces nuances sont animées par un cordon ou raie longitudinale d'un jaune doré, qui règne de chaque côté de l'animal.

Ajoutons que le sommet des deux nageoires dorsales présente des teintes jaunâtres; qu'on voit quelquefois au-devant des yeux une ou deux raies obliques jaunes ou dorées; et que lorsque les écailles ont été détachées du poisson par quelque accident, les muscles montrent un rouge plus ou moins vif.

Les formes du cordon-jaune ont beaucoup de rapports avec celle du rougeor; mais ses dents sont beaucoup plus petites, et même à peine visibles *.

---

* A la membrane des branchies du cordon-jaune, 4 rayons.
à la première nageoire dorsale 7
à la seconde 8
à chaque pectorale 16
à chaque thoracine 6
à celle de l'anus 8
à celle de la queue, qui est fourchue, 15

CENT UNIÈME GENRE.

LES APOGONS.

Les écailles grandes et faciles à détacher; le sommet de la tête élevé; deux nageoires dorsales; point de barbillons au-dessous de la mâchoire inférieure.

ESPÈCE.	CARACTÈRE.
L'APOGON ROUGE. (*Apogon ruber.*)	Six rayons aiguillonnés à la première nageoire dorsale.

L'APOGON ROUGE[1].

Ce poisson vit dans les eaux qui baignent les rochers de Malte. Il est remarquable par sa belle couleur rouge. L'ouverture de sa bouche est grande; son palais et ses deux mâchoires sont hérissés d'aspérités[2]. On ignore pourquoi

---

[1] Apogon ruber.

Re di triglia, *à Malte*.

Mullus imberbis. *Linné, édition de Gmelin.*

Mulet, roi des rougets. *Daubenton, Encyclopédie méthodique.*

Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

Trigla capite glabro, tota rubens, cirris carens. *Artedi, gen.* 43, *syn.* 72.

Mullus imberbis, sive rex mullorum. *Willughby, p.* 286.

Raj. p. 91.

[2] 6 rayons à la première dorsale.
2 rayons aiguillonnés et 8 rayons articulés à la seconde.
12 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
2 rayons aiguillonnés et 8 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
20 rayons à celle de la queue, qui est échancrée.

on l'a nommé *roi des mulles, des trigles, ou des rougets* *.

* Ἀπωγων signifie *imberbe, sans barbe, sans barbillons.*

CENT DEUXIÈME GENRE.

LES LONCHURES.

La nageoire de la queue lancéolée; cette nageoire et les pectorales aussi longues, au moins, que le quart de la longueur totale de l'animal; la nageoire dorsale longue, et profondément échancrée; deux barbillons à la mâchoire inférieure.

ESPÈCE.	CARACTÈRE.
LE LONCHURE DIANÈME. (*Lonchurus dianema.*)	Le premier rayon de chaque thoracine terminé par un long filament.

LE LONCHURE DIANÈME[1].

C'EST Bloch qui a fait connoître ce genre de poisson, auquel nous n'avons eu besoin que d'assigner des caractères précis, véritablement distinctifs, et analogues à nos principes de distribution méthodique. La seule espèce que l'on ait encore inscrite parmi ces *lonchures*, ou *poissons à longue queue*, est remarquable par la longueur du filament qui termine le premier rayon de chaque thoracine[2]; et voilà pourquoi nous l'avons nommée *dianème*, qui veut dire *deux fils* ou *deux filamens*. L'individu que Bloch a vu, lui avoit été envoyé de Surinam. Le museau étoit avancé au-

[1] Lonchurus dianema.
Lonchurus barbatus. *Bloch, pl.* 360.

[2] A la membrane branchiale 5 rayons.
à la nageoire dorsale 46
à chacune des pectorales 15
à chacune des thoracines 6
à celle de l'anus 9
à celle de la queue 18

dessus de la mâchoire d'en-haut; la tête comprimée et couverte en entier d'écailles semblables à celles du dos; la mâchoire supérieure égale à l'inférieure, et garnie, comme cette dernière, de dents petites et pointues; l'os de chaque côté des lèvres, assez large; la pièce antérieure des opercules, comme dentelée; la ligne latérale, voisine du dos; et presque toute la surface de l'animal, d'une couleur brune mêlée de rougeâtre.

CENT TROISIÈME GENRE.

LES MACROPODES.

Les thoracines au moins de la longueur du corps proprement dit ; la nageoire caudale très-fourchue, et à peu près aussi longue que le tiers de la longueur totale de l'animal ; la tête proprement dite et les opercules revêtus d'écailles semblables à celles du dos ; l'ouverture de la bouche très-petite.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE MACROPODE VERD-DORÉ. (*Macropodus viridi-auratus.*)	Les écailles variées d'or et de verd ; toutes les nageoires rouges ; une petite tache noire sur chaque opercule.



1. MACROPODE *Vert-doré* 2. LABRE *Perruche*.

3. CHEILODIPTÈRE *Cyanoptère*.

LE MACROPODE VERD-DORÉ *.

Le verd-doré ne parvient qu'à de petites dimensions ; il n'a ordinairement qu'un ou deux décimètres de long : mais il est très-agréable à voir ; ses couleurs sont magnifiques, ses mouvemens légers, ses évolutions variées ; il anime et pare d'une manière charmante l'eau limpide des lacs ; et il n'est pas surprenant que les Chinois, qui cultivent les beaux poissons comme les belles fleurs, et qui aiment, pour ainsi dire, à faire de leurs pièces d'eau, éclairées par un soleil brillant, autant de parterres vivans, mobiles, et émaillés de toutes les nuances de l'iris, se plaisent à le nourrir, à le multiplier, et à multiplier aussi son image par une peinture fidèle.

Les petits tableaux ou peintures sur papier, exécutés à la Chine avec beaucoup de soin, qui représentent la Nature avec vérité, qui ont été cédés à la

* Macropodus viridi-auratus.

France par la république batave, et que l'on conserve dans le Muséum national d'histoire naturelle, renferment l'image du verd-doré vu dans quatre positions, ou plutôt dans quatre mouvemens différens. Le nom spécifique de ce poisson indique l'or et le verd fondus sur sa surface et relevés par le rouge des nageoires. Ce rouge ajoute d'autant plus à la parure de l'animal, que ses instrumens de natation présentent de grandes dimensions, particulièrement la nageoire caudale et les thoracines; et la longueur de ces thoracines, qui sont comme les pieds du poisson, est le trait qui nous a suggéré le nom générique de *macropode,* lequel signifie *long pied.*

Au reste, le verd-doré n'a pas de dents, ou n'a que des dents très-petites. Chaque opercule n'est composé que d'une pièce; et sur la surface de cette pièce on voit une tache petite, ronde, très-foncée, faisant de loin l'effet d'un vide ou d'un trou, et imitant l'orifice de l'organe de l'ouïe d'un grand nombre de quadrupèdes ovipares.

NOMENCLATURE

Des LABRES, CHEILINES, CHEILODIPTÈRES, OPHICÉPHALES, HOLOGYMNOSES, SCARES, OSTORHINQUES, SPARES, DIPTÉRODONS, LUTJANS, CENTROPOMES, BODIANS, TÆNIANOTES, SCIÈNES, MICROPTÈRES, HOLOCENTRES, et PERSÈQUES.

Les poissons renfermés dans les dix-sept genres que nous venons de nommer, forment bien plus de deux cents espèces, et composent par leur réunion une tribu, à l'examen, à la description, à l'histoire de laquelle nous avons dû apporter une attention toute particulière. En effet, les caractères généraux par lesquels on pourroit chercher à la distinguer, se rapprochent beaucoup de ceux des tribus ou des genres voisins. De plus, les espèces qu'elle comprend, ne sont séparées l'une de l'autre que par des traits peu prononcés, de manière que depuis le genre qui précéderoit

cette grande et nombreuse tribu en la touchant immédiatement dans l'ordre le plus naturel, jusqu'à celui qui la suivroit dans ce même ordre en lui étant aussi immédiatement contigu, on peut aller d'espèce en espèce en ne parcourant que des nuances très-rapprochées. Et comment ne s'avanceroit-on pas ainsi, en ne rencontrant que des différences très-peu sensibles, puisque les deux extrêmes de cette série se ressemblent beaucoup, sont placés, par conséquent, à une petite élévation l'un au-dessus de l'autre, et cependant communiquent ensemble, si je puis employer cette expression, par plus de deux cents degrés?

Les divisions que l'on peut former dans cette longue série, ne peuvent donc être déterminées qu'après beaucoup de soins, de recherches et de comparaisons; et voilà pourquoi presque tous les naturalistes, même les plus habiles, n'ayant pas eu à leur disposition assez de temps, ou des collections assez nombreuses, ont établi pour cette tribu, des genres caractérisés d'une manière si foible, si vague, si peu cons-

tante, ou si erronée, que, malgré des efforts pénibles et une patience soutenue, il étoit quelquefois impossible, en adoptant leur méthode distributive, d'inscrire un individu de cette tribu, que l'on avoit sous les yeux, dans un genre plutôt que dans un autre, de le rapporter à sa véritable espèce, ou, ce qui est la même chose, d'en reconnoître la nature.

Bloch avoit senti une partie des difficultés que je viens d'exposer; il a proposé, en conséquence, pour les espèces de cette grande famille, plusieurs nouveaux genres, dont j'ai adopté quelques uns : mais son travail à l'égard de ces animaux m'a paru d'autant plus insuffisant, qu'il n'a pas traité de toutes les espèces de cette tribu connues de son temps; qu'il n'avoit pas à classer les espèces dont je vais publier, le premier, la description; que les caractères génériques qu'il a choisis, ne sont pas tous aussi importans qu'ils doivent l'être pour produire de bonnes associations génériques; et enfin, qu'ayant composé plusieurs genres pour la tribu qui nous occupe, long-temps après avoir formé

pour cette même famille un assez grand nombre d'autres genres, sans prévoir, en quelque sorte, le besoin d'un supplément de grouppes, il avoit déja placé dans ses anciens genres, des espèces qu'il devoit rapporter aux nouveaux genres qu'il vouloit fonder.

Profitant donc des travaux de mes prédécesseurs, de l'avantage de pouvoir examiner d'immenses collections, des observations nombreuses que plusieurs naturalistes ont bien voulu me communiquer, et de l'expérience que j'ai acquise par plusieurs années d'étude et par les différens cours que j'ai donnés, j'ai considéré dans leur ensemble toutes les espèces de la tribu que nous avons dans ce moment sous les yeux; je l'ai distribuée en nouveaux grouppes; et recevant certains genres de Linné et de Bloch, modifiant les autres ou les rejetant, y ajoutant de nouveaux genres, dont quelques uns avoient été indiqués par moi dans mes cours et adoptés par mon savant ami et confrère le citoyen Cuvier dans ses *Élémens d'histoire naturelle*, donnant enfin à toutes ces sections des caractères précis, constans et

distincts, j'ai terminé l'arrangement méthodique dont on va voir le résultat.

J'ai employé et circonscrit d'une manière nouvelle et rigoureuse les genres des labres, des scares, des spares, des lutjans, des bodians, des holocentres, et des persèques. J'ai introduit parmi ces associations particulières le genre des ophicéphales, proposé récemment par Bloch. Séparant dans chaque réunion les poissons à deux nageoires dorsales, de ceux qui n'en offrent qu'une, j'ai fait naître le genre des cheilodiptères dans le voisinage des labres, celui des diptérodons auprès des spares, celui des centropomes à la suite des lutjans, celui des véritables sciènes, que l'on a eu jusqu'ici tant de peine à reconnoître, à une petite distance des bodians. J'ai placé entre ces sciènes et les bodians, le nouveau genre des *tænianotes,* qui forme un passage naturel des unes aux autres; j'ai inscrit le nouveau groupe des *cheilines* entre les labres et les cheilodiptères, celui des *hologymnoses* entre les ophicéphales et les scares, celui des *ostorhinques* entre les scares et les spares, celui des *microptères* entre les

sciènes et les holocentres; et j'ai distribué parmi les labres, parmi les lutjans, ou parmi les holocentres, les espèces appliquées par Bloch à ses genres des *johnius*, des *anthias*, des *épinéphèles*, et des *gymnocéphales*, qui m'ont paru caractérisés par des traits spécifiques plutôt que par des caractères génériques, et que, par conséquent, je n'ai pas cru devoir admettre sur mon tableau général des poissons.

Toutes ces opérations ont produit les dix-sept genres des *labres*, des *cheilines*, des *cheilodiptères*, des *ophicéphales*, des *hologymnoses*, des *scares*, des *ostorhinques*, des *spares*, des *diptérodons*, des *lutjans*, des *centropomes*, des *bodians*, des *tænianotes*, des *sciènes*, des *microptères*, des *holocentres*, et des *persèques*, dont nous allons tâcher de présenter les formes et les habitudes.

CENT QUATRIÈME GENRE.

LES LABRES.

La lèvre supérieure extensible ; point de dents incisives ni molaires ; les opercules des branchies, dénués de piquans et de dentelure ; une seule nageoire dorsale; cette nageoire du dos très-séparée de celle de la queue, ou très-éloignée de la nuque, ou composée de rayons terminés par un filament.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE LABRE HÉPATE. (*Labrus hepatus.*)	Dix aiguillons et onze rayons articulés à la nageoire du dos; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; une tache noire vers le milieu de la longueur de la nageoire dorsale; des bandes transversales noires.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
2. LE LABRE OPERCULÉ. (*Labrus operculatus.*)	Treize aiguillons et sept rayons articulés à la nageoire du dos; une tache sur chaque opercule, et neuf ou dix bandes transversales brunes.
3. LE LABRE AURITE. (*Labrus auritus.*)	Chaque opercule prolongé par une membrane alongée, arrondie à son extrémité et noirâtre.
4. LE LABRE FAUCHEUR. (*Labrus falcatus.*)	Sept aiguillons à la nageoire dorsale; les premiers rayons articulés de cette nageoire, et de celle de l'anus, prolongés de manière à leur donner la forme d'une faux.
5. LE LABRE OYÈNE. (*Labrus oyena.*)	Neuf aiguillons et dix rayons articulés à la nageoire du dos; les deux lobes de la nageoire caudale, lancéolés; les deux mâchoires égales; la couleur argentée.
6. LE LABRE SAGITTAIRE. (*Labrus jaculatrix.*)	La nageoire du dos éloignée de la nuque; les thoracines réunies l'une à l'autre par une membrane; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; cinq bandes transversales.
7. LE LABRE CAPPA. (*Labrus cappa.*)	Onze aiguillons et douze rayons articulés à la nageoire du dos; un double rang d'écailles sur les côtés de la tête.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
8. LE LABRE LÉPISME. (*Labrus lepisma.*)	Dix aiguillons et neuf rayons articulés à la nageoire du dos; une pièce ou feuille écailleuse, de chaque côté du sillon longitudinal, dans lequel cette nageoire peut être couchée.
9. LE LABRE UNIMACULÉ. (*Labrus unimaculatus.*)	Onze aiguillons et dix rayons articulés à la nageoire du dos; une tache brune sur chaque côté de l'animal.
10. LE LABRE BOHAR. (*Labrus bohar.*)	Dix aiguillons et quinze rayons articulés à la nageoire dorsale; les thoracines réunies l'une à l'autre par une membrane; deux dents de la mâchoire supérieure assez longues pour dépasser l'inférieure; la couleur rougeâtre avec des raies et des taches irrégulières blanchâtres.
11. LE LABRE BOSSU. (*Labrus gibbus.*)	Le dos élevé en bosse; les écailles rouges à leur base, et blanches à leur sommet; deux dents de la mâchoire supérieure une fois plus longues que les autres.
12. LE LABRE NOIR. (*Labrus niger.*)	Dix rayons aiguillonnés et point de rayons articulés à la nageoire du dos; les pectorales falciformes, et plus longues que les thoracines; la pièce antérieure de chaque opercule profondément échancrée.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
13. LE LABRE ARGENTÉ. (*Labrus argentatus.*)	Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire dorsale; la lèvre inférieure plus longue que la supérieure; la pièce postérieure de chaque opercule anguleuse du côté de la queue.
14. LE LABRE NÉBULEUX. (*Labrus nebulosus.*)	Dix rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire dorsale; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus; les rayons des nageoires terminés par des filamens.
15. LE LABRE GRISATRE. (*Labrus cinerascens.*)	Onze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos; cette nageoire et celle de l'anus, prolongées et anguleuses vers la caudale; une seule rangée de dents très-menues.
16. LE LABRE ARMÉ. (*Labrus armatus.*)	Un aiguillon couché horizontalement vers la tête, audevant de la nageoire du dos; la ligne latérale droite; la couleur argentée.
17. LE LABRE CHAPELET. (*Labrus catenula.*)	Onze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; huit séries de taches très-petites, rondes et égales, sur chaque côté de l'animal; deux bandes transversales sur la tête ou la nuque; le dos élevé.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
18. LE LABRE LONG-MUSEAU. (*Labrus longirostris.*)	Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire dorsale; le museau très-avancé; chaque opercule composé de deux pièces dénuées d'écailles semblables à celles du dos.
19. LE LABRE THUNBERG. (*Labrus Thunberg.*)	Douze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire dorsale; tous ces rayons plus hauts que la membrane; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure; la courbure du dos, et celle de la partie inférieure de l'animal, diminuant à la fin de la nageoire dorsale et de celle de l'anus.
20. LE LABRE GRISON. (*Labrus griseus.*)	Onze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos; celle de la queue en croissant très-peu échancré; deux grandes dents à chaque mâchoire; la couleur grisâtre.
21. LE LABRE CROISSANT. (*Labrus lunaris.*)	Huit rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos; celle de la queue en croissant; une teinte violette sur plusieurs parties de l'animal.
22. LE LABRE FAUVE. (*Labrus rufus.*)	Vingt-trois rayons à la nageoire du dos; douze à celle de l'anus; celle de la queue en croissant; tout le poisson d'une couleur fauve ou jaune.

ESPÈCES.	CARACACTÈRES.
23. LE LABRE CEYLAN. (*Labrus zeylanicus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire dorsale ; celle de la queue en croissant ; la couleur générale de l'animal verte par-dessus, et d'un pourpre blanchâtre par-dessous : des raies pourpres sur chaque opercule.
24. LE LABRE DEUX-BANDES. (*Labrus bifasciatus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à celle de l'anus ; la caudale en croissant ; deux bandes brunes et transversales sur le corps proprement dit.
25. LE LABRE MÉLAGASTRE. (*Labrus melagaster.*)	Quinze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos ; les thoracines alongées ; la pièce antérieure de l'opercule seule garnie d'écailles semblables à celles du dos.
26. LE LABRE MALAPTÈRE. (*Labrus malapterus.*)	Vingt rayons articulés et point de rayons aiguillonnés à la nageoire dorsale ; douze rayons articulés à celle de l'anus ; la tête dénuée d'écailles semblables à celles du dos.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
27. Le labre a demi rouge. (*Labrus semiruber.*)	Douze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; le sixième rayon articulé de la dorsale, beaucoup plus long que les autres; la base de la partie postérieure de la dorsale, garnie d'écailles; quatre dents plus grandes que les autres à la mâchoire supérieure; la partie antérieure de l'animal, rouge, et la postérieure jaune.
28. Le labre tétracanthe. (*Labrus tetracanthus.*)	Quatre rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à la nageoire dorsale; la lèvre supérieure large, épaisse et plissée; dix-huit rayons articulés à celle de l'anus; ces derniers rayons, et les rayons articulés de la dorsale, terminés par des filamens; trois rangées longitudinales de points noirs sur la dorsale; une rangée de points semblables sur la partie postérieure de la nageoire de l'anus; la caudale en croissant.
29. Le labre demi-disque. (*Labrus semidiscus.*)	Vingt-un rayons à la nageoire dorsale; cette nageoire festonnée, ainsi que celle de l'anus; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
29. LE LABRE DEMI-DISQUE. (*Labrus semidiscus.*)	du dos; la seconde pièce de chaque opercule, anguleuse; dix-neuf bandes transversales de chaque côté de l'animal; une tache d'une nuance très-claire, et en forme de demi-disque, à l'extrémité de la nageoire caudale, qui est en croissant.
30. LE LABRE CERCLÉ. (*Labrus doliatus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos; la seconde pièce de chaque opercule, anguleuse; la caudale en croissant; vingt-trois bandes transversales de chaque côté de l'animal.
31. LE LABRE HÉRISSÉ. (*Labrus hirsutus.*)	Onze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; la nageoire en croissant; six grandes dents à la mâchoire supérieure; la ligne latérale hérissée de petits piquans; douze raies longitudinales de chaque côté du poisson; quatre autres raies longitudinales sur la nuque; le dos parsemé de points.
32. LE LABRE FOURCHE. (*Labrus furca.*)	Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; le dernier rayon de la dorsale et

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
32. LE LABRE FOURCHE. (*Labrus furca.*)	le dernier rayon de l'anale, très-longs; les deux lobes de la caudale pointus et très-prolongés; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; de très-petites dents à chaque mâchoire.
33. LE LABRE SIX-BANDES. (*Labrus sexfasciatus.*)	Treize rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; le museau avancé; l'ouverture de la bouche très-petite; la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure; six bandes transversales; la caudale fourchue.
34. LE LABRE MACROGASTÈRE. (*Labrus macrogaster.*)	Treize rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale; le ventre très-gros; des écailles semblables à celles du dos, sur la tête et les opercules; la caudale en croissant; six bandes transversales.
35. LE LABRE FILAMENTEUX. (*Labrus filamentosus.*)	Quinze rayons aiguillonnés et garnis chacun d'un filament, et neuf rayons articulés, à la dorsale; l'ouverture de la bouche, en forme de demi-cercle vertical; quatre ou cinq bandes transversales sur le dos.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
36. LE LABRE ANGULEUX. (*Labrus angulosus.*)	Douze rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; les rayons articulés de cette dorsale beaucoup plus longs que les aiguillonnés de cette même nageoire; les lèvres larges et épaisses; des lignes et des points représentant un réseau sur la première pièce de l'opercule; la seconde pièce échancrée et anguleuse; cinq ou six rangées longitudinales de petits points de chaque côté de l'animal.
37. LE LABRE HUIT-RAIES. (*Labrus octo-vittatus.*)	Onze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale en croissant; les dents de la mâchoire supérieure beaucoup plus longues que celles de l'inférieure; la pièce postérieure de l'opercule, anguleuse; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos; quatre raies un peu obliques, de chaque côté du poisson.
38. LE LABRE MOUCHETÉ. (*Labrus punctulatus.*)	Treize rayons aiguillonnés à la dorsale, qui est très-longue; cette dorsale, l'anale et les thoracines, pointues; la caudale en

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
38. Le labre moucheté. (*Labrus punctulatus.*)	croissant; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; l'ouverture de la bouche, très-grande; cinq ou six grandes dents à la mâchoire d'en-bas, et deux dents également grandes à celle d'en-haut; toute la surface du poisson parsemée de petites taches rondes.
39. Le labre commersonnien. (*Labrus Commersonnii.*)	Neuf rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos; les dents des deux mâchoires presque égales; un rayon aiguillonné et dix-sept rayons articulés à la nageoire de l'anus; le dos et une grande partie des côtés du poisson, parsemés de taches égales, rondes et petites.
40. Le labre lisse. (*Labrus lævis.*)	Quinze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale; les rayons articulés de cette nageoire, plus longs que les aiguillonnés; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure; les dents grandes, recourbées et égales; la ligne latérale presque droite; la caudale un peu en croissant; les écailles très-difficilement visibles; cinq grandes taches ou bandes transversales.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
41. LE LABRE MACROPTÈRE. (*Labrus macropterus.*)	Vingt-huit rayons à la dorsale; vingt-un à l'anale; presque tous les rayons de ces deux nageoires, longs, et garnis de filamens; la caudale en croissant; une tache noire sur l'angle postérieur des opercules, qui sont couverts, ainsi que la tête, d'écailles semblables à celles du dos.
42. LE LABRE QUINZE-ÉPINES. (*Labrus quindecim-aculeatus.*)	Quinze rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure; les dents petites et égales; l'opercule anguleux; six bandes transversales sur le dos et la nuque.
43. LE LABRE MACROCÉPHALE. (*Labrus macrocephalus.*)	Onze rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; la tête grosse; la nuque et l'entre-deux des yeux, très-élevés; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; les dents crochues, égales, et très-séparées l'une de l'autre; la nageoire de la queue divisée en deux lobes un peu arrondis; les pectorales ayant la forme d'un trapèze.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
44. LE LABRE PLUMIÉRIEN. (*Labrus Plumieris.*)	Dix rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; un rayon aiguillonné et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; des raies bleues sur la tête; le corps argenté et parsemé de taches bleues et de taches couleur d'or; les nageoires dorées; une bande transversale et courbée sur la caudale.
45. LE LABRE GOUAN. (*Labrus Gouanii.*)	Huit rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire de l'anus; chaque opercule composé de trois pièces dénuées d'écailles semblables à celles du dos, et terminé par une prolongation large et arrondie; la ligne latérale insensible; un appendice pointu entre les thoracines; la caudale en croissant.
46. LE LABRE ENNÉACANTHE. (*Labrus enneacanthus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; la ligne latérale interrompue; six bandes transversales; deux autres bandes transversales sur la caudale, qui est en croissant; deux ou quatre dents grandes, fortes et crochues, à l'extrémité de chaque mâchoire; les écailles grandes.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
47. LE LABRE ROUGES-RAIES. (*Labrus rubro lineatus.*)	Douze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à celle de l'anus ; les dents du bord de chaque mâchoire, alongées, séparées l'une de l'autre, et seulement au nombre de quatre ; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure ; onze ou douze raies rouges et longitudinales de chaque côté du poisson ; une tache œillée à l'origine de la dorsale ; une autre tache très-grande à la base de la caudale qui est un peu en croissant.
48. LE LABRE KASMIRA. (*Labrus kasmira.*)	Dix rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale ; la lèvre inférieure plus courte que la supérieure ; les dents coniques ; la pièce antérieure des opercules, échancrée ; la caudale en croissant ; sept raies petites et bleues sur chaque côté de la tête ; quatre raies plus grandes et bleues, le long de chaque côté du corps.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue rectiligne, ou arrondie, ou lancéolée.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
49. LE LABRE PAON. (*Labrus pavo.*)	Quinze rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la dorsale; le corps et la queue d'un verd mêlé de jaune, et parsemé, ainsi que les opercules et la nageoire caudale, de taches rouges et de taches bleues; une grande tache brune auprès de chaque pectorale, et une tache presque semblable de chaque côté de la queue.
50. LE LABRE BORDÉ. (*Labrus marginalis.*)	Deux rayons aiguillonnés et vingt-deux rayons articulés à la nageoire du dos; la couleur générale brune; la dorsale et l'anale bordées de roux.
51. LE LABRE ROUILLÉ. (*Labrus ferrugineus.*)	Deux rayons aiguillonnés et vingt-six rayons articulés à la nageoire du dos; trois aiguillons et quatorze rayons articulés à celle de l'anus; le corps et la queue couleur de rouille et sans tache.

ESPÈCES.	CARACACTÈRES.
52. Le labre œillé. (*Labrus ocellaris.*)	Quatorze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; les dents égales; les rayons de la nageoire du dos, terminés par un filament; une tache bordée, auprès de la nageoire caudale.
53. Le labre mélops. (*Labrus melops.*)	Seize rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire du dos; les opercules ciliés; l'anale panachée de différentes couleurs; un croissant brun derrière les yeux; des filamens aux rayons de la nageoire du dos.
54. Le labre nil. (*Labrus niloticus.*)	Dix-sept rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale; les dents très-petites et échancrées; la couleur générale blanchâtre; la dorsale, l'anale et la caudale, nuageuses.
55. Le labre louche. (*Labrus luscus.*)	Dix-huit rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à l'anale; le dessus de l'œil, noir; toutes les nageoires jaunes ou dorées.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
56. LE LABRE TRIPLE-TACHE. (*Labrus trimaculatus.*)	Dix-sept rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois aiguillons et neuf rayons articulés à celle de l'anus; le corps et la queue rouges et couverts de grandes écailles; trois grandes taches.
57. LE LABRE CENDRÉ. (*Labrus cinereus.*)	Quatorze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; l'ouverture de la bouche étroite; les dents petites; celles de devant plus longues; des raies bleues sur les côtés de la tête; une tache noire auprès de la caudale.
58. LE LABRE CORNUBIEN. (*Labrus cornubius.*)	Seize rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à celle de l'anus; le museau en forme de boutoir; les premiers rayons de la dorsale tachetés de noir; une tache noire sur la queue, dont la nageoire est rectiligne.
59. LE LABRE MÊLÉ. (*Labrus mixtus.*)	La partie inférieure de l'animal, jaune; la supérieure bleue, avec des nuances brunes ou jaunes; les dents antérieures plus grandes que les autres.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
60. LE LABRE JAUNATRE. (*Labrus fulvus.*)	L'ouverture de la bouche large ; trois ou quatre grosses dents à l'extrémité de la mâchoire supérieure ; de petites dents au palais ; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, et garnie d'une double rangée de petites dents ; un fort aiguillon à la caudale ; les écailles minces ; la couleur fauve ou orangée.
61. LE LABRE MERLE. (*Labrus merula.*)	Dix rayons aiguillonnés et garnis d'un filament, et quinze rayons articulés à la dorsale ; la caudale rectiligne ; l'ouverture de la bouche médiocre ; les dents grandes et recourbées ; les mâchoires également avancées ; les écailles grandes ; la couleur générale d'un bleu tirant sur le noir.
62. LE LABRE RÔNE. (*Labrus rone.*)	Seize rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à celle de l'anus ; la caudale rectiligne ; la nageoire du dos s'étendant depuis la nuque jusqu'à une petite distance de la caudale ; les rayons de cette nageoire garnis d'un ou deux filamens ; la partie supérieure du pois-

ESPECES.	CARACTÈRES.
62. LE LABRE RÔNE. (*Labrus rone.*)	son, d'un rouge foncé, avec des taches et des raies vertes; la partie inférieure d'un rouge mêlé de jaune.
63. LE LABRE FULIGINEUX. (*Labrus fuliginosus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; la mâchoire supérieure un peu plus courte que l'inférieure; les deux premières dents de chaque mâchoire, plus alongées que les autres; la tête variée de verd, de rouge et de jaune; quatre ou cinq bandes transversales.
64. LE LABRE BRUN. (*Labrus fuscus.*)	Sept rayons aiguillonnés et filamenteux et treize rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à l'anale; les deux dents de devant de chaque mâchoire, plus longues que les autres; des rugosités disposées en rayons, auprès des yeux; deux raies vertes, larges et longitudinales, de chaque côté du corps; des écailles sur une partie de la caudale, qui est rectiligne; des traits colorés et semblables à des lettres chinoises, le long de la ligne latérale.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
65. Le labre échiquier. (*Labrus centiquadrus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et filamenteux et treize rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire de l'anus; les quatre dents antérieures de la mâchoire supérieure et les deux de devant de la mâchoire inférieure, plus alongées que les autres; la tête variée de rouge; toute la surface du corps et de la queue, peinte en petits espaces alternativement blanchâtres et d'un noir pourpré.
66. Le labre marbré. (*Labrus marmoratus.*)	Dix rayons aiguillonnés, et treize rayons articulés plus longs que les aiguillonnés, à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et six rayons articulés à l'anale; les dents égales et écartées l'une de l'autre; la nageoire caudale rectiligne; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos; presque toute la surface de l'animal parsemée de petites taches foncées, et de taches moins petites et blanchâtres, de manière à paroître marbrée.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
67. LE LABRE LARGE-QUEUE. (*Labrus macrourus.*)	Vingt-six rayons à la nageoire du dos; dix-neuf à celle de l'anus; le museau petit et avancé; les dents grandes, fortes et triangulaires; dix rayons divisés chacun en quatre ou cinq ramifications, à la caudale, qui est rectiligne et très-large, ainsi que très-longue, relativement aux autres nageoires; un grand nombre de petites raies longitudinales sur le dos; une tache sur la dorsale, à son origine; presque toute la queue, l'anale et l'extrémité de la nageoire du dos, d'une couleur foncée.
68. LE LABRE GIRELLE. (*Labrus julis.*)	Neuf rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; les deux dents de devant de la mâchoire supérieure, plus grandes que les autres; une large raie longitudinale, dentelée, et d'un blanc jaunâtre, de chaque côté du corps; le plus souvent, une raie bleue, étroite et longitudinale, au-dessous de la raie dentelée; la caudale arrondie.
69. LE LABRE PAROTIQUE. (*Labrus paroticus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; les dents de devant plus grandes que les autres; les nageoires rousses; une tache d'un beau bleu sur chaque opercule.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
70. LE LABRE BERGSNYLTRE. (*Labrus bergsnyltrus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus; les rayons de la dorsale garnis de filamens; une tache noire sur la queue.
71. LE LABRE GUAZE. (*Labrus guaza.*)	Onze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la dorsale; la caudale arrondie, et composée de rayons plus longs que la membrane qui les réunit; la couleur brune.
72. LE LABRE TANCOÏDE. (*Labrus tancoïdes.*)	Quinze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; le museau recourbé vers le haut; la caudale arrondie; la couleur générale d'un rouge nuageux, ou des raies nombreuses, rouges, bleues et jaunes.
73. LE LABRE DOUBLE-TACHE. (*Labrus bimaculatus.*)	Quinze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; quatre rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; des filamens aux rayons de la nageoire du dos, et aux deux premiers rayons de chaque thoracine; l'anale lancéolée; l'extrémité de la dorsale en forme de faux; une grande tache

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
73. LE LABRE DOUBLE-TACHE. (*Labrus bimaculatus.*)	sur chaque côté du corps et sur chaque côté de la queue de l'animal.
74. LE LABRE PONCTUÉ. (*Labrus punctatus.*)	Quinze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; quatre rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à celle de l'anus; toutes les nageoires pointues, excepté la caudale, qui est arrondie; la pièce postérieure de chaque opercule couverte d'écailles semblables par leur forme, et égales par leur grandeur, à celles du dos; la ligne latérale interrompue; de petites écailles sur une partie de la dorsale et de l'anale; plusieurs rayons articulés de la dorsale beaucoup plus alongés que les aiguillons de cette nageoire; un grand nombre de points, neuf raies longitudinales, et trois taches rondes, sur chaque côté du poisson.
75. LE LABRE OSSIFAGE. (*Labrus ossiphagus.*)	Dix-sept rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus.
76. LE LABRE ONITE. (*Labrus onitis.*)	Dix-sept rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
76. Le labre onite. (*Labrus onitis.*)	aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale ; la caudale arrondie et jaune ; la couleur générale brune ; la partie inférieure de l'animal tachetée de gris et de brun ; des filamens aux rayons de la nageoire dorsale.
77. Le labre perroquet. (*Labrus psittacus.*)	Dix-huit rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la couleur générale verte ; le dessous du corps jaune ; une raie longitudinale bleue, de chaque côté du corps ; quelquefois des taches bleues sur le ventre.
78. Le labre tourd. (*Labrus turdus.*)	Dix-huit rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à l'anale ; le corps et la queue alongés ; la partie supérieure de l'animal jaune, avec des taches blanches ou vertes, et quelquefois avec des taches blanches et bordées d'or au-dessous du museau.
79. Le labre cinq-épines. (*Labrus pentacanthus.*)	Dix-neuf rayons aiguillonnés et six rayons articulés à la dorsale ; cinq rayons

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
79. Le labre cinq-épines. (*Labrus pentacanthus.*)	aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; des filamens aux rayons de la nageoire du dos; le corps et la queue bleus, ou rayés de bleu.
80. Le labre chinois. (*Labrus chinensis.*)	Dix-neuf rayons aiguillonnés et cinq rayons articulés à la dorsale; cinq rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale; des filamens aux rayons de la nageoire du dos; le sommet de la tête très-obtus; la couleur livide.
81. Le labre japonois. (*Labrus japonicus.*)	Dix rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et cinq rayons articulés à la nageoire de l'anus; des filamens aux rayons de la nageoire du dos; les opercules couverts d'écailles semblables à celles du corps; des dents petites et aiguës aux mâchoires; la couleur jaune.
82. Le labre linéaire. (*Labrus linearis.*)	Vingt rayons aiguillonnés et un rayon articulé à la nageoire du dos; quinze rayons à celle de l'anus; la dorsale très-longue; le corps alongé; la tête comprimée; la couleur blanche ou blanchâtre.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
83. LE LABRE LUNULÉ. (*Labrus lunulatus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; les écailles larges et striées en creux; les pectorales et la caudale arrondies; la ligne latérale interrompue; la couleur générale d'un brun verdâtre, avec des bandes transversales plus foncées; le plus souvent un croissant jaune et bordé de noir, sur le bord postérieur de chaque opercule; deux taches jaunes sur la membrane branchiale, qui est verte.
84. LE LABRE VARIÉ. (*Labrus variegatus.*)	Dix-sept rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à l'anale; les lèvres larges et doubles; la caudale un peu arrondie; le corps et la queue alongés; la couleur générale rouge; quatre raies longitudinales olivâtres, et quatre autres bleues, de chaque côté du poisson; la dorsale bleue à son origine, ensuite blanche, ensuite rouge; la caudale bleue en haut, et jaune en bas.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
85. Le labre maillé. (*Labrus reticulatus.*)	Quinze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; l'ensemble du poisson comprimé et ovale; la couleur verte avec un réseau rouge; une tache noire sur chaque opercule et sur la dorsale; des bandes et des filamens rouges, à la nageoire du dos.
86. Le labre tacheté. (*Labrus guttatus.*)	Quinze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à l'anale; la couleur générale rougeâtre; un grand nombre de points blancs disposés avec ordre; des taches noires; une tache au milieu de la base de la caudale.
87. Le labre cock. (*Labrus coquus.*)	La caudale arrondie; la partie supérieure nuancée de pourpre et de bleu foncé; l'inférieure d'un beau jaune.
88. Le labre canude. (*Labrus cinædus.*)	Des rayons aiguillonnés à la dorsale, qui s'étend depuis la nuque jusqu'à la caudale; la gueule petite; les dents crénelées, ou lobées; la couleur générale jaune; le dos d'un rouge pourpre.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
89. LE LABRE BLANCHES-RAIES. (*Labrus albo vittatus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale ; une seule rangée de dents petites et aiguës à chaque mâchoire; les lèvres très-épaisses ; le corps alongé ; la couleur générale jaunâtre ; deux raies longitudinales blanches et très-longues, et une troisième raie supérieure semblable aux deux premières, mais plus courte, de chaque côté de l'animal ; la caudale arrondie.
90. LE LABRE BLEU. (*Labrus cœruleus.*)	Dix-sept rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos ; deux rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire de l anus ; la couleur générale bleue, avec des taches jaunes et des raies bleuâtres ; une grande tache bleue sur le devant de la dorsale ; les thoracines, l'anale et la caudale, bordées de la même couleur ; les dents de devant plus longues que les autres.
91. LE LABRE RAYÉ. (*Labrus lineatus.*)	Dix-sept rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à l'anale ; les

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
91. LE LABRE RAYÉ. (*Labrus lineatus.*)	dents de devant plus longues que les autres; le museau long; la nuque un peu relevée et convexe; le corps alongé; la caudale arrondie; le dos rougeâtre; les côtés bleus; la poitrine jaune; le ventre d'un bleu pâle; quatre raies vertes et longitudinales de chaque côté du poisson.
92. LE LABRE BALLAN. (*Labrus ballan.*)	Vingt rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; un sillon sur la tête; une petite cavité rayonnée sur chaque opercule; la couleur jaune, avec des taches couleur d'orange.
93. LE LABRE BERGYLTE. (*Labrus bergylta.*)	Vingt rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; la tête alongée; les écailles grandes; les derniers rayons de la dorsale et de l'anale, beaucoup plus longs que les autres; des taches sur les nageoires; des raies brunes et bleues, disposées alternativement sur la poitrine.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
94. LE LABRE HASSEK. (*Labrus hassek.*)	Point de rayons aiguillonnés aux nageoires; le corps très-alongé; la ligne latérale droite ou presque droite; une raie longitudinale et mouchetée de noir, de chaque côté de l'animal.
95. LE LABRE ARISTÉ. (*Labrus aristatus.*)	Trente-deux rayons à la dorsale; vingt-cinq à l'anale; le corps comprimé et ovale; les écailles courtes, et relevées chacune par deux arêtes: les dents éloignées l'une de l'autre; les deux de devant de la mâchoire inférieure, plus avancées que les autres.
96. LE LABRE BIRAYÉ. (*Labrus bivittatus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à l'anale; toutes les nageoires pointues, excepté celle de la queue, qui est arrondie; le dos rouge; les côtés jaunes; deux raies longitudinales et brunes, de chaque côté du poisson; la supérieure placée sur l'œil; des taches jaunes sur la caudale, qui est violette; le ventre rougeâtre.
97. LE LABRE GRANDES-ÉCAILLES. (*Labrus macrolepidotus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
97. LE LABRE GRANDES-ÉCAILLES. (*Labrus macrolepidotus.*)	celle de l'anus; les écailles grandes et lisses; les mâchoires aussi avancées l'une que l'autre; la tête courte et comprimée; deux demi-cercles de pores muqueux au-dessous des yeux; la caudale arrondie; la couleur générale jaune.
98. LE LABRE TÊTE-BLEUE. (*Labrus cyanocephalus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à celle de l'anus; la caudale arrondie; la ligne latérale interrompue; les écailles grandes, rondes et minces; les opercules terminés en pointe du côté de la queue; le dos bleu; les côtés argentés; la tête bleue.
99. LE LABRE A GOUTTES. (*Labrus guttulatus.*)	Point de rayons aiguillonnés; dix-neuf rayons à la dorsale, neuf à l'anale; la caudale arrondie; les écailles dures et couvertes d'une membrane; le dos brun; les côtés bleus; le dessous blanchâtre; la tête bleue; des taches argentées sur la tête, les côtés et l'anale; des taches jaunes sur la nageoire du dos.

ESPÈCES.	CARACAGTÈRES.
100. LE LABRE BOISÉ. (*Labrus tessellatus.*)	Dix-sept rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; la tête et les opercules presque entièrement dénués d'écailles semblables à celles du dos, excepté dans une petite place auprès des yeux; les deux mâchoires également avancées; plusieurs pores muqueux au-dessous des narines; quatre rayons à la membrane branchiale, qui est étroite; les écailles petites et molles; le corps alongé; la caudale arrondie; le dos violet; les côtés argentés; des taches imitant des compartimens de boiserie.
101. LE LABRE CINQ-TACHES. (*Labrus quinque-maculatus.*)	Quinze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; la tête garnie d'écailles semblables à celles du dos; un demi-cercle de pores muqueux au-dessous de chaque narine; la couleur générale d'un jaune mêlé de violet; une tache sur le nez; une tache sur l'opercule; deux taches sur la dorsale, et une cinquième sur la nageoire de l'anus.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
102. LE LABRE MICROLÉPIDOTE. (*Labrus microlepidotus.*)	Dix-sept rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; les opercules garnis d'écailles semblables à celles du dos; les écailles très-petites; la partie supérieure de l'animal d'un jaune brun et sans tache; l'inférieure argentée; la caudale arrondie.
103. LE LABRE VIEILLE. (*Labrus vetula.*)	Seize rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à l'anale; six rayons à la membrane branchiale; le museau dénué d'écailles semblables à celles du dos; de petites écailles sur la caudale, qui est arrondie; la tête rougeâtre; le dos couleur de plomb; les côtés jaunes et tachés; les thoracines, l'anale et la caudale bleuâtres et bordées de noir; des taches arrondies et petites sur l'anale, la caudale et la dorsale.
104. LE LABRE KARUT. (*Labrus carutta.*)	Onze rayons aiguillonnés et vingt-neuf rayons articulés à la dorsale, qui présente deux parties très-distinctes; toute la tête couverte d'écailles semblables à

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
104. LE LABRE KARUT. (*Labrus carutta.*)	celles du dos; la caudale arrondie; la partie supérieure du museau plus avancée que l'inférieure.
105. LE LABRE ANÉI. (*Labrus aneus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et vingt-quatre rayons articulés à la dorsale, qui présente deux parties très-distinctes; toute la tête couverte d'écailles semblables à celles du dos; la caudale arrondie; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure.
106. LE LABRE CEINTURE. (*Labrus cingulum.*)	Neuf rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; seize rayons à celle de l'anus; les deux dents de devant de chaque mâchoire, plus grandes que les autres; le museau pointu; la partie antérieure de l'animal livide, la postérieure brune; ces deux portions séparées par une bande ou ceinture blanchâtre; des taches petites, lenticulaires, et d'un noir pourpré, sur la tête, la dorsale, l'anale, et la caudale, qui est arrondie.
107. LE LABRE DIGRAMME. (*Labrus digramma.*)	Onze rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire du dos; un rayon aiguillonné et dix rayons articulés à celle de l'anus;

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
107. LE LABRE DIGRAMME. (*Labrus digramma.*)	la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure; les deux dents de devant plus grandes que les autres; deux lignes latérales; la supérieure se terminant un peu au-delà de la dorsale, et s'y réunissant à la latérale opposée; l'inférieure commençant à peu près au-dessous du milieu de la dorsale, et allant jusqu'à la caudale, qui est arrondie.
108. LE LABRE HOLOLÉPIDOTE. (*Labrus hololepidotus.*)	Onze rayons aiguillonnés et vingt-sept rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; les dents de la mâchoire inférieure à peu près égales; la tête et les opercules garnis d'écailles semblables à celles du dos; chaque opercule terminé en pointe; la caudale très-arrondie.
109. LE LABRE TÆNIOURE. (*Labrus tæniourus.*)	Vingt rayons à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; les dents des deux mâchoires grandes et séparées; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos; les écailles grandes et bordées d'une couleur foncée;

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
109. LE LABRE TÆNIOURE. (*Labrus tæniourus.*)	point de ligne latérale facilement visible; une bande transversale à la base de la caudale, qui est arrondie.
110. LE LABRE PARTERRE. (*Labrus hortulanus.*)	Cinq rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale, qui est basse; deux rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à l'anale; le museau avancé; les dents de la mâchoire supérieure, presque horizontales; deux lignes latérales se réunissant en une vers le milieu de la nageoire du dos; la caudale arrondie; des taches sur la tête et les opercules, qui sont dénués d'écailles semblables à celles du dos; une ou deux taches à côté de chaque rayon de la dorsale et de l'anale; la surface du corps et de la queue, divisée par des raies obliques, en losanges dont le milieu présente une tache.
111. LE LABRE SPAROÏDE. (*Labrus sparoïdes.*)	Dix rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; dix rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à l'anale, qui est très-grande; la hauteur du corps égale, ou à peu près, à la longueur du corps et de la queue pris ensemble; une concavité au-dessus des

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
111. Le labre sparoïde. (*Labrus sparoïdes.*)	yeux; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la tête et les opercules garnis d'écailles semblables à celles du dos; la caudale arrondie; des taches irrégulières, ou en croissant, ou en larmes, répandues sans ordre, sur chaque côté de l'animal.
112. Le labre léopard. (*Labrus leopardus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; l'ouverture de la bouche assez grande; les deux dents de devant de chaque mâchoire, plus grandes que les autres; deux pièces à chaque opercule; la caudale et les pectorales arrondies; les rayons aiguillonnés de la dorsale plus hauts que la membrane; point d'écailles facilement visibles; une raie noire s'étendant depuis l'œil jusqu'à la pointe postérieure de l'opercule; une bande très-foncée placée sur la caudale; des taches composées de taches plus petites, et répandues sur la tête, le corps, la queue, la dorsale et l'anale, de manière à imiter les couleurs du léopard.

ESPECES.	CARACTÈRES.
113. Le labre malaptéronote. (*Labrus malapteronotus.*)	Vingt-un rayons articulés à la nageoire du dos; treize rayons à celle de l'anus; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure; les dents de devant de la mâchoire inférieure inclinées en avant; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos; une tache foncée sur la pointe postérieure de l'opercule; la ligne latérale fléchie en en-bas et formant ensuite un angle, pour se diriger vers la caudale, qui est arrondie; trois bandes blanchâtres de chaque côté du poisson.
114. Le labre diane. (*Labrus diana.*)	Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire de l'anus; la nageoire dorsale présentant trois portions distinctes; la caudale arrondie; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos; quatre grandes dents au bout de la mâchoire supérieure; deux grandes dents au bout de la mâchoire inférieure; une dent grande et tournée en avant à chaque coin de l'ouverture de la bouche; un petit croissant d'une couleur foncée sur chaque écaille.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
115. LE LABRE MACRODONTE. (*Labrus macrodontus.*)	Treize rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; les derniers rayons de la dorsale et de l'anale, plus longs que les premiers; les écailles assez grandes; la partie postérieure de la tête relevée; quatre dents fortes et crochues à l'extrémité de chaque mâchoire; une dent forte, crochue, et tournée en avant, auprès de chaque coin de l'ouverture de la bouche.
116. LE LABRE NEUSTRIEN. (*Labrus Neustriæ.*)	Vingt rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus; sept rayons à la membrane branchiale; la caudale arrondie; les dents égales, fortes et séparées l'une de l'autre; le dos marbré d'aurore, de brun et de verdâtre; les côtés marbrés d'aurore, de brun et de blanc.
117. LE LABRE CALOPS. (*Labrus calops.*)	Douze rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la dorsale; treize rayons à l'anale; le premier et le dernier des rayons de la nageoire de l'anus articulés; l'œil très-grand et très-brillant; la ligne laté-

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
117. LE LABRE CALOPS. (*Labrus calops.*)	rale droite; les écailles fortes et larges; la tête dénuée d'écailles semblables à celles du dos; une tache grande et brune au-delà mais auprès de chaque nageoire pectorale.
118. LE LABRE ENSANGLANTÉ. (*Labrus cruentatus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos; les dents courtes, égales et séparées l'une de l'autre; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; l'œil très-grand; la ligne latérale très-voisine du dos; la hauteur de l'extrémité de la queue, très-inférieure à celle de sa partie antérieure; la caudale arrondie; la couleur générale argentée, avec des taches très-grandes, irrégulières, et couleur de sang.
119. LE LABRE PERRUCHE. (*Labrus psittaculus.*)	Dix-huit rayons à la dorsale, qui est très-basse, et à peu près de la même hauteur dans toute sa longueur; l'ouverture de la bouche très-petite; les deux mâchoires presque égales; le corps alongé; la caudale arrondie; la couleur générale verte; trois raies longitudinales et rouges de chaque côté de l'animal; une raie rouge et longitu-

ESPECES.	CARACTÈRES.
119. LE LABRE PERRUCHE. (*Labrus psittaculus.*)	dinale sur la dorsale, qui est jaune; une bande noire sur chaque œil; une bande rouge et bordée de bleue, de l'œil à l'origine de la dorsale, et sur le bord postérieur de chacune des deux pièces de l'opercule.
120. LE LABRE KESLIK. (*Labrus keslik.*)	Huit rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale rectiligne; l'opercule terminé par une prolongation arrondie à son extrémité; la ligne longitudinale qui termine le dos, droite, ou presque droite; des raies longitudinales jaunâtres, et souvent festonnées; une tache bleue auprès de la base de chaque pectorale.
121. LE LABRE COMBRE. (*Labrus comber.*)	Vingt rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et quatre rayons articulés à l'anale; la caudale lancéolée; l'opercule terminé par une prolongation arrondie à son extrémité; le dos rouge; une raie longitudinale et argentée de chaque côté de l'animal.

TROISIÈME SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue divisée en trois lobes.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
122. LE LABRE BRASILIEN (*Labrus brasiliensis.*)	Neuf rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et vingt-deux rayons articulés à la nageoire de l'anus; le premier et le dernier rayon de la caudale, prolongés en arrière; deux dents recourbées et plus longues que les autres, à la mâchoire supérieure; quatre dents semblables à la mâchoire inférieure; deux ou trois lignes longitudinales à la dorsale et à l'anale.
123. LE LABRE VERD. (*Labrus viridis.*)	Huit rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; treize rayons à l'anale; le premier et le dernier rayon de la caudale très-prolongés en arrière; les deux dents de devant de chaque mâchoire plus longues que les autres; les écailles vertes et bordées de jaune; presque toutes les nageoires jaunes, et le plus souvent bordées ou rayées de verd.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
124. LE LABRE TRILOBÉ. (*Labrus trilobatus.*)	Vingt-neuf rayons à la nageoire du dos; dix-sept à celle de l'anus; la dorsale longue et basse; les dents grandes, fortes, et presque égales les unes aux autres; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos; la ligne latérale ramifiée, droite, fléchie ensuite vers le bas, et enfin droite jusqu'à la caudale; des taches nuageuses.
125. LE LABRE DEUX-CROISSANS. (*Labrus bilunulatus.*)	Treize rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale, qui présente deux portions distinctes; la tête dénuée d'écailles semblables à celles du dos; quatre grandes dents à chaque mâchoire; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure; une petite tache sur un grand nombre d'écailles; une grande tache de chaque côté de l'animal, auprès de l'extrémité de la dorsale.
126. LE LABRE HÉBRAÏQUE. (*Labrus hebraïcus.*)	Vingt-un rayons articulés à la nageoire du dos; treize rayons à la nageoire de l'anus; des raies imitant des caractères hébraïques ou orientaux, sur la tête et les opercules, qui sont

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
126. LE LABRE HÉBRAÏQUE. (*Labrus hebraïcus.*)	dénués d'écailles semblables à celles du dos; une petite tache à la base d'un très-grand nombre d'écailles; les pectorales d'une couleur très-claire ou très-vive, ainsi qu'une bande transversale située auprès de chaque opercule.
127. LE LABRE LARGE-RAIE. (*Labrus latovittatus.*)	Quarante-deux rayons presque tous articulés à la dorsale; quarante-un rayons articulés à l'anale; la dorsale et l'anale très-longues; le corps alongé; la tête très-alongée, et dénuée, ainsi que les opercules, d'écailles semblables à celles du dos; un grand nombre de dents très-petites et égales; une raie longitudinale sur la base de la nageoire du dos; une raie longitudinale, large et droite, depuis la base de chaque pectorale jusqu'à la caudale.
128. LE LABRE ANNELÉ. (*Labrus annulatus.*)	Vingt-un rayons à la nageoire du dos; quinze rayons à celle de l'anus; les dents petites et égales; l'opercule terminé un peu en pointe; les écailles très-difficiles à voir; dix-neuf bandes transversales,

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
128. LE LABRE ANNELÉ. (*Labrus annulatus.*)	étroites, régulières, semblables, et placées de chaque côté du poisson, de manière à se réunir avec les bandes analogues du côté opposé.

LE LABRE HÉPATE*.

La Nature n'a accordé aux labres ni la grandeur, ni la force, ni la puissance. Ils ne règnent pas au milieu des ondes en tyrans redoutables. Des formes singulières, des habitudes extraordinaires, des facultés terribles, ou, pour ainsi dire, merveilleuses, un goût exquis, une qualité particulière dans leur chair, n'ont point lié leur histoire avec celle des navigations lointaines, des expéditions hardies, des pêches fameuses, du commerce des peuples, des usages et des mœurs des différens siècles. Ils n'ont point eu de fastueuse célébrité. Mais ils ont reçu des proportions agréables, des mouvemens agiles, des

* Labrus hepatus.

Id. *Linné, édition de Gmelin.*

Labre hépate. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*

Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

Labrus maxillâ inferiore longiore, caudâ bifurcâ, etc. *Artedi, gen.* 35, *syn.* 53.

rames rapides. Mais toutes les couleurs de l'arc céleste leur ont été données pour leur parure. Les nuances les plus variées, les tons les plus vifs, leur ont été prodigués. Le feu du diamant, du rubis, de la topaze, de l'émeraude, du saphir, de l'améthyste, du grenat, scintille sur leurs écailles polies; il brille sur leur surface en gouttes, en croissans, en raies, en bandes, en anneaux, en ceintures, en zones, en ondes; il se mêle à l'éclat de l'or et de l'argent qui y resplendit sur de grandes places, ou il relève les reflets plus doux, les teintes obscures, les aires pâles, et, pour ainsi dire, décolorées. Quel spectacle enchanteur ne présenteroient-ils pas, si appelés de toutes les mers qu'ils habitent, et réunis dans une de ces vastes plages équatoriales, où un océan de lumière tombe de l'atmosphère qu'il inonde, sur les flots qu'il pénètre, illumine, dore et rougit, ils pressoient, mêloient, confondoient leurs grouppes nombreux, émaillés et éclatans, faisoient jaillir au travers du crystal des eaux et de dessus les facettes si multipliées de leur surface luisante, les rayons abondans d'un soleil

sans nuages, et présentoient dans toute la vivacité de leurs couleurs, avec toute la magie d'une variété presque infinie, et par le pouvoir le plus étendu des contrastes, la richesse de leurs vêtemens, la magnificence de leurs décorations, et le charme de leur parure!

C'est en les voyant ainsi rassemblés, que l'ami de la Nature, que le chantre des êtres créés, rappelant dans son ame émue toutes les jouissances que peut faire naître la contemplation des superbes habitans des eaux, et environné, par les prestiges d'une imagination animée, de toutes les images riantes que la mythologie répandit sur les bords fortunés de l'antique Grèce, voudroit entonner de nouveau un hymne à la beauté. Une philosophie plus calme et plus touchante suspendroit cependant son essor poétique. Un présent bien plus précieux, diroit-elle à son cœur, a été fait par la bienfaisante Nature à ces animaux dont la splendeur et l'élégance plaisent à vos yeux. Ils ont plus que de l'éclat, ils ont le repos; l'homme du moins ne leur déclare presque jamais la guerre; et si leur asyle, où ils ont si

peu souvent à craindre les filets ou les lignes des pêcheurs, est quelquefois troublé par la tempête, ils peuvent facilement échapper à l'agitation des vagues, et aller chercher dans d'autres plages, des eaux plus tranquilles et un séjour plus paisible. Tous les climats peuvent en effet leur convenir. Il n'est aucune partie du globe où on ne trouve une ou plusieurs espèces de labres; ils vivent dans les eaux douces des rivières du Nord, et dans les fleuves voisins de l'équateur et des tropiques. On les rencontre auprès des glaces amoncelées de la Norvége ou du Groenland, et auprès des rivages brûlans de Surinam ou des Indes orientales; dans la haute mer, et à une petite distance des embouchures des rivières; non loin de la Caroline, et dans les eaux qui baignent la Chine et le Japon; dans le grand Océan, et dans les mers intérieures, la Méditerranée, le golfe de Syrie, l'Adriatique, la Propontide, le Pont-Euxin, l'Arabique; dans la mer si souvent courroucée d'Écosse, et dans celle que les ouragans soulèvent contre les promontoires austraux de l'Asie et de l'Afrique.

De cette dissémination de ces animaux sur le globe, de cette diversité de leurs séjours, de cette analogie de tant de climats différens avec leur bien-être, il résulte une vérité très-importante pour le naturaliste, et que nous avons déja plusieurs fois indiquée : c'est que les oppositions d'un climat à un autre sont presque nulles pour les habitans des eaux; que l'influence de l'atmosphère s'arrête, pour ainsi dire, à la surface des mers; qu'à une très-petite distance de cette même surface et des rivages qui contiennent les ondes, l'intérieur de l'océan présente à peu près dans toutes les saisons et sous tous les degrés d'élévation du pole, une température presque uniforme, dans laquelle les poissons plongent à volonté et vont chercher, toutes les fois qu'ils le desirent, ce qu'on pourroit appeler leur printemps éternel; qu'ils peuvent, dans cet abri plus ou moins écarté et séparé de l'inconstante atmosphère, braver et les ardeurs du soleil des tropiques, et le froid rigoureux qui règne autour des montagnes congelées et entassées sur les océans polaires; qu'il est possible que

les animaux marins aient des retraites tempérées au-dessous même de ces amas énormes de monts de glace flottans ou immobiles; et que les grandes diversités que les mers et les fleuves présentent relativement aux besoins des poissons, consistent principalement dans le défaut ou l'abondance d'une nourriture nécessaire, dans la convenance du fond, et dans les qualités de l'eau salée ou douce, trouble ou limpide, pesante ou légère, privée de mouvement ou courante, presque toujours paisible ou fréquemment bouleversée par d'horribles tempêtes.

Il ne faut pas conclure néanmoins de ce que nous venons de dire, que toutes les espèces de labres aient absolument la même organisation : les unes ont le dos élevé, et une hauteur remarquable relativement à leur longueur, pendant que d'autres, dont le corps et la queue sont très-alongés, présentent dans cette même queue une rame plus longue, plus étendue en surface, plus susceptible de mouvemens alternatifs et précipités. La longueur, la largeur et la figure des nageoires offrent aussi de

grandes différences, lorsqu'on les considère dans diverses espèces de labres. D'ailleurs plusieurs de ces poissons ont les yeux beaucoup plus gros que ceux de leurs congénères, et conformés de manière à leur donner une vue plus fine, ou plus forte, ou plus délicate, et plus exposée à être altérée par la vive lumière des régions polaires, ou par les rayons plus éblouissans encore que le soleil répand dans les contrées voisines des tropiques. De plus, la forme, les dimensions, le nombre et la disposition des dents varient beaucoup dans les labres, suivant leurs différentes espèces. Ceux-ci ont des dents très-grandes, et ceux-là des dents très-petites; dans quelques espèces ces armes sont égales entre elles, et dans d'autres très-inégales; et enfin, lorsqu'on examine successivement tous les labres déja connus, on voit ces mêmes dents tantôt presque droites et tantôt très-crochues, souvent implantées perpendiculairement dans les os des mâchoires, et souvent inclinées dans un sens très-oblique. Il n'est donc pas surprenant qu'il y ait aussi de la diversité dans les alimens des différentes espèces

que nous allons décrire rapidement; et voilà pourquoi, tandis que la plupart des labres se nourrissent d'œufs, de vers, de mollusques, d'insectes marins, de poissons très-jeunes ou très-petits, quelques uns de ces osseux, et particulièrement le tancoïde, qui vit dans la mer Britannique, préfèrent des crustacées ou des animaux à coquille, dont ils peuvent briser la croûte, ou concasser l'écaille.

Au reste, si les naturalistes qui nous ont précédés, ont bien observé les couleurs et les formes d'un assez grand nombre de véritables labres, ils se sont peu attachés à connoître leurs habitudes générales, qui ne présentant rien de différent de la manière de vivre de plusieurs genres de thoracins osseux, n'ont piqué leur curiosité par aucun phénomène particulier et remarquable. Nous n'avons donc pu tirer de la diversité des mœurs de ces poissons, qu'un petit nombre d'indications pour parvenir à distinguer les espèces auxquelles ils appartiennent. Mais en combinant les traits de la conformation extérieure avec les tons et les distributions des couleurs,

nous avons obtenu des caractères spécifiques d'autant plus propres à faire éviter toute équivoque, que la nuance et sur-tout les dispositions de ces mêmes couleurs m'ont paru constantes dans les diverses espèces de labres, malgré les différences d'age, de sexe et de pays natal, que les individus m'ont présentées dans les nombreux examens que j'ai été à portée d'en faire; et c'est ainsi que nous avons pu composer un tableau sur lequel on distinguera sans peine les signes caractéristiques des cent vingt-huit espèces de véritables-labres que l'on devra compter d'après les recherches que j'ai eu le bonheur de faire.

La première de ces cent vingt-huit espèces qui se présente sur le tableau méthodique de leur genre, est l'hépate. Ajoutons à ce que nous en avons dit dans ce tableau *, que l'on trouve ce poisson dans la Méditerranée, et dans

---

* 13 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
3 rayons aiguillonnés et 6 rayons articulés à la nageoire de l'anus.

quelques rivières qui portent leurs eaux au fond de l'Adriatique, que son museau est pointu, que son palais montre un espace triangulaire hérissé d'aspérités, et que ses mâchoires sont garnies de petites dents.

LE LABRE OPERCULÉ[1], LE LABRE AURITE[2],

LE LABRE FAUCHEUR[3], LE LABRE OYÈNE[4], LE LABRE SAGITTAIRE[5], LE LABRE CAPPA[6], LE LABRE LÉPISME[7], LE LABRE UNIMACULÉ[8], LE LABRE BOHAR[9], ET LE LABRE BOSSU[10].

L'OPERCULÉ et le sagittaire habitent les mers qui baignent l'Asie, et particulièrement le grand golfe de l'Inde;

---

[1] Labrus operculatus.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Amœnit. academic. 4, *p.* 248.
Labre mouche. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[2] Labrus auritus.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Labre aurite. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*



De Seve del.

L. Sauvigné Sculp.

1 Variété du LABRE Unimaculé. 2 LABRE Moucheté.

3 Variété du SPARE brunâtre.

la mer d'Arabie nourrit l'oyène, le bohar et le bossu; la Méditerranée est le séjour du cappa et de l'unimaculé; et c'est dans les eaux douces ou dans les eaux salées de l'Amérique septentrionale que vivent l'aurite et le faucheur. Les dents

---

[3] Labrus falcatus.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Labre faucheur. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[4] Labrus oyena.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Forskael, Faun. Arab. p. 35, n. 29.
Labre oyène. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[5] Labrus jaculatrix.
Sciène sagittaire. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*
Transact. philosoph. vol. 56, p. 187.

[6] Labrus cappa.
Sciæna cappa. *Linné, édition de Gmelin.*
*Mus. Ad. Frid. 2, p. 81, *.*
Sciène daine. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*
Id. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*

du faucheur sont aiguës; celles de l'oyène nombreuses et très-courtes; l'unimaculé a quatre dents à la mâchoire d'en-haut, et six dents un peu grandes, ainsi que quelques autres plus petites,

---

[7] Labrus lepisma.
Sciæna lepisma. *Linné, édition de Gmelin.*
Sciène lépisme. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*
Id. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*

[8] Labrus unimaculatus.
Sciæna unimaculata. *Linné, édition de Gmelin.*
Sciène mouche. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*
Id. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*

[9] Labrus bohar.
Sciæna bohar. *Linné, édition de Gmelin.*
Forskael, Faun. Arab. p. 46, *n.* 47.
Sciène bohar. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[10] Labrus gibbus.
Sciæna gibba. *Linné, édition de Gmelin.*
Forskael, Faun. Arab. p 46, *n.* 48.
Sciène nagil. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

à la mâchoire d'en-bas. D'ailleurs l'operculé * présente de petites taches noires

---

* 16 rayons à chaque nageoire pectorale de l'operculé.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons aiguillonnés et 13 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
16 rayons à celle de la queue.

10 rayons aiguillonnés et 11 rayons articulés à la nageoire dorsale de l'aurite.
15 rayons à chacune des pectorales.
6 rayons à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 10 rayons articulés à l'anale.
17 rayons à la caudale.

20 rayons articulés à la nageoire dorsale du faucheur.
17 rayons à chacune des pectorales.
5 rayons à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 17 rayons articulés à l'anale.
20 rayons à la caudale.

15 rayons à chacune des pectorales de l'oyène.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 7 rayons articulés à l'anale.
16 rayons à la caudale.

sur le derrière de la tête ; le faucheur, une couleur argentée ; l'oyène, des nageoires d'un verd de mer, et quelquefois

---

4 rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire dorsale du sagittaire.
12 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 15 rayons articulés à l'anale.
17 rayons à la caudale.

16 rayons à chacune des pectorales du cappa.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 10 rayons articulés à l'anale.
17 rayons à la caudale.

11 rayons à chaque nageoire pectorale du lépisme.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 8 rayons articulés à l'anale.
13 rayons à la caudale.

15 rayons à chacune des nageoires pectorales de l'unimaculé.

des raies rouges; et le sagittaire, des nuances d'un jaune doré.

---

1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à l'anale.
17 rayons à la caudale.

7 rayons à la membrane branchiale du bohar.
16 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à l'anale.
17 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du bossu.
10 rayons aiguillonnés et 5 rayons articulés à la nageoire du dos.
16 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à l'anale.
17 rayons à la caudale.

LE LABRE NOIR[1],

LE LABRE ARGENTÉ[2],

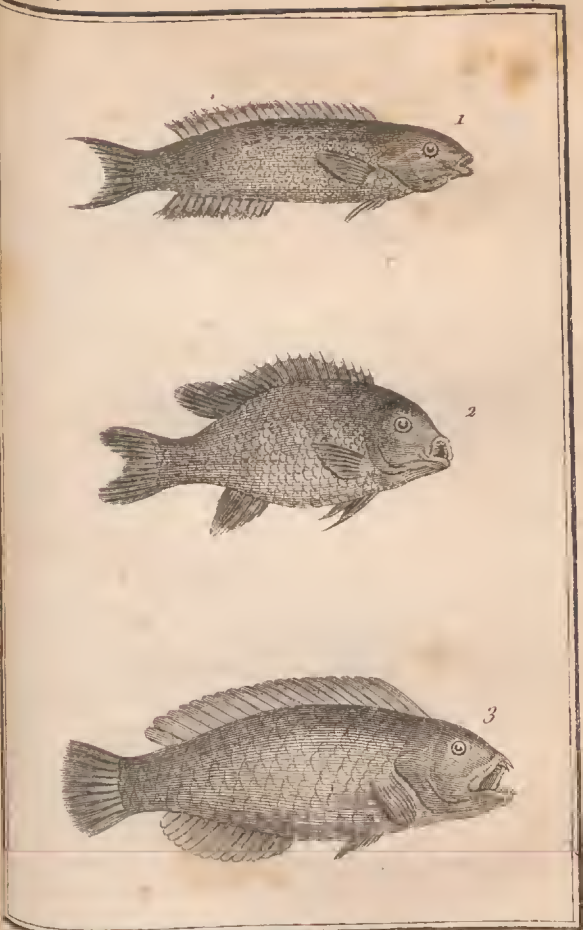
LE LABRE NÉBULEUX[3], LE LABRE GRISATRE[4], LE LABRE ARMÉ[5], LE LABRE CHAPELET[6], LE LABRE LONG-MUSEAU[7], LE LABRE THUNBERG[8], LE LABRE GRISON[9], ET LE LABRE CROISSANT[10].

On peut remarquer aisément que l'extrémité de chaque mâchoire du labre noir est dépourvue de dents, et que

---

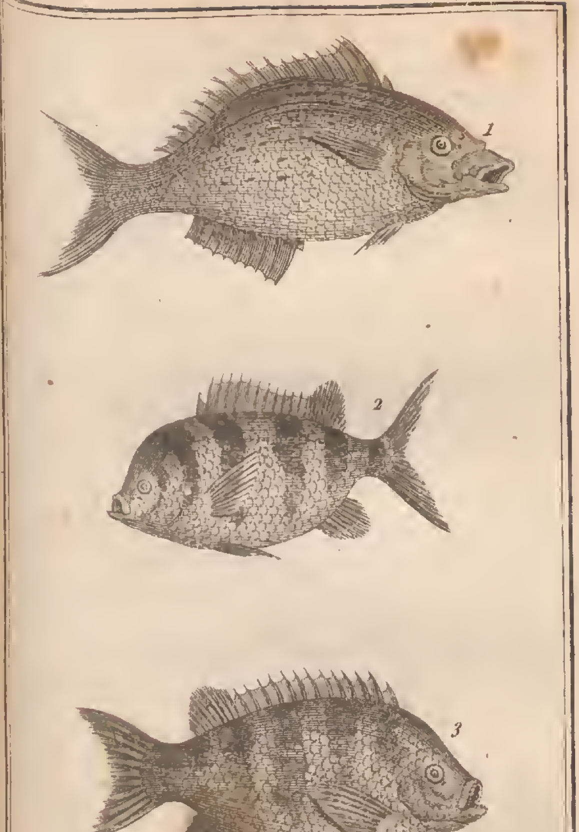
[1] Labrus niger.
Sciæna nigra. *Linné, édition de Gmelin.*
Forskael, Faun. Arab p. 47, *n.* 49.
Sciène gatie. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[2] Labrus argentatus.
Sciæna argentata. *Linné, édition de Gmelin.*
Forskael, Faun. Arab. p. 47, *n.* 50.
Sciène schaafen. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*



Variété du LABRE Argenté 2 LABRE Filamenteux.

3 SPARE Brachion.



Sève del. Jourdan Sculp.

1 LABRE Long Museau 2 LABRE Six Bandes

3 LABRE Macrogastère 2.

son gosier est garni d'un très-grand nombre de dents petites et effilées; dans

---

[3] Labrus nebulosus.
Sciæna nebulosa. *Linné, édition de Gmelin.*
Forskael, Faun. Arab. p. 52, *n.* 61.
Sciène bonkose. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[4] Labrus cinerascens.
Sciæna cinerascens. *Linné, édition de Gmelin.*
Forskael, Faun. Arab. p. 53, *n.* 66.
Sciène tahmel. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[5] Labrus armatus.
Sciæna armata. *Linné, édition de Gmelin.*
Forskael, Faun. Arab. p. 53, *n.* 68.
Sciène galenfish. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[6] Labrus catenula.

[7] Labrus longirostris.

[8] Labrus Thunberg.
Sciæna fusca. *Thunberg, Voyage au Japon.*

[9] Labrus griseus.
Id. 5, *Linné, édition de Gmelin.*
Catesb. Carolin. 2, *p.* 9, *tab.* 9.
Labre grison. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

l'argenté, les dents sont d'autant plus grandes qu'elles sont plus éloignées du bout du museau; six grandes dents arment la mâchoire supérieure du chapelet; et les deux mâchoires du thunberg en présentent chacune quatre plus grandes que les autres. La ligne latérale du croissant n'est courbe que jusqu'à la fin de la nageoire du dos. L'armé montre un aiguillon presque horizontal, tourné en avant, et situé entre la tête et la dorsale; ce qui lui donne un rapport assez grand avec les cæsiomores, dont il diffère néanmoins par plusieurs traits, et avec lesquels il seroit impossible de le confondre, par cela seul que les cæsiomores ont au moins deux piquans entre la dorsale et le derrière de la tête *.

1° Labrus lunaris.

Id. *Linné, édition de Gmelin.*

Gronov. Mus. 2, n. 180, tab. 6, fig. 2.

Labre croissant. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*

Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

* 7 rayons à la membrane branchiale du labre noir.

Au reste, complétons ce que nous avons à faire connoître relativement aux couleurs des dix labres nommés dans

---

16 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à l'anale.
17 rayons à la caudale.

7 rayons à la membrane branchiale de l'argenté.
17 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à l'anale.
18 rayons à la caudale.

13 rayons à chaque nageoire pectorale du nébuleux.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
17 rayons à la caudale.

7 rayons à la membrane branchiale du grisâtre.
18 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.

cet article, en disant que le noir tire son nom d'un noir ordinairement foncé qui règne sur sa partie supérieure, et dont on voit des teintes au milieu des nuances blanchâtres et brunes de son ventre; que les écailles de l'argenté sont brunâtres et bordées d'argent, et qu'une bandelette bleue paroît au-dessous de chaque œil de ce poisson; que le nébu-

---

3 rayons aiguillonnés et 11 rayons articulés à l'anale.
15 rayons à la caudale.

3 rayons aiguillonnés et 7 rayons articulés à la nageoire de l'anus du long-museau.

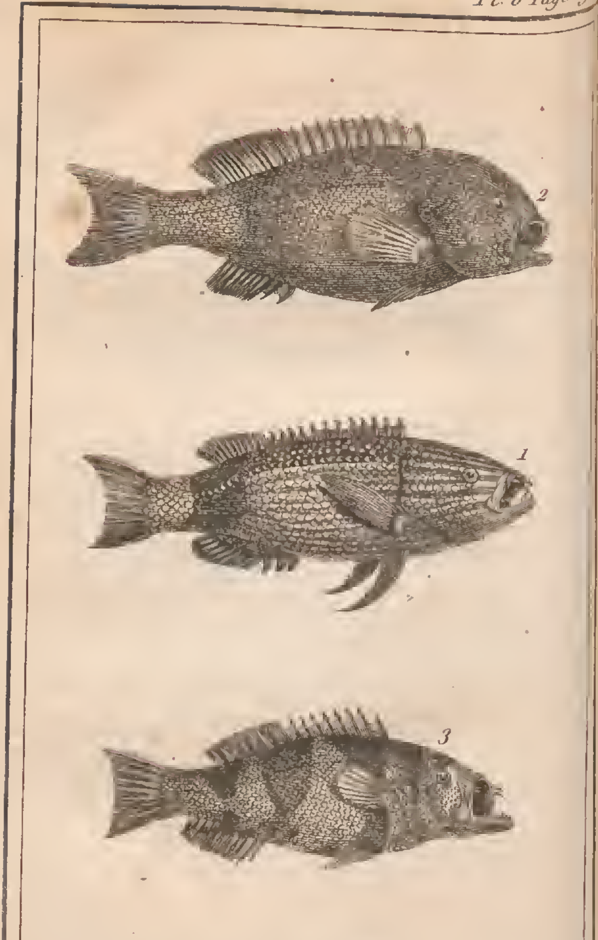
6 rayons à la membrane branchiale du thunberg.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 8 rayons articulés à l'anale.
19 rayons à la caudale.

17 rayons à chaque nageoire pectorale du croissant.
6 rayons à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 14 rayons articulés à l'anale.
16 rayons à la caudale.

leux offre des taches nuageuses bleues et jaunâtres, et quelquefois des raies longitudinales inégales en largeur, et de diverses nuances de rouge ou de violet; que le grisâtre est d'un gris tirant sur le verd, avec des raies longitudinales jaunes, et un liséré blanc autour des pectorales; que la dorsale et l'anale de l'armé sont blanches et bordées de noir, pendant que sa caudale est brune et liserée de blanc; que l'on peut compter, sur chaque côté du long-museau, quatre ou cinq petites raies longitudinales, et trois ou quatre séries de taches très-petites et éloignées l'une de l'autre; et enfin, qu'une couleur brune, ainsi qu'une bordure blanche, distinguent les écailles du thunberg.

De ces dix labres, il en est deux, le *chapelet* et le *long-museau*, qui ne sont pas encore connus des naturalistes, et dont nous avons fait graver la figure d'après des dessins de Commerson. On les trouve dans le grand golfe de l'Inde et dans les mers voisines de ce golfe. C'est aussi dans ces mêmes mers, et particulièrement dans celle d'Arabie, qu'habitent le noir, l'argenté, le nébu-

leux, le grisâtre et l'armé; les eaux salées qui mugissent si souvent autour des rivages orageux du Japon, nourrissent le *thunberg*, auquel nous avons cru devoir, par reconnoissance, donner le nom de l'habile voyageur qui l'a observé et décrit; le *grison* vit dans l'Amérique septentrionale; et le *croissant* préfère les eaux de l'Amérique méridionale, ainsi que celles des grandes Indes.



veuve Tardieu

1 LABRE Herissé 2 BODIAN Grosse Tête 3 BODIAN Cyclostô[illegible]

LE LABRE FAUVE[1],

LE LABRE CEYLAN[2],

LE LABRE DEUX-BANDES[3], LE LABRE MELAGASTRE[4], LE LABRE MALAPTÈRE[5], LE LABRE A DEMI ROUGE[6], LE LABRE TÉTRACANTHE[7], LE LABRE DEMI-DISQUE[8], LE LABRE CERCLÉ[9], ET LE LABRE HERISSÉ[10].

Le fauve, qui parvient communément à la longueur de trois ou quatre décimètres, est, sur toute sa surface, d'un

[1] Labrus rufus.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Catesby, Carol. 2, *p.* 11, *tab.* 11.
Labre fauve. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[2] Labrus zeylanicus.
Dschirau-malû, *par les Chingulais.*
Papegaay-visch, *à Batavia.*
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
J. R. Forster, Ind. zoolog. tab. 13, *fig.* 3.

roux plus ou moins mêlé de jaune ou d'orangé. Le ceylan, dont les dimensions sont ordinairement plus grandes que celles du fauve, a la tête bleue, la dorsale et l'anale violettes et bordées de verd, et la caudale jaune, rayée de rouge, et bleue à la base. La partie supérieure du labre deux-bandes est grise; sa tête violette; sa poitrine blanche; sa dorsale rougeâtre et bordée de

---

[3] Labrus bifasciatus.
Labre à deux bandes. *Bloch, pl.* 283.

[4] Labrus melagaster.
Labre mélagastre. *Bloch, pl.* 296, *fig.* 1.

[5] Labrus malapterus.
Labre à nageoires molles. *Bloch, pl.* 296, *fig.* 2.

[6] Labrus semiruber.
Labrus semiruber, semiflavus. *Commerson, manuscrits déja cités.*
Labrus hemichrysus. *Id. ibid.*

[7] Labrus tetracanthus.

[8] Labrus semidiscus.

[9] Labrus doliatus.

[10] Labrus hirsutus

bleu, ainsi que son anale; chacune de ses pectorales jaune, de même que les thoracines; et la caudale brune avec une grande tache bleue. Les écailles qui recouvrent le mélagastre, sont variées de brun et de noir, excepté celles qui revêtent le ventre, et qui sont noires comme les nageoires. La couleur générale du malaptère est d'un blanc bleuâtre, avec cinq taches noirâtres de chaque côté, et les nageoires nuancées de jaune et de bleu. Quatre rangées de taches presque rondes, à peu près égales, et très-rapprochées l'une de l'autre, paroissent sur chaque côté du tétracanthe, qui d'ailleurs a des points noirs répandus sur sa caudale. Le hérissé montre sur sa queue une large bande transversale.

Voilà ce que nous devions ajouter au tableau générique, pour bien faire connoître les couleurs des dix labres que nous considérons maintenant.

Les trois derniers de ces labres, c'est-à-dire, le hérissé, le cerclé et le demi-disque, dont nous avons fait graver la figure d'après les dessins de Commerson, et dont la description n'avoit pas

encore été publiée, habitent dans le grand golfe de l'Inde ou dans les mers qui communiquent avec ce golfe. Nous ignorons la patrie du tétracanthe, que nous avons fait dessiner d'après un individu conservé dans de l'alcool, et qui faisoit partie de la collection cédée par la Hollande à la France. Le demi-rouge, dont nous avons trouvé une description étendue dans les manuscrits de Commerson, fut vu par ce voyageur, en juin 1767, dans le marché au poisson de la capitale du Brésil. Surinam est la patrie du mélagastre; la Caroline, et en général l'Amérique septentrionale, celle du fauve; Ceylan, celle du labre qui porte le nom de cette grande isle, et que l'on dit bon à manger; les eaux des grandes Indes nourrissent le labre deux-bandes, et celles du Japon le malaptère *.

Finissons cet article en parlant de quelques traits de la conformation de ces animaux, que nous n'avons pas encore indiqués.

---

* 17 rayons à chaque nageoire pectorale du labre fauve.
6 rayons à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

La mâchoire inférieure du sauve est plus longue que la supérieure ; les dents antérieures de la mâchoire d'en haut sont plus longues que les autres, dans ce même poisson, dans le deux-bandes, dans le malaptère ; les dents des deux mâchoires sont presque égales les unes aux autres en longueur et en grosseur, dans le mélagastre, dans le demi-disque, dans le cerclé. La ligne latérale du mé-

---

5 rayons à la membrane branchiale du labre deux-bandes.
12 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du mélagastre.
12 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
3 rayons aiguillonnés et 7 rayons articulés à l'anale.
19 rayons à la caudale.

12 rayons à chaque nageoire pectorale du malaptère.
6 rayons à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

lagastre est interrompue; celle du tétracanthe est peu sensible; celle du cerclé très-droite pendant la plus grande partie de sa longueur; et la base de la nageoire de l'anus du labre à demi rouge est revêtue d'écailles, comme une partie

---

5 rayons à la membrane branchiale du labre à demi rouge.
16 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
3 rayons aiguillonnés et 13 rayons articulés à l'anale.
14 rayons à la caudale.

18 rayons articulés à la nageoire de l'anus du tétracanthe.

14 rayons à la nageoire de l'anus du demidisque.
13 rayons à la caudale.

14 rayons à la nageoire de l'anus du cerclé.
11 rayons à la caudale.

4 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à la nageoire de l'anus du hérissé.
13 rayons à la caudale.

de la base de la nageoire du dos de ce même poisson *.

---

* Commerson, dans la description manuscrite et latine que nous avons sous les yeux, dit que l'opercule du demi-rouge est composé de deux pièces, et que le bord de la pièce antérieure est très-légèrement dentelé. Les différentes comparaisons que nous avons été à même de faire des expressions employées par ce voyageur dans son manuscrit latin, avec les dessins exécutés sous sa direction, ou avec des individus des espèces qu'il avoit décrites, nous ont portés à croire que ce naturaliste n'avoit pas voulu indiquer autour de la lame antérieure de l'opercule du demi-rouge, une dentelure proprement dite et telle que celle qui caractérise le genre de nos lutjans. Si cependant des observations ultérieures faisoient reconnoître dans ce poisson mi-parti de rouge et de jaune une véritable dentelure operculaire, il seroit facile de le retrancher du genre de nos labres, et de le transporter dans celui des lutjans, dont nous nous occuperons bientôt.

LE LABRE FOURCHE[1],

LE LABRE SIX-BANDES[2],

LE LABRE MACROGASTÈRE[3], LE LABRE FILAMENTEUX[4], LE LABRE ANGULEUX[5], LE LABRE HUIT-RAIES[6], LE LABRE MOUCHETÉ[7], LE LABRE COMMERSONNIEN[8], LE LABRE LISSE[9], ET LE LABRE MACROPTÈRE[10].

AUCUN de ces dix labres n'est encore connu des naturalistes; nous en avons.

[1] Labrus furca.

[2] Labrus sexfasciatus.

[3] Labrus macrogaster.

[4] Labrus filamentosus.

[5] Labrus angulosus.

[6] Labrus octovittatus.

[7] Labrus punctulatus.

[8] Labrus Commersonnii.

[9] Labrus lævis.

[10] Labrus macropterus.



1 LABRE Fourche 2 LABRE Hololépidote.
3 CHEILODIPTÈRE Heptacanthe



de Sève del.

Chauvard Sculp.

1 LABRE Anguleux. 2 LABRE Huit Rayes

3 Variété du LABRE fuligineux.

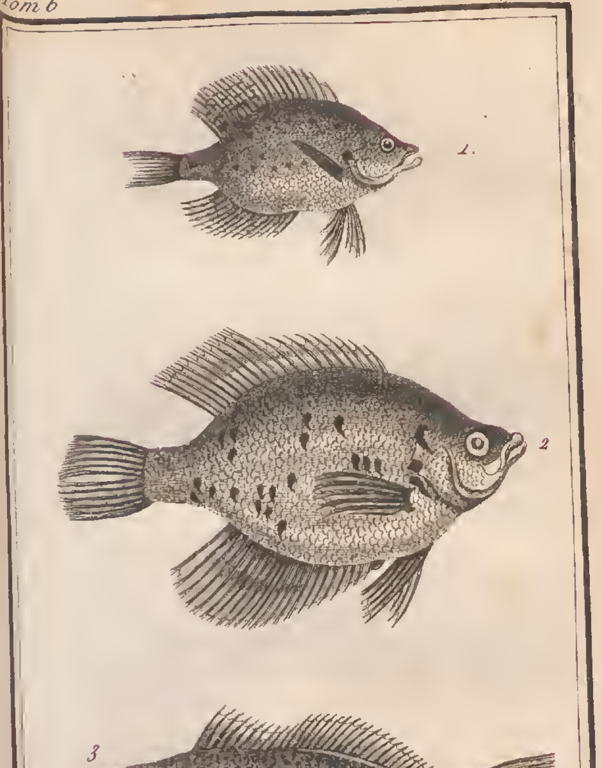


Desève del. J.me Jourdan Sculp.

1 LABRE *Commersonnien* 2 LABRE *Lisse*

3 LUTJAN *Gimnocéphale*.

2



J. de Seve del. E. Baurard Sculp.

1. LABRE Macroptère 2 LABRE sparoïde 3. LUTJAN Triangle

fait graver la figure d'après les dessins trouvés parmi les manuscrits de Commerson, que Buffon nous remit lorsqu'il nous engagea à continuer l'*Histoire naturelle;* et voilà pourquoi nous avons donné à l'un de ces poissons le nom de *labre commersonnien.* La patrie de ces dix espèces est le grand golfe de l'Inde; et on peut aussi les trouver dans la partie du grand Océan qui est comprise entre la Nouvelle-Hollande et le continent de l'Amérique, ainsi que dans cette mer si souvent bouleversée par les tempêtes, et qui bat la côte sud-est de l'Afrique et les rives de Madagascar. Leur forme et leurs caractères distinctifs sont trop bien représentés dans les planches que nous joignons à cette Histoire, pour que nous ayons besoin d'ajouter beaucoup de détails à ceux que renferme le tableau générique. On peut voir aisément que le macroptère, qui tire son nom de la grandeur de ses nageoires du dos et de l'anus *, a la

* Μακρὸς veut dire *long* ou *grand;* et πτερὸν, *aile* ou *nageoire.*

mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure, et vraisemblablement garnie, ainsi que cette dernière, de dents très-petites; que l'anguleux et le six-bandes doivent avoir des dents très fines; que celles du filamenteux et du macrogastère sont très-courtes et presque égales les unes aux autres; que la ligne latérale de ee même macrogastère[1] est interrompue; qu'une tache irrégulière et foncée, et cinq ou six petits points blancs, sont placés sur chaque côté de la nageoire[2] dorsale de

---

[1] Γαστὴρ signifie *ventre.* On peut voir sur le tableau générique, que le macrogastère a en effet le ventre très-gros.

[2] 2 rayons aiguillonnés et 10 rayons articulés à la nageoire de l'anus du labre fourche.

12 rayons à chaque pectorale du six-bandes.

10 rayons à l'anale.

10 rayons à chaque nageoire pectorale du macrogastère.

14 rayons à l'anale.

11 rayons à la caudale.

15 rayons à la nageoire caudale du filamenteux.

l'anguleux; et que la dorsale du huit-raies est bordée de noir ou de brun.

---

6 ou 7 rayons un peu éloignés l'un de l'autre à chaque nageoire pectorale de l'anguleux.
3 rayons aiguillonnés et 6 rayons articulés à l'anale.
14 rayons à la caudale.

16 rayons à la nageoire caudale du huit-raies.

12 ou 13 rayons à la nageoire caudale du moucheté.

12 rayons à chaque nageoire pectorale du lisse.
11 rayons à l'anale.
16 ou 17 rayons à la caudale.

LE LABRE QUINZE-ÉPINES[1],

LE LABRE MACROCÉPHALE[2],

LE LABRE PLUMIÉRIEN[3], LE LABRE GOUAN[4], LE LABRE ENNÉACANTHE[5], ET LE LABRE ROUGES-RAIES[6].

Ces six labres sont encore inconnus des naturalistes; le premier sous-genre

---

[1] Labrus quindecim-aculeatus.

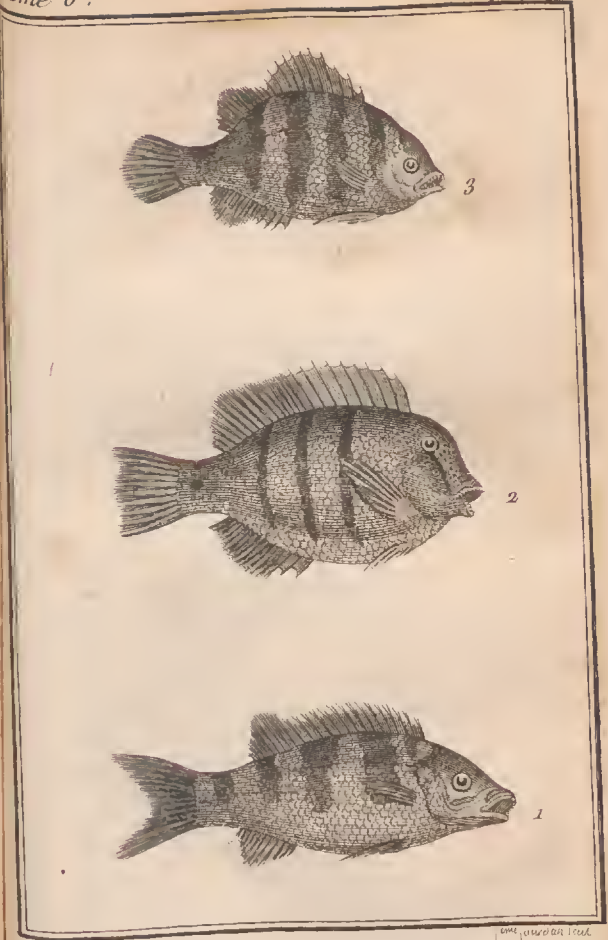
[2] Labrus macrocephalus.

[3] Labrus Plumierii.
Turdus aureo-cæruleus. *Plumier, peintures sur vélin, conservées dans le Muséum d'histoire naturelle.*

[4] Labrus Gouanii. (Un individu de cette espèce, conservé dans de l'alcool, faisoit partie de la collection hollandoise donnée à la France.)

[5] Labrus enneacanthus.

[6] Labrus rubro lineatus.
Labrus lineis lateralibus plurimis rubris variegatus, ocello pinnæ dorsalis, latissimoque ad basim caudæ, cingulo, nigris. *Commerson, manuscrits déja cités.*

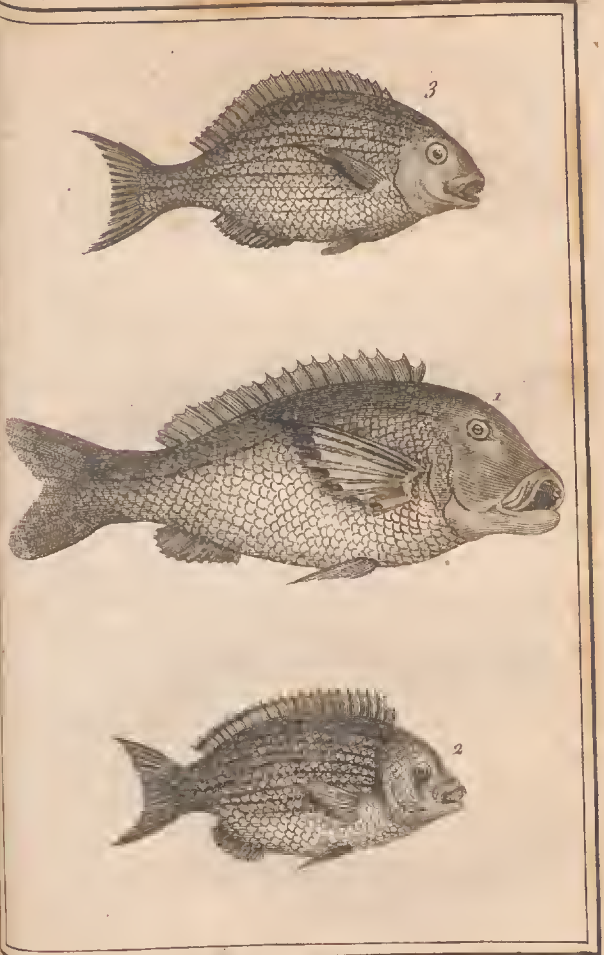


Desève del. Jme Jourdan Sculp.

1 LABRE Quinze Epines 2 CHÉTODON Tétrucanthe

3 CHÉTODON Zèbre





veuve Tardieu Sc

1 LABRE Macrocéphale 2 SPARE Mylio

3 SPARE Perroquet .

7

de la famille des véritables labres en renferme donc, sur quarante-huit espèces, vingt-trois dont la description n'a pas encore été publiée. C'est une nouvelle preuve de ce que nous avons dit dans l'article intitulé, *De la nomenclature des labres, des cheilines, des cheilodiptères, etc.*

Le rouges-raies, que Commerson a décrit avec beaucoup de soin dans son recueil latin et manuscrit, habite au milieu des syrtes et des rochers de corail qui environnent les isles de Madagascar et de la Réunion. Nous ignorons la patrie de l'ennéacanthe[1] et du gouan, que nous faisons connoître d'après des individus de la collection hollandoise cédée à la France. Le plumiérien vit en Amérique; et le macrocéphale[2], ainsi que le quinze-épines, représentés dans nos planches d'après les dessins de Commerson, se trouvent vraisemblablement

---

[1] *Ennéacanthe* désigne les neuf aiguillons de la dorsale. Ἐννέα veut dire *neuf*.

[2] Μακρὸς signifie *long* ou *grand*, et κεφαλὴ veut dire *tête*.

dans le grand golfe de l'Inde, et auprès des isles dites de la mer du Sud.

Les dents du labre gouan sont crochues, et d'autant moins longues que leur place est plus éloignée du bout du museau.

La ligne latérale est interrompue dans le quinze-épines*, dorée dans le plumiérien, et garnie, vers la tête, de petites ramifications dans le rougesraies. Ce dernier labre a le fond de ses couleurs d'un brun plus ou moins foncé, et ses nageoires pectorales d'un rouge incarnat; et la caudale du macrocéphale

---

* 12 rayons à la nageoire caudale du labre quinze-épines.

8 rayons à chaque nageoire pectorale du macrocéphale.

6 ou 7 rayons à la membrane branchiale du plumiérien.

5 rayons à la membrane branchiale du gouan.
12 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
14 rayons à la caudale.

est bordée, à son extrémité, d'un liséré d'une nuance vive ou très-claire.

---

13 rayons à chaque nageoire pectorale du labre ennéacanthe.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à l'anale.
15 rayons à la caudale.

6 rayons à chacune des thoracines du rouges-raies.

LE LABRE KASMIRA[1].

Ce beau poisson a le sommet de la tête blanc, et la couleur générale jaune. Quelquefois sa queue montre de chaque côté une tache grande et brune. Il vit dans la mer Rouge, auprès des rivages de l'Arabie[2].

---

[1] Labrus kasmira.
Sciæna kasmira. *Linné, édition de Gmelin.*
Forskael, Faun. Arab. p. 46, *n.* 46.
Sciène tyiki. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[2] 7 rayons à la membrane branchiale.
16 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
17 rayons à la caudale.

LE LABRE PAON*.

Ce labre habite dans la Méditerranée, et particulièrement auprès des côtes de

---

* Labrus pavo.

Papagallo, *dans plusieurs contrées de l'Italie.*

Labrus pavo. *Linné, édition de Gmelin.*

Labre paon. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*

Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

Labrus pulchrè varius, etc. *Artedi, gen.* 34, *syn.* 55.

Pavo. *Salvian. fol.* 223, *a. ad iconem, et fol.* 94 *et* 234.

Id. *Aldrovand. lib.* 1, *cap.* 4, *p.* 29.

Id. *Jonston. lib.* 1, *tit.* 2, *cap.* 1, *a.* 3, *t.* 13, *n.* 12.

Charlet. p. 132.

Seconde espèce de tourd, nommée paon. *Rondelet, première partie, liv.* 6, *chap.* 6.

Turdus secundus pavo, etc. *Gesner, p.* 1016.

Turdus perbella dictus; etc. *Willughby, Ichthyol. p.* 322.

Raj. p. 137.

Labrus pavo. *Hasselquist, It.* 344, *n.* 77.

Syrie. A l'époque où on commença à l'examiner, à le distinguer, à le désigner par un nom particulier, l'histoire naturelle avoit fait peu de progrès; le nombre des animaux déja connus n'étoit pas encore très-grand; on n'avoit pas découvert la plupart de ces poissons richement colorés qui vivent dans les mers de l'Asie ou de l'Amérique méridionale: le labre paon dut par conséquent frapper les observateurs par la magnificence de sa parure; et il n'est pas surprenant qu'on lui ait donné le nom de l'oiseau que l'on regardoit comme émaillé des nuances les plus vives et les plus variées. Ce labre présente en effet presque toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, que l'on se plaît à retrouver étalées avec tant de pompe sur la belle queue de l'oiseau paon; et d'ailleurs le poli de ses écailles, le contraste éclatant de plusieurs des tons dont il brille, et les dégradations multipliées par lesquelles ses autres nuances s'éteignent les unes dans les autres, ou s'animent pour se séparer et resplendir plus vivement, imitent les reflets rapides qui se jouent, pour ainsi dire, sur les plumes chatoyantes du paon, et les feux

que l'on croiroit en voir jaillir. Lorsque le soleil éclaire et dore la surface de la Méditerranée, que les vents se taisent, que les ondes sont paisibles, et que le labre paon nage sans s'agiter au-dessous d'une couche d'eau mince et limpide, qui le revêt, pour ainsi dire, d'un vernis transparent, on admire le verd mêlé de jaune que montre sa surface supérieure, et au milieu duquel des taches rouges et des taches bleues scintillent, en quelque sorte, comme les rubis et les saphirs de l'oiseau de Junon. Des taches plus petites, mais également bleues ou rouges, sont répandues sur les opercules, sur la nageoire de la queue, et sur celle de l'anus, qui est violette ou indigo; et un bleu mêlé de pourpre distingue le devant de la nageoire dorsale, pendant que deux belles taches brunes sont placées sur chaque côté du poisson, que les thoracines offrent un rouge très-vif, et que des teintes d'or, d'argent, rouges, orangées et jaunes, éblouissantes ou gracieuses, constantes ou fugitives, étendues sur de grandes places, ou disséminées en traits légers, complètent un des assortimens de couleurs les

plus splendides et les plus agréables.

Au reste, ces beaux reflets se déploient sur un corps et sur une queue alongés et comprimés; il n'y a qu'un seul rang de dents aux mâchoires; les nageoires pectorales sont arrondies; les rayons de la dorsale et de la nageoire de l'anus ont une longueur plus considérable, à mesure qu'ils sont placés plus loin de la tête; et communément le labre paon a trois ou quatre décimètres de longueur totale *.

---

* 5 rayons à la membrane branchiale du labre paon.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 11 rayons articulés à l'anale.
13 rayons à la caudale.

LE LABRE BORDÉ[1],

LE LABRE ROUILLÉ[2],

LE LABRE ŒILLÉ[3], LE LABRE MÉLOPS[4], LE LABRE NIL[5], LE LABRE LOUCHE[6], LE LABRE TRIPLE-TACHE[7], LE LABRE CENDRÉ[8], LE LABRE CORNUBIEN[9], LE LABRE MÈLÉ[10], ET LE LABRE JAUNATRE[11].

La couleur générale du louche est jaunâtre; la dorsale, l'anale et la caudale du triple-tache sont quelquefois liserées

[1] Labrus marginalis.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Labre bordé. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*
Lœfl. It. 103.

[2] Labrus ferrugineus.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Labre rouillé. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

de bleu. La nourriture ordinaire de ce dernier labre, dont les écailles réfléchissent différentes nuances d'un beau rouge, consiste dans des animaux à coquille, dont il brise l'enveloppe calcaire par le moyen de ses dents antérieures,

---

[3] Labrus ocellaris.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Mus. Ad. Frid. 2, p. 78 *.
Labre œillé. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[4] Labrus melops.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Mus. Ad. Frid. 2, p. 78 *.
Labre mélope. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[5] Labrus niloticus.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Mus. Ad. Frid. 2, p. 79 *.
Labrus niloticus. *Hasselquist, It.* p. 346, n. 78.
Labre nébuleux. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

plus longues et plus fortes que les autres; nouvel exemple de ces rapports de la qualité des alimens avec la vivacité des

---

[6] Labrus luscus.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Mus. Ad. Frid. 2, *p.* 80 *.
Labre louche. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[7] Labrus trimaculatus.
Sudernaal, *en Norvége.*
Red wrasse, *en Angleterre.*
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Labre triple-tache. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*
Paon rouge, labrus carneus. *Bloch, pl.* 289.
Labrus ruber, *vel* carneus. *Ascagne,* 2 *cah. p.* 6, *pl.* 13.
Trimaculated wrasse. *Pennant, Brit. Zoolog.* 3, *p.* 206, *n.* 3.

[8] Labrus cinereus.
Labrus griseus.
Id. 64. *Linné, édition de Gmelin.* (*Nota.* Le nom spécifique de *griseus* a été employé par Gmelin pour son cinquième et pour son soixante-quatrième labre.)
Brünn. Pisc. Massil. p. 58, *n.* 75.
Labre cendré. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

couleurs, que nous avons fait remarquer dans notre *Discours sur la nature des poissons*, qu'il ne faut jamais négliger d'observer, et qui ont été très-bien saisis par le naturaliste Ascagne.

---

[9] Labrus cornubius.

Id. *Linné, édition de Gmelin.*

Labre goldsinny. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

Goldsinny Cornubiensium. *Pennant, Brit. Zoolog.* 3, *p.* 209, *n.* 6.

Raj. Pisc. p. 163, *fig.* 3.

[10] Labrus mixtus.

Id. *Linné, édition de Gmelin.*

Labrus ex flavo et cæruleo varius, dentibus anterioribus majoribus. *Artedi, gen.* 34, *syn.* 57.

Turdus major varius præcedenti similis. *Willughby, p.* 322.

Raj. p. 137.

Labre mélangé. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[11] Labrus fulvus.

Id. *Linné, édition de Gmelin.*

Catesby, Carol. 2, *p.* 10, *tab.* 10, *fig.* 2.

Labre jaunâtre. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*

Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

Le cendré a sa partie supérieure grise et pointillée d'un gris plus foncé, et les nageoires rougeâtres avec des taches d'un jaune obscur. La tête du mêlé et la partie supérieure de sa candale sont d'un beau bleu. Ce labre mêlé habite dans la Méditerranée, ainsi que le cendré; le jaunâtre vit dans l'Amérique septentrionale; le rouillé, dans les Indes; le mélops, dans l'Europe australe; le nil, en Égypte: le triple-tache, en Norvége; le cornubien, dans la mer Britannique *:

* 17 rayons à chaque nageoire pectorale du labre bordé.
6 rayons à chaque thoracine.
3 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à l'anale.
17 rayons à la caudale.
16 rayons à chaque nageoire pectorale du rouillé.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.
5 rayons à la membrane branchiale de l'œillé.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale.

on ignore la véritable patrie du bordé, de l'œillé, et du louche.

Que devrions-nous ajouter maintenant à ce que nous disons dans les notes

---

6 rayons à la membrane branchiale du mélops.
13 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
3 rayons aiguillonnés et 10 rayons articulés à l'anale.
12 rayons à la caudale.

15 rayons à chaque nageoire pectorale du nil.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
3 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à l'anale.
20 rayons à la caudale.

14 rayons à chaque nageoire pectorale du louche.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du triple tache.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

ou dans le tableau générique, au sujet des onze labres renfermés dans cet article ?

---

5 rayons à la membrane branchiale du cendré.
13 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale.

14 rayons à chaque nageoire pectorale du cornubien.
6 rayons à chaque thoracine.

LE LABRE MERLE[1],

LE LABRE RONE[2],

LE LABRE FULIGINEUX[3], LE LABRE BRUN[4], LE LABRE ÉCHIQUIER[5], LE LABRE MARBRÉ[6], LE LABRE LARGE-QUEUE[7], LE LABRE GIRELLE[8], LE LABRE PAROTIQUE[9], ET LE LABRE BERGSNYLTRE[10].

Le noir bleuâtre que présente le labre merle, lui a fait donner, dès le temps d'Aristote, le nom spécifique qu'il porte.

---

[1] Labrus merula.
Tordo d'alga, *dans la Ligurie.*
Labrus merula. *Linné, édition de Gmelin.*
Labre merle. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*
Labrus cæruleo-nigricans. *Artedi.*
Ὁ κοττυφος. *Arist. lib.* 8, *cap,* 15 *et* 30.
Id. *Athen. lib.* 7, *fol.* 152, 35.
Id. *Oppian. lib.* 1, *p.* 19, *et lib.* 4.
Ælian. lib. 1, *cap.* 14.

Il offre en effet les mêmes nuances et les mêmes reflets que l'oiseau si commun en Europe et connu sous le nom de *merle*;

Merula. *Columell. lib.* 8, *cap.* 16.
Id. *Plin. lib.* 9, *cap.* 15; *et lib.* 32, *cap.* 11.
Id. *Jov. cap.* 20, *p.* 87, 88.
Merle. *Rondelet, première partie, liv.* 6, *chap.* 5.
Merula. *Salvian. fol.* 220 *b. ad iconem*, 87; *et* 223, *b.* 224 *a.*
Id. *Gesner, p.* 543, *et (germ.) fol.* 8 *b.*
Id. *Jonston, lib.* 1, *tit.* 2, *cap.* 1, *a.* 4, *t.* 14, *n.* 2.
Id. *Charlet. p.* 133.
Aldrovand. lib. 1, *cap.* 6, *p.* 35.
Turdus niger, merula Salviani et Rondeletii. *Willughby, p.* 320.
Raj. p. 137.
Merle *ou* merlot. *Valmont-Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle.*

[2] Labrus rone.
Strand karasse, *en Danemarck.*
Ascagne, cah. 2, *p.* 6, *pl.* 14.
Müll. Zoolog. Danic. Prodrom. p. 46.
Labre rône. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[3] Labrus fuliginosus.
Id. capite ex viridi, rubro, luteoque, variegato; fasciis transversis quatuor vel quinque,

et il n'est pas indifférent de faire remarquer que les premiers observateurs, frappés des grands rapports qu'ils trou-

---

è fusco decoloribus. *Commerson, manuscrits déja cités.*

[4] Labrus fuscus.
Id. tæniis utrinque duabus, longitudinalibus, pinnarumque marginibus extimis viridibus. *Commerson, manuscrits déja cités.*

[5] Labrus centiquadrus.
Id. capite et pinnis posterioribus rubro variegatis, toto corpore areolis atro-purpureis et exalbidis tessellato. *Commerson, manuscrits déja cités.*

[6] Labrus marmoratus.

[7] Labrus macrourus.

[8] Labrus julis.
Donzella, *dans la Ligurie.*
Zigorella, *ibid.*
Jurella *ou* jula, *dans plusieurs contrées d'Italie.*
Donzellina, *ibid.*
Monchina dite, *ibid.*
Zillo, *dans l'isle de Rhodes.*
Afdeles, *dans l'isle de Candie.*
Dovella, *dans quelques départemens méridionaux de France.*
Haruza, *à Malte.*

voient entre les écailles et les plumes, la parure des oiseaux et le vêtement des poissons, les ailes des premiers et les

---

¹ Arusa, *en Arabie.*
See fraulein, meerjunker, *et* regenbogen-fisch, *en Allemagne.*
Sea junkerlin *et* rainbow fish, *en Angleterre.*
Jonkervisch, *en Hollande.*
Labrus julis. *Linné, édition de Gmelin.*
Mus. Ad. Frid. 2, *p.* 75 *.
Bloch, pl. 287, *fig.* 1.
Labre girelle. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*
Labrus palmaris varius, dentibus duobus majoribus maxillæ superioris. *Art. gen.* 34, *syn.* 35.
Ἡ ἰουλίς. *Arist. lib.* 9, *cap.* 2.
Id. *Athen. lib.* 7, *cap.* 304.
Ἰουλίς. *Ælian. lib.* 2, *cap.* 44, *p.* 123.
Id. *Oppian. lib.* 1, *p.* 6; *et lib.* 2, *fol.* 127, 36.
Id. *Galen. class.* 2, *fol.* 29, *D, E.*
Julia *ou* julis. *Salvian. fol.* 217, *ad iconem, et fol.* 219.
Julis. *Plin. lib.* 32, *cap.* 9.
Girella. *Rondelet, seconde partie, liv.* 6, *chap.* 7.
Julis. *Gesner, p.* 464 *et* 549; *et (germ.) fol.* 14, *a.*

nageoires des seconds, le vol des habitans de l'atmosphère et la natation des habitans des eaux, aimoient à indiquer ces ressemblances curieuses par des noms d'oiseaux donnés à des poissons. Cette intention adoptée par plusieurs naturalistes modernes, leur a fait employer les noms de *merle* et de *tourd* ou

---

Aldrov. lib. 1, *cap.* 7, *p.* 39.
Jonston, lib. 1, *tit.* 2, *cap.* 1, *a.* 5, *t.* 14, *n.* 3.
Willughby, Ichthyolog. p. 324.
Raj. p. 138.
Girelle. *Valmont-Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle.*

[9] Labrus paroticus.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Mus. Ad. Frid. 2, *p.* 76 *.
Labre parot. *Daubenton, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[10] Labrus bergsnyltrus.
Labrus suillus. *Linné, édition de Gmelin.*
Labre bergsnyltre. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*
Faun. Suecic. 330.
Sparus bergsnyltra. *It. Wgoth.* 179.

de *grive*, pour le genre des labres, dont cependant ils connoissoient à peine quelques espèces; et comme, lorsqu'on a fait valoir une ressemblance, on aime à l'étendre de même que si elle étoit devenue son propre ouvrage, on a voulu trouver des individus blancs parmi les merles labres, comme on en voit quelquefois parmi les merles oiseaux. On est ensuite allé plus loin. On a prétendu que ce passage du noir au blanc étoit régulier, périodique, annuel, et commun à toute l'espèce pour le labre qui nous occupe, tandis que, pour le merle oiseau, il est irrégulier, fortuit, très-peu fréquent, et propre à quelques individus de la couvée dans laquelle on compte d'autres individus qui ne présentent en rien cette sorte de métamorphose. Aristote a écrit que les merles, ainsi que les tourds, se montroient au printemps, après avoir passé l'hiver dans les profondeurs des rochers des rivages marins, qu'ils étoient alors revêtus de leur beau noir chatoyant en bleu, et que pendant le reste de l'année ils étoient blancs. Il faut tout au plus croire que, dans certaines contrées, le défaut

d'aliment, la qualité de la nourriture, la nature de l'eau, la température de ce fluide, ou toute autre cause semblable, affoiblissent l'éclat des écailles du labre merle, en ternissent les nuances, en altèrent les tons, au point de les rendre plutôt pales et un peu blanchâtres que d'un bleu foncé et presque noir. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas passer sous silence une autre assertion d'Aristote, analogue à des idées que nous exposerons dans un des discours que doit offrir encore l'histoire que nous écrivons. Ce philosophe a dit que les merles poissons fécondoient les œufs d'autres espèces de labres, et que ces autres labres rendoient féconds les œufs des poissons merles. Ce fait n'est pas impossible : mais il en a été de cette remarque comme de beaucoup d'apperçus d'homme de génie; l'idée d'Aristote a été dénaturée, et Oppien, par exemple, l'a altérée jusqu'à écrire que les merles n'étoient que les mâles des tourds. Au reste, l'iris du merle labre est d'un beau rouge, comme celui de plusieurs oiseaux dont le plumage est d'un noir plus ou moins foncé.

L'iris n'est pas rouge dans le labre

fuligineux, mais d'un jaune doré. Ce fuligineux a d'ailleurs la dorsale d'un pourpre noir avec quelques points bleuâtres ; les pectorales rougeâtres avec une tache noire à leur base ; les thoracines variées de bleu, de pourpre, de noir et de verdâtre ; l'anale, d'un noir tirant sur le bleu ; la caudale, d'un verd mêlé de brun ; et une petite tache noire à l'extrémité de chaque ligne latérale.

Le nom du labre brun vient de la teinte de son dos et de sa tête, qui est brune ; sa dorsale, son anale et sa caudale sont bordées de verd, ses thoracines légèrement verdâtres, et ses pectorales jaunes à leur base, et brunes à leur extrémité.

Nous n'avons besoin d'ajouter à ce que nous avons dit, dans le tableau générique, des couleurs du labre échiquier, que quelques mots relatifs aux nuances de ses nageoires. On voit des points et des lignes rouges sur la dorsale et sur l'anale ; une tache noire paroît sur chacune des pectorales ; et la caudale est jaunâtre.

Une couleur bleuâtre ou d'un verd

foncé, répandue sur la partie supérieure de la girelle, relève avec tant de grace les raies larges et longitudinales que le tableau générique nous montre sur chacun des côtés de ce labre, qu'il n'est pas surprenant qu'on le regarde comme un des poissons de l'Europe dont la parure est la plus belle et la plus agréable. La dorsale et l'anale offrent une bande jaune, une bande rouge et une bande bleue placées l'une au-dessus de l'autre, et l'on croit que les mâles sont distingués par deux taches, dont la supérieure est rouge et l'inférieure noire, et que l'on voit en effet ainsi disposées sur les premiers rayons de la nageoire du dos de plusieurs individus. Une variété de cette espèce a sa partie supérieure rouge, l'inférieure blanche, la caudale verte, et le bout des opercules bleu. Des couleurs vives, gracieuses, brillantes, variées, et distribuées de manière à se faire ressortir sans aucune dureté dans les tons, appartiennent donc à tous les individus que l'on peut compter dans cette espèce de la girelle.

Ce labre vit souvent par troupes, et se plaît parmi les rochers. Élien a écrit

que ces troupes nombreuses attaquoient quelquefois les hommes qui nageoient auprès d'elles, et les mordoient avec plus ou moins de force. Il est possible que quelques accidens particuliers aient donné lieu à cette opinion, que Rondelet a confirmée par un témoignage formel: mais lorsqu'Élien ajoute que leur bouche, pleine de venin, infecte toutes les substances alimentaires qu'elles rencontrent dans la mer, et les rend nuisibles à l'homme, il faut reléguer son assertion parmi les erreurs de son siècle; et tout au plus doit-on croire que, dans quelques circonstances de temps ou de lieu, des girelles auront pu avaler des mollusques ou des vers marins vénéneux, et avoir été ensuite funestes à ceux qui s'en seront nourris sans précaution*, et peut-être sans les avoir vidées avec soin. Passons aux couleurs du parotique. Ce labre a le dos gris et le ventre blanchâtre.

Le violet paroît être la couleur do-

* Voyez le savant ouvrage de J. G. Schneider, intitulé, *Petri Artedi Synonymia piscium, etc.* p. 80.

minante du bergsnyltre, dont la mâchoire inférieure et les pectorales sont quelquefois d'un beau jaune.

Quant aux formes principales des dix labres nommés dans cet article, nous ne pouvons que renvoyer au tableau générique. Le merle*, le premier de ces dix

---

* 1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine du labre merle.

5 rayons à la membrane branchiale du rône.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la caudale.

14 rayons à chaque nageoire pectorale du fuligineux.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la caudale.

16 rayons à chaque nageoire pectorale du brun
6 rayons à chaque thoracine.
12 ou 14 rayons à la caudale.

14 rayons à chaque nageoire pectorale de l'échiquier.
6 rayons à chaque thoracine.
12 rayons à la caudale.

labres, habite dans les mers de l'Europe; le rône se trouve particulièrement dans celle de Norvége; le fuligineux, le brun et l'échiquier vivent parmi les rochers qui environnent les isles de Madagascar,

---

13 rayons à chaque nageoire pectorale du marbré.
6 rayons à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

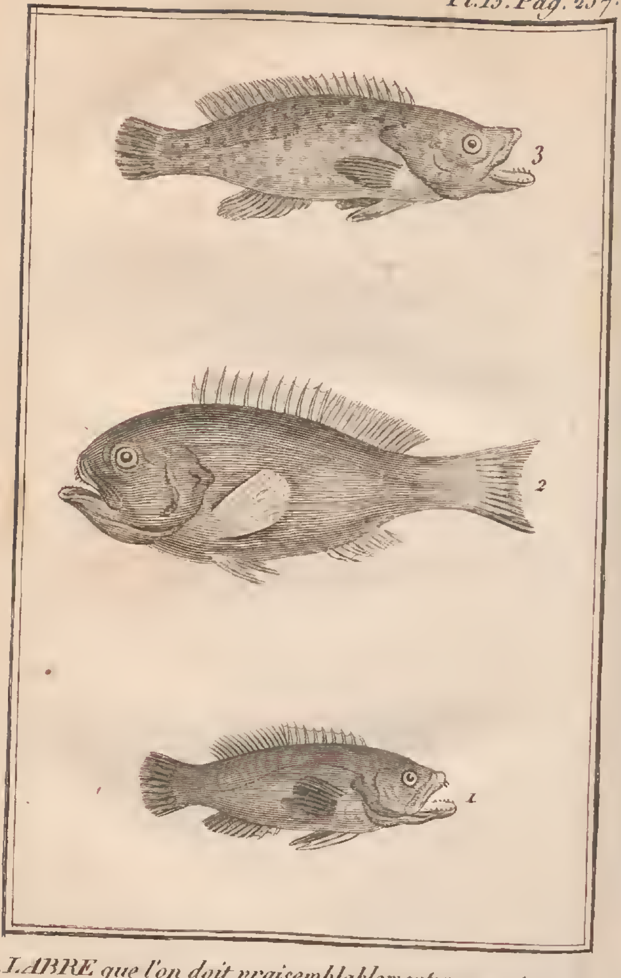
14 rayons à chaque nageoire pectorale du large-queue.

6 rayons à la membrane branchiale de la girelle.
13 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à l'anale.
12 rayons à la caudale.

12 rayons à chaque nageoire pectorale du parotique.
6 rayons à chaque thoracine.
14 rayons à l'anale.
14 rayons à la caudale.

13 rayons à chaque nageoire pectorale du bergsnyltre.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque nageoire thoracine.
14 rayons à la caudale.

de France et de la Réunion; le marbré et le large-queue appartiennent au grand Océan équatorial : ces cinq derniers labres ont été observés par Commerson, auquel nous devons les descriptions et les figures de ces animaux, que nous publions aujourd'hui, et qui sont encore inconnues des naturalistes. On pêche la girelle dans la Méditerranée, ainsi que dans la mer Rouge; les Indes sont la patrie du parotique; et le bergsnyltre paroît préférer l'Océan atlantique boréal.



1. LABRE que l'on doit vraisemblablement rapporter au guase. 2 HOLOCENTRE gymnose. 3 HOLOCENTRE Panthérin

LE LABRE GUAZE[1],

LE LABRE TANCOÏDE[2],

LE LABRE DOUBLE-TACHE[3], LE LABRE PONCTUÉ[4], LE LABRE OSSIFAGE[5], LE LABRE ONITE[6], LE LABRE PERROQUET[7] LE LABRE TOURD[8], LE LABRE CINQ-ÉPINES[9], LE LABRE CHINOIS[10], ET LE LABRE JAPONOIS[11].

Le guaze et l'onite vivent dans les hautes mers; l'ossifage et le tourd, dans l'Océan atlantique ou dans la Méditerranée; le perroquet se trouve dans cette

[1] Labrus guaza.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Lœfl. It. 104.
Labre guaze. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[2] Labrus tancoïdes.
Wrasse, old wife, *et* gwrach, *en Angleterre.*
Labrus tinca. *Linné, édition de Gmelin.*

même Méditerranée, où l'on pêche également le labre double-tache, qu'on a observé aussi dans les eaux salées qui

---

Labre tanche de mer. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*

Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

Labrus rostro sursum reflexo, caudâ in extremo circulari. *Artedi, gen.* 33, *syn.* 56.

Turdus vulgatissimus; tinca marina Venetis. *Willughby, p.* 319.

The wrasse. *Pennant, Brit. Zoolog. t.* 3, *p.* 203.

Tanche de mer. *Valmont-Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle.*

[3] Labrus bimaculatus.

Id. *Linné, édition de Gmelin.*

Labre double-tache. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*

Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

Sciæna maculâ fuscâ in medio corporis et supra basim caudæ. *Mus. Ad. Frid.* 1, *p.* 66.

Brit. Zoolog. 3, *p.* 205, *n.* 2.

[4] Labrus punctatus.

Prick snylta, *en Suède.*

Labrus punctatus. *Linné, édition de Gmelin.*

Labre ponctué. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*

entourent la Grande-Bretagne; le tancoïde habite pendant une grande partie de l'année dans les profondes anfractuosités des rochers qui ceignent les rivages

---

Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

Sciæna lineis longitudinalibus plurimis fusco punctatis. *Mus. Ad. Frid.* 1, *p.* 66.

Gronov. Mus. 1, *n.* 87.

Bloch, pl. 295, *fig.* 1.

[5] Labrus ossiphagus.

Id. *Linné, édition de Gmelin.*

Labre ossifage. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*

Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[6] Labrus onitis.

Id. *Linné, édition de Gmelin.*

Mus. Ad. Frid. 2, *p.* 79.

Labre onite. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*

Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[7] Labrus psittacus.

Labrus viridis. *Linné, édition de Gmelin.*

Labrus viridis, lineâ utrinque cæruleâ. *Artedi, gen.* 34.

Dixième espèce de tourd. *Rondelet, première partie, liv.* 6, *chap.* 6.

britanniques, ou qui sont peu éloignés de ces rivages; le cinq-épines a été rencontré dans cette mer si souvent hérissée de montagnes de glace, et qui sépare

---

Turdus viridis, *seu* decimus Rondeletii. *Willughby, Ichthyol. p.* 320.

Labre perroquet. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*

Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[8] Labrus turdus.

Id. *Linné, édition de Gmelin.*

Labrus oblongus viridis, iride luteâ. *Artedi, gen.* 34, *syn.* 57.

Turdus viridis major. *Willughby, p.* 322.

Turdus oblongus, fuscus, maculosus. *Id. p.* 323.

Raj. p. 137.

Labre tourd. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*

Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

Labrus oblongus, viridescens, maculatus, etc. *Brünn. Pisc. Massil. p.* 51, *n.* 67.

[9] Labrus pentacanthus.

Labrus exoletus. *Linné, édition de Gmelin.*

Faun. Suecic. 331.

Müll. Prodrom. Zoolog. Danic. 386.

Ol. Fabric. Faun. Groenland. p. 166, *n.* 120.

la Norvége du Groenland; les eaux de la mer équatoriale qui baigne Surinam, paroissent au contraire préférées par le ponctué; le chinois a été vu près des côtes de la Chine; et Houttuyn a découvert le japonois auprès de celles du Japon.

Nous croyons que quelques naturalistes ont été induits en erreur par des accidens ou des altérations que leur ont présentés des individus de l'espèce du tancoïde, lorsqu'ils ont écrit que la lame supérieure de l'opercule de ce labre

---

Strom. Sondm. 267, *n.* 3.

Labre cinq-épines. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*

Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[10] Labrus chinensis.

Id. *Linné, édition de Gmelin.*

Labre livide. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*

Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[11] Labrus japonicus.

Id. *Linné, édition de Gmelin.*

Houttuyn, Act. Haarl. XX, 2, *p.* 324.

Labre du Japon. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

étoit dentelée; nous pensons que la conformation qu'ils ont apperçue dans l'opercule de ces individus, étoit une sorte d'érosion plus ou moins irrégulière, et bien différente de la véritable dentelure, que nous regardons comme un des principaux caractères du genre des lutjans : mais si notre opinion se trouvoit détruite par des observations constantes et nombreuses, il seroit bien aisé de transporter le tancoïde dans ce genre des lutjans, et de l'y inscrire dans le second sous-genre.

Les dents antérieures du tourd sont plus grandes que les autres. Il est facile de voir, en parcourant le tableau générique, que ce labre tourd peut présenter, relativement à ses couleurs, trois variétés plus ou moins permanentes. Lorsqu'il est jaune avec des taches blanches, sa tête montre communément, et indépendamment des taches blanches, quelques taches noires vers son sommet, et quelques filets rouges sur ses côtés; son ventre est alors argenté avec des veines rouges, et ses nageoires dorsale, thoracines, anale et caudale, sont rouges et tachées de blanc. Si ce même tourd

a sa couleur générale verte, ses pectorales sont d'un jaune pâle, ses thoracines bleuâtres, et sa longueur est un peu moins grande que lorsqu'il offre une autre variété de nuances. Et enfin, quand il a des taches dorées ou bordées d'or au-dessous du museau, avec la partie supérieure verte, il parvient aux dimensions ordinaires de son espèce, il est long de trois décimètres ou environ; il a le ventre jaunâtre et parsemé de taches blanches, irrégulières, bordées de rouge; une raie formée de points blancs et rougeâtres règne avec la ligne latérale, et est placée au-dessus de plusieurs autres raies longitudinales, composées de petites taches blanches et vertes *.

---

* 16 rayons à chaque nageoire pectorale du labre guaze.
6 rayons à chaque thoracine.
13 rayons à l'anale.
15 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du tancoïde.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale.

Quelle différence de ces couleurs variées et vives qui *grivèlent*, pour ainsi dire, le tourd, et lui ont fait donner le nom spécifique qu'il porte, avec les

---

6 rayons à la membrane branchiale du double-tache.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et cinq rayons articulés à chaque thoracine.

6 rayons à la membrane branchiale du ponctué.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

15 rayons à chaque nageoire pectorale de l'ossifage.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale.

15 rayons à chaque nageoire pectorale de l'onite.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la caudale.

14 rayons à chaque nageoire pectorale du perroquet.
6 rayons à chaque thoracine.
14 rayons à la caudale.

nuances sombres et peu nombreuses du ponctué! Ce dernier labre est brun, et cette teinte obscure n'est relevée que par des points d'un gris très-foncé ou noirâtres, qui composent les raies longitudinales indiquées dans le tableau

---

5 rayons à la membrane branchiale du tourd.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale.

13 rayons à chaque nageoire pectorale du cinq-épines.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

13 rayons à chaque nageoire pectorale du chinois.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
12 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du japonois.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

générique, et par d'autres taches, ou points, ou petites raies transversales ou longitudinales, du même ton ou à peu près, et épars sur la queue ainsi que sur une partie de la dorsale et de la nageoire de l'anus.

LE LABRE LINÉAIRE[1],

LE LABRE LUNULÉ[2],

LE LABRE VARIÉ[3], LE LABRE MAILLÉ[4], LE LABRE TACHETÉ[5], LE LABRE COCK[6], LE LABRE CANUDE[7], LE LABRE BLANCHES-RAIES[8], LE LABRE BLEU[9], ET LE LABRE RAYÉ[10].

Le linéaire a, comme plusieurs autres labres, et particulièrement comme le bleu et le rayé, les dents de devant

[1] Labrus linearis.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Amœn. academ. 1, *p.* 315.
Labre linéaire. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[2] Labrus lunulatus.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Forskael, Faun. Arab. p. 37, *n.* 34.
Labre lunulé. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

plus grandes que les autres; le lunulé a la tête et la poitrine parsemées de taches rouges, les pectorales jaunes, les

---

[3] Labrus variegatus.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Striped wrasse. *Brit. Zoolog.* 3, *p.* 207, *n.* 4.

[4] Labrus reticulatus.
Labrus venosus. *Linné, édition de Gmelin.*
Brünn. Pisc. Massil. p. 58, *n.* 74.
Labre maillé. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[5] Labrus guttatus.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Brünn. Pisc. Massil. p. 59, *n.* 76.
Labre tacheté. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[6] Labrus coquus.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Cock Cornubiensium. *Brit. Zoolog.* 3, *p.* 210, *n.* 8.
Raj. Pisc. p. 163, *f.* 4.

[7] Labrus cinædus.
Rochau, *dans plusieurs départemens méridionaux de France.*
Canus, *ibid.*
Canudo, *ibid.*

autres nageoires vertes avec des taches rouges ou rougeâtres, et quelquefois des rayons rouges autour des yeux. Les

---

Rosa, *dans la Ligurie.*
Labrus cinædus. *Linné, édition de Gmelin.*
Labrus luteus, dorso purpureo, pinnâ à capite ad caudam continuâ. *Artedi, syn.* 56.
Ἀλφησταὶ. *Athen. lib.* 7, *cap.* 281.
Cinædus. *Plin.*
Canus. *Rondelet, première partie, liv.* 6, *chap.* 4.
Cinædus Rondeletii. *Aldrovand. lib.* 1, *cap.* 14, *p.* 67.
Jonston, lib. 1, *tit.* 2, *cap.* 1, *a.* 10, *tab.* 15, *n.* 1.
Alphestes, *vel* cinædus. *Gesner, p.* 36, 40, *et (germ.) fol.* 15.
Alphestes. *Charlet. p.* 135.
Alphestes, *sive* cinædus. *Willughby, p.* 323. *Raj. p.* 137.
Labre canude. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[8] Labrus albo vittatus.
Labre rayé de blanc. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*
Koelreuter, Nov. Comm. Petrop. tom. 9, *p.* 458.

opercules du varié sont gris et rayés de jaune; ses pectorales tachées d'olivâtre à leur base; et ses thoracines, ainsi que son anale, bleues à leur sommet. Le rayé présente un liséré bleu au bout des thoracines, de l'anale et de la caudale; les rayons de cette dernière nageoire sont jaunes à leur base, et une tache bleue est placée sur la partie antérieure de la dorsale.

Ce labre rayé vit dans les mers de la Grande-Bretagne, ainsi que le bleu, qui fréquente aussi les rives de la Norvége et du Danemarck, le cock et le varié, que l'on rencontre particulièrement près des isles Skerry; le linéaire se trouve dans les Indes et près des rivages de l'Amérique méridionale; le lunulé, près

---

[9] Labrus cæruleus.

Blaastaal *et* blaustak, *en Danemarck.*

Paon bleu. *Ascagne, cah.* 2, *p.* 5, *pl.* 12.

Labre bleu. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[10] Labrus lineatus.

Pennant, Brit. Zoolog. 3, *p.* 249.

Labre rayé. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

des côtes de l'Arabie; et le maillé, le tacheté et le canude sont pêchés dans la Méditerranée, où ce canude étoit connu dès le temps d'Athénée et même de celui d'Aristote, et où on l'avoit nommé *alphestas* et *cinædus*, parce qu'on voyoit presque toujours les individus de cette espèce nager deux à deux à la queue l'un de l'autre *. La chair de ces

---

* 6 rayons à la membrane branchiale du labre linéaire.
12 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
12 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du lunulé.
12 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du varié.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

5 rayons à la membrane branchiale du maillé.

canudes présente les mêmes qualités que celle de la plupart des autres poissons qui vivent au milieu des rochers,

---

13 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du tacheté.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

15 rayons à chaque nageoire pectorale du blanches-raies.
6 rayons à chaque thoracine.
12 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du bleu.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du rayé.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

et qu'on a nommés *saxatiles;* elle est, suivant Rondelet, molle, tendre, friable, facile à digérer, et fournit une nourriture convenable aux malades ou aux convalescens.

LE LABRE BALLAN[1],

LE LABRE BERGYLTE[2],

LE LABRE HASSEK[3], LE LABRE ARISTÉ[4], LE LABRE BIRAYÉ[5], LE LABRE GRANDES-ÉCAILLES[6], LE LABRE TÊTE-BLEUE[7], LE LABRE A GOUTTES[8], LE LABRE BOISÉ[9], ET LE LABRE CINQ-TACHES[10].

Quelles nuances devons-nous décrire encore, pour compléter l'idée que nous

---

[1] Labrus ballan.
Pennant, Brit. Zoolog. 3, *p.* 246.
Labre ballan. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[2] Labrus bergylta.
Berg-galt, *en Norvége.*
Berg-gylte, *ibid.*
Sea-aborne, *ibid.*
See carpe (carpe de mer), *en Danemarck.*
Labrus bergylta. *Ascagne, pl.* I.
Labre tacheté. *Bloch, pl.* 294.
Labre bergylte. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

donne le tableau générique des couleurs de ces labres? La teinte générale du bergylte est brune, et ce brun est mêlé de jaune sur les opercules; le hassek est verd, avec le dos brun, et des taches

---

[3] Labrus hassek.
Labre hassek. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*
Labrus inermis. *Id. ibid.*
Forskael, Descript. animal. p. 34.

[4] Labrus aristatus.
Labre aristé. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*
Sparmann, Amœn. academ. vol. 7, *p.* 505.

[5] Labrus bivittatus.
Bloch, pl. 284, *fig.* 1.

[6] Labrus macrolepidotus.
Bloch, pl. 284, *fig.* 2.

[7] Labrus cyanocephalus.
Bloch, pl. 286.

[8] Labrus guttulatus.
Bloch, pl. 287, *fig.* 2.

[9] Labrus tessellatus.
Bloch, pl. 291, *fig.* 2.

[10] Labrus quinque-maculatus.
Bloch, pl. 291, *fig.* 1.

blanchâtres sur les côtés; presque toutes les nageoires du birayé sont d'un violet mêlé de jaune; le labre grandes-écailles présente des nageoires colorées de même, des taches violettes sur ses opercules, et quelques taches bleues à l'origine de la dorsale; un gris tirant sur le verd distingue les nageoires du labre tête-bleue; presque toutes les taches que l'on voit sur le labre à gouttes, sont ordinairement rondes comme des gouttes de pluie; le boisé a les thoracines noires, les pectorales et la caudale bleues, la dorsale et l'anale variées de bleu, de jaune et de brun; et le cinq-taches a les nageoires jaunes, bordées de violet. Nous devons à Bloch la connoissance des six derniers labres que nous venons de nommer, et nous savons par ce naturaliste que le cinq-taches vit, ainsi que le boisé, dans la mer de Norvége, d'où M. Spengler, de Stockholm, avoit reçu des individus de ces deux espèces. C'est dans les mers de la Grande-Bretagne, ou à une distance assez peu considérable de la Norvége, que l'on trouve le bergylte et le ballan. On pêche le hassek dans la mer d'Arabie;

et M. Sparmann dit que le labre aristé a pour patrie les eaux de la Chine *.

Les mâchoires du labre grandes-

---

* 4 rayons à la membrane branchiale du labre ballan.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

5 rayons à la membrane branchiale du bergylte.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 4 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

12 rayons à chaque nageoire pectorale de l'aristé.
6 rayons à chaque thoracine.

5 rayons à la membrane branchiale du birayé.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du labre grandes-écailles.
12 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
19 rayons à la caudale.

écailles n'offrent qu'un seul rang de dents, dont les antérieures sont les plus longues; la ligne latérale de ce poisson est interrompue; une seule rangée de dents petites et aiguës garnit les deux mâchoires du labre boisé.

---

5 rayons à la membrane branchiale du labre tête-bleue.
12 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
12 rayons à la caudale.

13 rayons à chaque nageoire pectorale du labre à gouttes.
6 rayons à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

4 rayons à la membrane branchiale du boisé.
16 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du cinq-taches.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.



1 LABRE ceinture. 2 LABRE large raie
3 LABRE annelé

17



de Sève del.

1 LABRE Tœniure 2 LABRE Parterre 3 LABRE Hébraïque

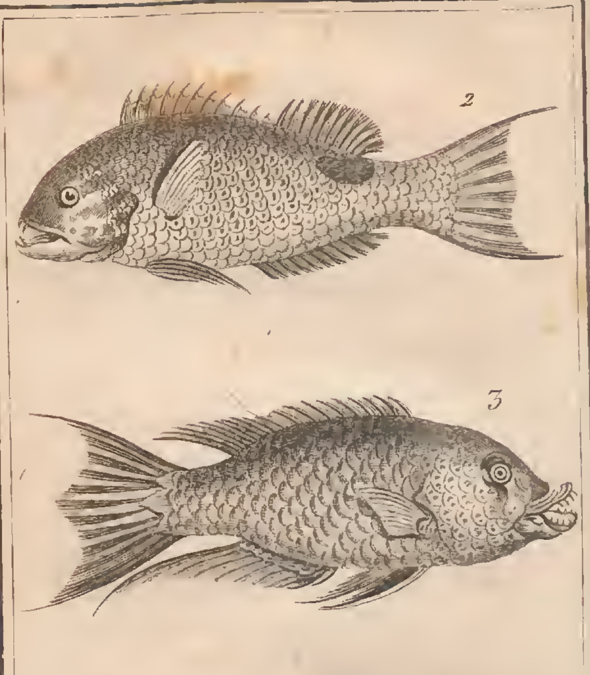
3



Et. de Seve. del. E. haussard Sculp.

1. LABRE Léopard 2 DIPTÉRODON Hexacanthe

3. HOLOCENTRE Jarbua



1 LABRE Malaptéronoté. 2 LABRE Deux croissants.

3 CHÉILINE Trilobé.

16

LE LABRE MICROLÉPIDOTE [1],

LE LABRE VIEILLE [2],

LE LABRE KARUT [3], LE LABRE ANÉI [4], LE LABRE CEINTURE [5], LE LABRE DIGRAMME [6], LE LABRE HOLOLÉPIDOTE [7], LE LABRE TÆNIOURE [8], LE LABRE PARTERRE [9], LE LABRE SPAROIDE [10], LE LABRE LÉOPARD [11], ET LE LABRE MALAPTÉRONOTE [12].

Bloch, qui le premier a publié la description du microlépidote, du labre vieille, du karut et de l'anéi, ignoroit

[1] Labrus microlepidotus.
Bloch, pl. 292.

[2] Labrus vetula.
Carpe de mer, *sur quelques côtes occidentales de France.*
Bloch, pl. 293.

[3] Labrus karut.
Johnius carut. *Bloch, pl.* 356.

quelle est la patrie du microlépidote. Le labre vieille est pêché près des côtes de Norvége, d'où on avoit fait parvenir des individus de cette espèce à M. Spengler; on le trouve aussi auprès des rivages occidentaux de France. Le karut et l'anéi, que Bloch avoit cru pouvoir comprendre dans un genre particulier, qu'il avoit consacré à son ami *John*, voyageur et missionnaire dans les Indes,

---

[4] Labrus aneus.
Anéi kattalei, *par les Malais.*
Johnius aneus. *Bloch, pl. 357.*

[5] Labrus cingulum.
Labrus saturnio anticâ medietate lividus, posticâ fuscus, cingulo intermedio exalbido, punctis atro-purpureis capiti inspersis. *Commerson, manuscrits déja cités.*

[6] Labrus digramma.

[7] Labrus hololepidotus.

[8] Labrus tæniourus.

[9] Labrus hortulanus.

[10] Labrus sparoïdes.

[11] Labrus leopardus.

[12] Labrus malapteronotus.

en donnant à ce grouppe le nom de *johnius*, nous ont paru devoir être inscrits avec les véritables labres, d'après les principes de distribution méthodique que nous suivons ; et, en effet, ils n'offrent aucun caractère qu'on ne retrouve dans une ou plusieurs espèces, considérées, par presque tous les naturalistes et par Bloch lui-même, comme des labres proprement dits. Ce karut et cet anéi vivent dans les eaux salées des Indes orientales, et particulièrement dans celles qui baignent la grande presqu'isle de l'Inde, tant au levant qu'au couchant de cette immense péninsule.

Quant aux autres huit labres nommés dans cet article, nous en donnons les premiers la description, d'après les manuscrits de Commerson ou les dessins qui faisoient partie de ces manuscrits, et que nous avons fait graver. Ces huit labres habitent le grand Océan équatorial, ou les mers qui en sont voisines ; et le labre ceinture a été observé particulièrement auprès de l'Isle de France.

Les deux mâchoires du microlépidote et du labre vieille sont aussi longues l'une que l'autre ; elles sont de plus

garnies de dents pointues et peu serrées; et le karut et l'anéi n'offrent que des dents petites et pointues.

Disons encore quelques mots des couleurs des douze labres que nous examinons.

La dorsale du microlépidote * est presque entièrement brune; ses autres nageoires sont blanchâtres. Le dos et les flancs du karut réfléchissent un bleu d'acier; une nuance d'un beau jaune distingue son ventre et ses lignes latérales; ses nageoires offrent un brun rougeâtre, excepté la dorsale et la caudale, qui sont bleues. L'anéi a le dos noirâtre, les côtés blancs, les pectorales et les thoracines rougeâtres; la partie postérieure de la dorsale, l'anale et la

---

* *Microlépidote* désigne les petites écailles, *digramme* la double ligne latérale, *hololépidote* les écailles placées sur toute la surface de l'animal, *tænioure* le ruban ou la bande que l'on voit sur la nageoire caudale, et *malaptéronote* les rayons mous qui composent seuls la nageoire dorsale. Μικρος signifie *petit*, λεπις *écaille*, δις *deux fois*, γραμμα *ligne*, ὁλος *entier*, ταινια *ruban* ou *bande*, ὀυρα *queue*, μαλακος *mou*, πτερον *nageoire*, et νωτος *dos*.

caudale rouges à leur base et bleuâtres à leur sommet. Le bord de la dorsale et de l'anale du labre ceinture est souvent blanchâtre*, et l'on voit ordinairement sur l'angle postérieur de l'opercule

---

* 12 rayons à chaque nageoire pectorale du labre microlépidote.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

14 rayons à chaque nageoire pectorale du labre vieille.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du karut.
16 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
2 rayons aiguillonnés et 7 rayons articulés à l'anale.
18 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale de l'anéi.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

de ce poisson une tache noire, remarquable par un point blanc ou blanchâtre, qui lui donne l'apparence d'un iris avec sa prunelle.

---

2 rayons aiguillonnés et 7 rayons articulés à l'anale.
18 rayons à la caudale.

13 rayons à chaque nageoire pectorale du labre ceinture.
6 rayons à chaque thoracine.
14 rayons à la caudale.

11 rayons à chaque nageoire pectorale du digramme.
6 rayons à chaque thoracine.
12 rayons à la caudale.

20 rayons à la caudale du labre hololépidote.

13 rayons à la caudale du tænioure.

12 rayons à chaque nageoire pectorale du labre parterre.
16 rayons à la caudale.

17 rayons à la caudale du sparoïde.

12 rayons à la caudale du léopard.

11 rayons à la nageoire caudale du malaptéronote.



veuve Tardieu Sc.

LABRE Diane 2 OSTORHINQUE Fleurieu

3 HOLOCENTRE Diadème .

11

LE LABRE DIANE[1],

LE LABRE MACRODONTE[2],

LE LABRE NEUSTRIEN[3], LE LABRE CALOPS[4], LE LABRE ENSANGLANTÉ[5], LE LABRE PERRUCHE[6], LE LABRE KESLIK[7], ET LE LABRE COMBRE[8].

La description comparée des six premiers de ces huit labres n'a encore été publiée par aucun naturaliste. Suivant

[1] Labrus diana.

[2] Labrus macrodontus.

[3] Labrus Neustriæ.
Grande vieille, *auprès de Fécamp.*
Bandoulière marbrée. (*Note manuscrite communiquée par le citoyen Noël de Rouen.*)

[4] Labrus calops.
La brune, *par les pêcheurs de Dieppe.*
Bandoulière brune. (*Note manuscrite communiquée par le citoyen Noël de Rouen.*)

[5] Labrus cruentatus.
Lupus minimus, argenteus, maculis pur-

le citoyen Noël, qui nous a fait parvenir des notes manuscrites au sujet du labre neustrien et du calops, ce dernier poisson a les deux mâchoires garnies d'une rangée de dents doubles et pointues. La dorsale du neustrien présente des nuances et une disposition de couleurs assez semblables à celles que l'on voit sur les côtés de cet animal, et les

---

pureis tessellatus. *Peintures sur vélin faites d'après les dessins de Plumier, et déposées dans la bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle.*

[6] Labrus psittaculus.

Turdus marinus varius, vulgò *petit perroquet. Peintures sur vélin faites d'après les dessins de Plumier, et déja citées.*

[7] Labrus keslik.

Labrus perdica. *Linné, édition de Gmelin. Forskael, Descript. anim. p.* 34, *n.* 26.

Labre keslik. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[8] Labrus comber.

Id. *Linné, édition de Gmelin.*

Labre combre. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

Comber. *Brit. Zoolog.* 3, *p.* 210, *n.* 7.

Raj. Pisc. p. 163, *fig.* 5.

pectorales, les thoracines, l'anale et la caudale, offrent des tons et une distribution de teintes pareils à ceux que montre le dos. L'iris du calops, qui est très-grand, ainsi que l'œil considéré dans son ensemble, est d'un noir si éclatant, que j'ai cru devoir tirer de ce trait de la physionomie de ce labre le nom spécifique de *calops* que j'ai donné à ce poisson, et qui signifie *bel œil*[1]. Le dos du labre calops est brunâtre; mais cet osseux est revêtu sur toute sa surface, excepté celle de sa tête, d'écailles fortes, larges et très-brillantes[2]. L'éclat des diamans et des rubis, qui charme les yeux des observateurs sur l'ensanglanté, est relevé par les nuances des nageoires,

---

[1] Καλος veut dire *beau*, et ὤψ *œil*.

[2] Le citoyen Noël, qui a disséqué le calops, nous écrit que ce poisson n'a point d'appendices ou cœcums auprès du pylore; que la vessie natatoire est d'une grande capacité; qu'elle est située au-dessous de l'épine dorsale; que cette épine est composée de vingt-deux vertèbres, dont dix répondent à la capacité du ventre, et que la chair de cet animal est blanche, et ferme comme celle d'une jeune morue.

qui sont toutes dorées. L'anale du labre perruche est jaune avec une bordure rouge, et sa caudale est également jaune, avec quatre ou cinq bandes courbes, concentriques, inégales en largeur, et alternativement rouges et bleues. Le keslik a la tête brune, et la dorsale, ainsi que l'anale, rouges. Le combre a souvent le ventre d'un jaune clair, et les nageoires rougeâtres : il habite dans les mers britanniques; le keslik, dans celle qui baigne les murs de Constantinople; les beaux labres ensanglanté et perruche vivent dans l'Amérique, où ils ont été dessinés et observés avec soin par Plumier; le neustrieu et le calops, près des rives de l'ancienne Neustrie; et le labre diane*, dont

* 12 rayons à la caudale du labre diane.

5 rayons à la membrane branchiale du labre macrodonte.
15 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
14 rayons à la caudale.

7 rayons à la membrane branchiale du neustrien.

nous devons la figure à Commerson, se trouve dans le grand Océan équatorial : quant au macrodonte, que nous avons décrit d'après des individus de la collection cédée à la France par la Hollande, nous ignorons sa patrie.

---

15 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
15 rayons à la caudale.

4 rayons à la membrane branchiale du calops.
17 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
22 rayons à la caudale.

12 rayons à la nageoire de l'anus de la perruche.
12 rayons à la caudale.

14 rayons à chacune des pectorales du keslik.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
14 rayons à la caudale.

14 rayons à chacune des pectorales du combre.
5 rayons à chacune des thoracines.

LE LABRE BRASILIEN[1],

LE LABRE VERD[2],

LE LABRE TRILOBÉ[3], LE LABRE DEUX-CROISSANS[4], LE LABRE HÉBRAIQUE[5], LE LABRE LARGE-RAIE[6], ET LE LABRE ANNELÉ[7].

BLOCH a publié la description et la figure des deux premiers de ces labres[8];

---

[1] Labrus brasiliensis.
Tetimixira, *au Brésil.*
Bloch, pl. 280.

[2] Labrus viridis.
Bloch, pl. 282.

[3] Labrus trilobatus.

[4] Labrus bilunulatus.

[5] Labrus hebraïcus.

[6] Labrus latovittatus.

[7] Labrus annulatus.

[8] La belle gravure enluminée du brasilien,

nous allons faire connoître les cinq autres, dont nous avons trouvé des dessins parmi les manuscrits de Commerson. La ligne latérale des deux derniers de ces cinq labres, c'est-à-dire, du labre large-raie et de l'annelé, est courbe à son origine, et droite vers la nageoire caudale : une grande tache, ayant à peu près la forme d'un croissant, est d'ailleurs placée sur la base de la caudale de ce labre annelé, et occupe presque toute la surface de cette nageoire; on voit de plus une ou deux raies longitudinales sur l'analé de ce même poisson, et une raie oblique passe au-dessus de chacun de ses yeux. La dorsale et l'anale du trilobé sont bordées d'une couleur vive ou foncée. Le brasilien brille, sur presque toute sa surface, de l'éclat de l'or, et cette dorure est relevée par quelques traits bleus, par le bleu des

---

que l'on trouve dans l'ouvrage de Bloch, me paroît donner une fausse idée de la caudale de ce poisson, en ne la représentant pas comme trilobée. Si mon opinion à cet égard n'étoit pas fondée, il faudroit ôter le brasilien du troisième sous-genre des labres, et le placer dans le premier.

raies longitudinales qui s'étendent sur la dorsale et sur l'anale*, et par la cou-

---

* 11 rayons à chacune des nageoires pectorales du labre brasilien.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
18 rayons à la caudale.

12 rayons à chacune des pectorales du labre verd.
6 rayons à chacune des thoracines.
14 rayons à la caudale.

13 rayons à chacune des pectorales du trilobé.
13 rayons à la caudale.

13 rayons à chacune des pectorales du labre deux-croissans.
15 rayons à l'anale.
9 rayons à la caudale.

10 rayons à chacune des pectorales du labre hébraïque.
16 rayons à la caudale.

11 rayons à la caudale du large-raie.

7 rayons à chacune des pectorales de l'annelé.
13 rayons à la caudale.

leur également bleue des pectorales, des thoracines et de la caudale : ce beau poisson vit dans les eaux du Brésil; il est recherché à cause de la bonté de sa chair, et sa longueur excède quelquefois un tiers de mètre. Le verd habite dans les eaux du Japon; le trilobé, le deux-croissans, l'hébraïque, le large-raie et l'annelé ont été vus dans le grand Océan équatorial.

CENT CINQUIÈME GENRE.

LES CHEILINES.

La lèvre supérieure extensible; les opercules des branchies dénués de piquans et de dentelure; une seule nageoire dorsale; cette nageoire du dos très-séparée de celle de la queue, ou très-éloignée de la nuque, ou composée de rayons terminés par un filament; de grandes écailles ou des appendices placées sur la base de la nageoire caudale, ou sur les côtés de la queue.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE CHEILINE SCARE. (*Cheilinus scarus.*)	Des appendices sur les côtés de la queue.
2. LE CHEILINE TRILOBÉ. (*Cheilinus trilobatus.*)	Deux lignes latérales; la nageoire caudale trilobée.

LE CHEILINE SCARE*.

Il est peu de poissons, et même d'animaux, qui aient été, pour les premiers peuples civilisés de l'Europe, l'objet de

* Cheilinus scarus.
Sargo, *dans le midi de l'Europe.*
Cantheno, *ibid.*
Denté, *dans quelques départemens méridionaux de France.*
Labrus scarus. *Linné, édition de Gmelin.*
Labre scare. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*
Scarus autorum. *Artedi, syn.* 54.
Ὁ σκαρος. *Aristot. lib.* 2, *cap.* 17; *lib.* 8, *cap.* 2; *et lib.* 9, *cap.* 37.
Id. *Ælian. lib.* 1, *cap.* 2, *p.* 5; *et lib.* 2, *cap.* 54.
Oppian. lib. 1, *p.* 5, 6; *et lib.* 2, *p.* 53.
Athen. lib. 7, *p.* 319.
Scarus. *Plin. lib.* 9, *cap.* 17.
Aldrovand. lib. 1, *cap.* 2, *p.* 7.
Scare. *Rondelet, première partie, liv.* 6, *chap.* 2.
Jonston, lib. 1, *tit.* 2, *cap.* 1, *a.* 1, *t.* 13.

plus de recherches, d'attention et d'éloges, que le scare dont nous allons parler. Nous avons cru devoir le séparer des labres proprement dits, et le mettre à la tête d'un genre particulier dont le nom *cheiline** indique la conformation des lèvres, qui rapproche des labres cette petite famille, pendant qu'elle s'en éloigne par d'autres caractères. Mais il ne faut pas sur-tout le confondre avec les osseux connus des naturalistes modernes sous le nom de *scares*, qui forment un genre très-distinct de tous les autres, et qui diffèrent de notre cheiline par des traits très-remarquables, quoique plusieurs de ces animaux habitent dans la Méditerranée, comme le poisson dont nous écrivons l'histoire. La dénomination de *scare* est générique

---

Scarus piscis. *Jov. cap.* 1, *p.* 7.
Willughby, *p.* 306.
Raj. p. 129.
Scarus. *Petri Artedi Syn. piscium, auctore J. G. Schneider*, *p.* 85 *et* 328.
Scare. *Valmont-Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle.*

* χειλος signifie *lèvre*.

pour tous ces osseux qui composent une famille particulière ; il est spécifique pour celui que nous décrivons. Nous aurions cependant, pour éviter toute équivoque, supprimé ou ce nom générique ou ce nom spécifique, si le premier n'avoit été généralement adopté par tous les naturalistes récens, et si le second n'avoit été consacré et par tous les écrivains anciens, et par tous les auteurs modernes qui ont traité du cheiline que nous examinons.

Ce poisson non seulement habite dans la Méditerranée, ainsi que nous venons de le dire, mais encore vit dans les eaux qui baignent et la Sicile, et la Grèce, et les isles répandues auprès des rivages fortunés de cette Grèce si fameuse. Il n'est donc pas surprenant que les premiers naturalistes grecs aient pu observer cet osseux avec facilité. Ce cheiline est d'une couleur blanchâtre ou livide mêlée de rouge. Il ne parvient guère qu'à la longueur de deux ou trois décimètres. Les écailles qui le recouvrent sont grandes et très-transparentes. Il montre, sur les côtés de sa queue, des appendices transversales, dont la forme

et la position ont frappé les observateurs. La conformation de ses dents n'a pas été moins remarquée : elles sont émoussées, au lieu d'être pointues, et par conséquent très-propres à couper ou arracher les algues et les autres plantes marines que le scare trouve sur les rochers qu'il fréquente. Ces végétaux marins paroissent être l'aliment préféré par ce cheiline, et cette singularité n'a pas échappé aux naturalistes d'Europe les plus anciens. Mais ils ne se sont pas contentés de rechercher les rapports que présente le scare entre la forme de ses dents, les dimensions de son canal intestinal, la qualité de ses sucs digestifs, et la nature de sa nourriture très-différente de celle qui convient au plus grand nombre de poissons : ils ont considéré le scare comme occupant parmi ces poissons carnassiers la même place que les animaux ruminans qui ne vivent que de plantes, parmi les mammifères qui ne se nourrissent que de proie; exagérant ce parallèle, étendant les ressemblances, et tombant dans une erreur qu'il auroit été cependant facile d'éviter, ils sont allés jusqu'à dire que le scare

ruminoit; et voilà pourquoi, suivant Aristote, plusieurs Grecs l'ont appelé μηρυκαν.

Les individus de cette espèce vivent en troupes; et le poète grec Oppien, qui a cru devoir chanter leur affection mutuelle, dit que lorsqu'un scare a été pris à l'hameçon, un de ses compagnons accourt, et coupe la corde qui retient le crochet et l'animal, avec ces dents obtuses dont il est accoutumé à se servir pour arracher ou scier l'herbe qui tapisse le fond des mers; il ajoute que si un scare enfermé dans une nasse cherche à en sortir la queue la première, ces mêmes compagnons l'aident dans ses efforts en le saisissant avec leur gueule par cette queue qui se présente à eux, et en la tirant avec force et constance; et enfin, pour ne refuser à l'espèce dont nous nous occupons, aucune nuance d'attachement, il nous montre les mâles accourant vers une femelle retenue dans une nasse ou par un hameçon, et s'exposant, pour l'amour d'elle, à tous les dangers dont les pêcheurs les menacent. Mais je n'ai pas besoin de faire remarquer que c'est un poète qui parle; et

combien le naturaliste, plus sévère que le poète, n'est-il pas forcé de réduire à quelques faits peu extraordinaires, des habitudes si touchantes, et que la sensibilité voudroit conserver comme autant d'exemples utiles et d'heureux souvenirs!

Le scare s'avançoit, lors des premiers siècles de l'ère vulgaire, dans l'Archipel et dans la mer dite alors de Carpathie, jusqu'au premier promontoire de la Troade. C'est de ces parages que, sous l'empire de Tibère Claude, le commandant d'une flotte romaine, nommé *Optatus Elipertius* ou *Elipartius*, apporta plusieurs scares vivans qu'il répandit le long du rivage d'Ostie et de la Campanie. Pendant cinq ans, on eut le soin de rendre à la mer ceux de ces poissons que les pêcheurs prenoient avec leurs lignes ou dans leurs filets; et par cette attention bien facile et bien simple, mais soutenue, les scares multiplièrent promptement et devinrent très-communs auprès des côtes italiques, dans le voisinage desquelles on n'en avoit jamais vu auparavant. Ce fait est plus important qu'on ne le croit, et pourroit

nous servir à prouver ce que nous dirons, avant de terminer cette histoire, au sujet de l'acclimatation des poissons, à ceux qui s'intéressent à la prospérité des peuples.

Le commentateur d'Aristote, l'Égyptien Philoponus, a écrit vers la fin du sixième siècle, ou au commencement du septième, que les scares produisoient quelque son, lorsque, placés à la surface de la mer, et élevant la tête au-dessus des ondes, ils faisoient jaillir l'eau de leur bouche avec rapidité. Peut-être en effet faudra-t-il attribuer à ces cheilines la faculté de faire entendre quelque bruissement analogue, et par sa nature, et par sa cause, à celui que font naître plusieurs trigles et d'autres espèces de poissons cartilagineux ou osseux, dont nous avons déja parlé *.

Dans le temps du grand luxe des Romains, le scare étoit très-recherché. Le poète latin Martial nous apprend que ce poisson faisoit les délices des tables

---

* Voyez le *Discours sur la nature des poissons.*

les plus délicates et les plus somptueuses ; que son foie étoit la partie de ce poisson que l'on préféroit ; et que même l'on mangeoit ses intestins sans les vider, ce qui doit moins étonner lorsqu'on pense que cet osseux ne vit que de végétaux, que de voir nos gourmets modernes manger également sans les vider, des oiseaux dont l'aliment composé de substances animales est sujet à une véritable corruption. Dans le siècle de Rondelet, ce goût pour le scare, et même pour ses intestins, étoit encore très-vif : ce naturaliste a écrit que cet osseux devoit être regardé comme le premier entre les poissons qui vivent au milieu des rochers, que sa chair étoit légère, friable, facile à digérer, très-agréable, et que ses boyaux, qu'il ne falloit pas jeter, sentoient la violette. Mais le prix que l'on donnoit du scare, à l'époque où Rondelet a publié son Histoire des poissons, étoit bien inférieur à celui qu'on en offroit à Rome quelque temps avant que Pline ne mît au jour son immortel ouvrage. Ce poisson entroit dans la composition de ces mets fameux pour lesquels on réunissoit les objets les plus

rares, et que l'on servoit à Vitellius dans un plat qui, à cause de sa grandeur, avoit été appelé *le bouclier de Minerve*. Les entrailles du scare paroissoient dans ce plat avec des cervelles de faisans et de paons, des langues de phénicoptères, et des laites du poisson que les anciens appeloient *murène*, et que nous nommons *murénophis*.

Au reste, ce ne sont pas seulement les plantes marines qui conviennent au scare : il se nourrit aussi de végétaux terrestres; et voilà pourquoi, lorsqu'on a voulu le pêcher, on a souvent employé avec succès, pour amorce, des feuilles de pois, de féves, ou d'autres plantes analogues à ces dernières *.

* Le scare a le cœur anguleux, le foie divisé en trois lobes, l'estomac petit, le pylore entouré de quatre ou cinq cœcums, et le canal intestinal courbé plus d'une fois.

LE CHEILINE TRILOBÉ*.

SUIVANT Commerson, dans les papiers duquel nous avons trouvé une note très-étendue sur ce cheiline encore inconnu des naturalistes, le trilobé a la grandeur et une partie des proportions d'une carpe ordinaire. La couleur générale de ce poisson est d'un brun bleuâtre relevé sur la tête, la nuque et les opercules, par des traits, des taches ou des points rouges, blancs et jaunes. Ses pectorales sont jaunes, particulièrement à leur base; et ses thoracines variées de rouge. La tête et le corps du trilobé sont d'ailleurs hauts et épais. Presque toute sa surface est revêtue d'écailles arrondies, grandes et lisses. Les deux dents antérieures de chaque mâchoire sont plus longues que les autres. Deux lames

* Cheilinus trilobatus.

Labrus capite guttato, caudâ tricuspidatâ, squamis membranaceis ad basim imbricatis. *Commerson, manuscrits déja cités.*

composent chaque opercule. Indépendamment de la forme trilobée et de la surface très-étendue de la caudale, cette nageoire est recouverte à sa base et de chaque côté par trois ou quatre appendices presque membraneuses, semblables par leur forme à des écailles longues, larges et pointues, et qui flottent, pour ainsi dire, sur cette même base, à laquelle elles ne tiennent que par une petite portion de leur contour. La dorsale et l'anale se prolongent en pointe vers la caudale. Les deux lignes latérales sont très-droites : la supérieure règne depuis l'opercule jusque vers la fin de la dorsale; la seconde va depuis le point correspondant au milieu de la longueur de l'anale, jusqu'aux appendices de la nageoire de la queue *; et chacune paroît composée de petites raies qui, par

* 9 rayons aiguillonnés et 10 rayons articulés à la nageoire du dos.
12 rayons à chacune des pectorales.
6 rayons à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 9 rayons articulés à l'anale.
12 rayons à la nageoire de la queue.

leur figure et leur position, imitent une suite de caractères chinois. Commerson a observé le trilobé, en 1769, dans la mer qui baigne les côtes de l'Isle de la Réunion, de celle de France, et de celle de Madagascar.

CENT SIXIÈME GENRE.

LES CHEILODIPTÈRES.

La lèvre supérieure extensible; point de dents incisives, ni molaires; les opercules des branchies, dénués de piquans et de dentelure; deux nageoires dorsales.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE CHEILODIPTÈRE HEPTACANTHE. (*Cheilodipterus heptacanthus.*)	Sept rayons aiguillonnés et plus longs que la membrane, à la première nageoire du dos; la caudale fourchue; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; les opercules couverts d'écailles semblables à celles du dos.

2. LE CHEILODIPTÈRE CHRYSOPTÈRE. (*Cheilodipterus chrysopterus.*)	Neuf rayons aiguillonnés à la première dorsale, qui est arrondie ; la caudale en croissant ; les deux mâchoires à peu près aussi longues l'une que l'autre ; la seconde dorsale, l'anale, la caudale et les thoracines dorées.
3. LE CHEILODIPTÈRE RAYÉ. (*Cheilodipterus lineatus.*)	Neuf rayons aiguillonnés à la première dorsale ; la caudale en croissant ; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure ; les dents longues, crochues, et séparées l'une de l'autre ; une bande transversale, large et courbe, auprès de la caudale ; huit raies longitudinales de chaque côté du corps.
4. LE CHEILODIPTÈRE MAURICE. (*Cheilodipterus Mauritii.*)	Neuf rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos ; quatorze rayons à celle de l'anus ; la caudale en croissant ; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos ; la couleur générale argentée, sans bandes, sans raies et sans taches.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, rectiligne, ou arrondie.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
5. LE CHEILODIPTÈRE CYANOPTÈRE. (*Cheilodipterus cyanopterus.*)	Neuf rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; les deux dorsales et la caudale bleues; la caudale rectiligne; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure, qui est garnie d'un barbillon.
6. LE CHEILODIPTÈRE BOOPS. (*Cheilodipterus boops.*)	Cinq rayons aiguillonnés à la première dorsale; les yeux très-gros; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure.
7. LE CHEILODIPTÈRE ACOUPA. (*Cheilodipterus acoupa.*)	Dix rayons aiguillonnés à la première dorsale; la caudale arrondie; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; plusieurs rangs de dents crochues et inégales; plusieurs rayons de la seconde dorsale terminés par des filamens.
8. LE CHEILODIPTÈRE MACROLÉPIDOTE. (*Cheilodipterus macrolepidotus.*)	Sept rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; la caudale arrondie; la mâchoire inférieure un peu

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
8. LE CHEILODIPTÈRE MACROLEPIDOTE. (*Cheilodipterus macrolepidotus.*)	plus avancée que la supérieure; l'entre-deux des yeux très-relevé; les opercules et la tête garnis d'écailles de même figure que celles du dos; le corps et la queue revêtus de grandes écailles.
9. LE CHEILODIPTÈRE TACHETÉ. (*Cheilodipterus maculatus.*)	Sept rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; la caudale lancéolée; les mâchoires égales; de petites taches sur les deux dorsales, la caudale et la nageoire de l'anus.



De Sève del. Fournier Sculp.

1 CHEILODIPTÈRE Chrysoptère 2 SPARE Holocyanéose

3 SPARE Rougeor.



1 CHEILODIPTERE rayé. 2 LUTJAN microstome
3 HOLOCENTRE salmoïde

LE CHEILODIPTÈRE HEPTACANTHE[1],

LE CHEILODIPTÈRE CHRYSOPTÈRE[2],

ET LE CHEILODIPTÈRE RAYÉ[3].

Le premier de ces trois cheilodiptères a été dessiné sous les yeux de Commerson, qui l'a vu dans le grand Océan équatorial. Nous lui avons donné le nom d'*heptacanthe*[4], pour indiquer les sept rayons aiguillonnés, forts et longs, que présente la première nageoire du dos, et à la suite desquels on apperçoit un huitième rayon très-petit. La seconde

[1] Cheilodipterus heptacanthus.

[2] Cheilodipterus chrysopterus.
Cheloniger ex auro et argenteo virgatus. *Peintures sur vélin, d'après les dessins de Plumier.*

[3] Cheilodipterus lineatus.

[4] Ἑπτα signifie *sept*, et ἄκανθα *piquant, épine, aiguillon.*

dorsale est un peu en forme de faux[1].
Nous n'avons pas besoin de faire observer que le nom générique *cheilodiptère* designe la forme des lèvres, semblable à celle que présentent les lèvres des labres, et les deux nageoires que l'on voit sur le dos de l'heptacanthe et des autres poissons compris dans le genre que nous examinons.

La seconde espèce de ce genre, celle que nous appelons *le chrysoptère*[2], est encore inconnue des naturalistes, de même que l'heptacanthe, le rayé, le cyanoptère et l'acoupa. Cet osseux chrysoptère vit dans les eaux de l'Amérique méridionale, où Plumier l'a dessiné. Ses couleurs sont très-belles. Indépendamment de celle qu'indique le tableau générique, il présente le ton et l'éclat de l'argent sur une très-grande partie de sa surface. Une nuance d'un noir rougeâtre ou violet est répandue sur le dos,

---

[1] 24 rayons à la seconde dorsale de l'heptacanthe.
13 rayons à l'anale.
15 rayons à la caudale.

[2] χρυσος veut dire *or*, et πτερον *nageoire*.

sur les côtés, où elle forme, à la droite ainsi qu'à la gauche de l'animal, neuf grandes taches ou bandes transversales, un peu triangulaires et inégales, sur le premier rayon de l'anale, et sur le premier et le dernier rayon de la nageoire de la queue. Quatre raies longitudinales et dorées règnent d'ailleurs de chaque côté du chrysoptère, dont l'iris brille comme une topaze[1].

Le rayé[2], dont nous avons fait graver la figure d'après un dessin trouvé dans les papiers de Commerson, habite, comme l'heptacanthe, dans le grand Océan équatorial. Ses yeux sont gros, très-brillans, et entourés d'un cercle dont la nuance est très-éclatante.

---

[1] 10 rayons à la seconde dorsale du chrysoptère.
11 rayons à l'anale.

[2] 10 rayons à la seconde dorsale du rayé.
8 rayons à chaque pectorale
12 rayons à l'anale.
15 rayons à la caudale.

LE CHEILODIPTÈRE MAURICE *.

Nous rapportons au premier sous-genre des cheilodiptères ce poisson, que Bloch a compris parmi les thoracins auxquels il a donné le nom de *sciènes*. Mais nous avons déja vu les raisons d'après lesquelles nous avons dû adopter une distribution méthodique différente de celle de ce célèbre ichthyologiste. Cet habile naturaliste a décrit cette espèce d'après un dessin et un manuscrit du prince J. Maurice de Nassau-Siegen, qui, dans le commencement du dix-septième siècle, gouverna une partie du Brésil, et dont il a donné le nom à ce thoracin, pour rendre durable le témoignage de la reconnoissance des hommes instruits envers un ami éclairé des sciences et des arts. Le cheilodiptère Maurice vit dans les eaux du Brésil, où il parvient à la grandeur de la

* Cheilodipterus Mauritii.
Guaru, *au Brésil.*
Sciæna Mauritii. *Bloch, pl.* 307, *fig.* 1.

perche. Sa ligne latérale est dorée; ses nageoires présentent des teintes couleur d'or mêlées à des nuances bleuâtres; et ce même bleu règne sur le dos du poisson *.

---

* 2 rayons aiguillonnés et 15 rayons articulés à la seconde dorsale.
10 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 11 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
17 rayons à celle de la queue.

LE CHEILODIPTÈRE CYANOPTÈRE[1],

LE CHEILODIPTÈRE BOOPS[2],

ET LE CHEILODIPTÈRE ACOUPA[3].

Le cyanoptère et l'acoupa n'ont pas encore été décrits. Nous faisons connoître le premier d'après un dessin de Plumier, et le second d'après un individu femelle qui m'a été adressé des environs de Cayenne par le citoyen Leblond, que

[1] Cheilodipterus cyanopterus.
Gry-gry.
Gro-gro.
Chromis, seu tembra aureo-cærulea, linuris fuscis variegata. *Peintures sur vélin d'après les dessins de Plumier.*

[2] Cheilodipterus boops.
Labrus boops. *Linné, édition de Gmelin.*
Houttuyn, Mém. de Haarl. vol. XX, p. 326.
Labre grand-œil. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[3] Cheilodipterus acoupa.

j'ai déja eu occasion de citer avec gratitude dans cet ouvrage. Ces deux espèces vivent dans l'Amérique méridionale, ou dans la partie de l'Amérique comprise entre les tropiques. Quant au boops, il se trouve dans les eaux du Japon. Le nom spécifique de ce dernier, qui veut dire *œil de bœuf,* désigne la grandeur du diamètre de ses yeux, qui, par une suite de leurs dimensions, sont très-rapprochés l'un de l'autre, et occupent presque la totalité de la partie supérieure de la tête. Ses opercules sont garnis d'écailles semblables à celles du dos. Ceux de l'acoupa sont composés chacun de deux pièces. On compte une pièce de plus dans l'opercule du cyanoptère; et cette troisième pièce est échancrée du côté de la queue, assez profondément pour y présenter deux saillies ou prolongations, dont la supérieure a le bout un peu arrondi, et l'inférieure l'extrémité très-aiguë. L'acoupa montre une ligne latérale prolongée jusqu'à la fin de la nageoire caudale. La ligne latérale du cyanoptère * divise

* Κυανεως signifie *bleu,* et *cyanoptère* désigne

d'une manière très-tranchée les couleurs de la partie supérieure de l'animal et celles de la partie inférieure *. Au-dessus

---

la couleur bleue des dorsales et de la caudale du poisson auquel nous avons cru devoir donner ce nom spécifique.

* 1 rayon aiguillonné et 18 rayons articulés à la seconde dorsale du cyanoptère.
11 ou 12 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 6 rayons articulés à chacune des thoracines.
12 rayons à la caudale.

12 rayons à la seconde dorsale du boops.
14 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
11 rayons à l'anale.
22 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane des branchies de l'acoupa.
1 rayon aiguillonné et 18 rayons articulés à la seconde nageoire du dos.
17 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
1 rayon aiguillonné et 7 rayons articulés à l'anale.
20 rayons à la caudale.

de cette ligne, le cyanoptère est varié de nuances dorées, vertes et rouges, disposées par bandes étroites, inégales, ondulées, et inclinées vers la caudale, tandis qu'au-dessous de cette même latérale on voit des bandes plus irrégulières, plus sinueuses, plus inclinées, et qui n'offrent guère que des teintes vertes et brunes. Au reste, les pectorales, les thoracines et l'anale du cyanoptère réfléchissent l'éclat de l'or.

LE[a] CHEILODIPTÈRE MACROLÉPIDOTE[1],

ET

LE CHEILODIPTÈRE TACHETÉ[2].

Le macrolépidote et le tacheté ont été décrits par Bloch. Le premier vit dans les Indes, suivant cet ichthyologiste. Les deux mâchoires de ce cheilodiptère sont hérissées de dents petites, aiguës et égales. Ses écailles sont grandes, mais unies et tendres. Sa couleur générale est d'un jaune doré avec six ou sept bandes transversales violettes. Les pectorales sont d'un jaune clair; les thoracines, d'un rouge couleur de brique; les

[1] Cheilodipterus macrolepidotus.
Sciène à grandes écailles. *Bloch, pl.* 298.

[2] Cheilodipterus maculatus.
Sciæna maculata, umbre tachetée. *Bloch, pl.* 299, *fig.* 2.

dorsales, l'anale, et la nageoire de la queue, jaunes dans la plus grande partie de leur surface, bleuâtres à leur base, et marquées de plusieurs rangs de taches petites, arrondies et brunes*.

Les taches que l'on voit sur la caudale, l'anale et les dorsales du cheilodiptère tacheté, sont d'une nuance plus foncée, mais d'ailleurs presque semblables à celles du macrolépidote, et disposées de même. Les nageoires du tacheté présentent aussi des couleurs générales de la même teinte que celles de ce dernier cheilodiptère : mais ses thoracines sont jaunes, et non pas rouges; et de plus, au lieu de bandes violettes sur un fond d'un jaune doré, le corps et la queue offrent des taches brunes, grandes et irrégulières, placées sur un fond jaune. Le devant de la tête est, en

---

* 10 rayons à la seconde dorsale du macrolépidote.
13 à chaque pectorale.
6 à chaque thoracine.
1 rayon aiguillonné et 10 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
18 rayons à la caudale.

outre, dénué d'écailles semblables à celles du dos; la langue lisse et un peu libre; et chaque mâchoire garnie de dents courtes, pointues, et séparées les unes des autres *.

* 4 rayons à la membrane branchiale du tacheté.
9 rayons à la seconde nageoire du dos.
12 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
1 rayon aiguillonné et 7 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
15 rayons à celle de la queue.

CENT SEPTIÈME GENRE.

LES OPHICÉPHALES.

Point de dents incisives ni molaires; les opercules des branchies dénués de piquans et de dentelure; une seule nageoire dorsale; la tête aplatie, arrondie par-devant, semblable à celle d'un serpent, et couverte d'écailles polygones, plus grandes que celles du dos, et disposées à peu près comme celles que l'on voit sur la tête de la plupart des couleuvres; tous les rayons des nageoires articulés.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. L'OPHICÉPHALE KARRUWEY. (*Ophicephalus karruwey.*)	Trente-un rayons à la nageoire du dos; tout le corps parsemé de points noirs.
2. L'OPHICÉPHALE WRAHL. (*Ophicephalus wrahl.*)	Quarante-trois rayons à la nageoire dorsale; un grand nombre de bandes étroites, transversales et irrégulières.

L'OPHICÉPHALE KARRUWEY[1],

ET

L'OPHICÉPHALE WRAHL[2].

Le naturaliste Bloch a fait connoître le premier ce genre de poissons, qui mérite l'attention des physiciens et par ses formes et par ses habitudes. Indépendamment de la conformation particulière de leur tête, que nous venons de décrire dans le tableau générique, et qui leur a fait donner par Bloch le nom d'*ophicéphale*, lequel veut dire *tête de serpent*[3], les osseux compris dans cette petite famille sont remarquables par la forme des écailles qui recouvrent leurs opercules, leur corps et leur queue. Ces

[1] Ophicephalus karruwey.
Ophicephalus punctatus. *Bloch, pl.* 358.

[2] Ophicephalus striatus. *Bloch, pl.* 359.

[3] Ὄφις signifie *serpent*; et κεφαλὴ, *tête*.

écailles, au lieu d'être ou lisses, ou rayonnées, ou relevées par une arête, sont parsemées, dans la portion de leur surface qui est découverte, de petits grains ou de petites élévations arrondies qui les rendent rudes au toucher. Les eaux des rivières et des lacs de la côte de Coromandel, et particulièrement du Tranquebar, nourrissent ces animaux; ils s'y tiennent dans la vase, et ils peuvent même s'enfoncer dans le limon d'autant plus profondément, que la pièce postérieure de chacun de leurs opercules est garnie intérieurement d'une sorte de lame osseuse, perpendiculaire à ce même opercule, et qui, en se rapprochant de la lame opposée, ne laisse pas de passage à la bourbe ou terre délayée, et ne s'oppose pas cependant à l'entrée de l'eau nécessaire à la respiration de l'ophicéphale. Le côté concave des arcs des branchies est d'ailleurs garni d'un grand nombre de petites élévations hérissées de pointes, et qui contribuent à arrêter le limon que l'eau entraîneroit dans la cavité branchiale, lorsque l'animal soulève ses opercules pour faire arriver auprès de ses organes

respiratoires le fluide sans lequel il cesseroit de vivre.

On ne compte encore que deux espèces d'ophicéphales : le *karruwey*, auquel nous avons conservé le nom que lui donnent les Tamules ; et le *wrahl*, auquel nous avons cru devoir laisser la dénomination employée par les Malais pour le désigner. Le premier de ces ophicéphales a l'ouverture de la bouche médiocre, les deux mâchoires aussi longues l'une que l'autre et garnies de dents petites et pointues, le palais rude, la langue lisse, l'orifice branchial assez large, la membrane branchiale cachée sous l'opercule, le ventre court, la ligne latérale droite, le corps et la queue alongés, la caudale arrondie, la couleur générale d'un blanc sale, l'extrémité des nageoires noire, et presque toute la surface parsemée de points noirs*. C'est

* A la membrane branchiale du karruwey,	5 rayons.
à chacune de ses pectorales	16
à chaque thoracine	6
à l'anale	22
à la nageoire de la queue	14

un de ces poissons que l'on trouve dans les rivières de la partie orientale de la presqu'isle de l'Inde, et particulièrement du Kaiveri, lorsque, vers le commencement de l'été et dans la saison des pluies, les eaux découlant abondamment des montagnes de Gate, les fleuves et les lacs sont gonflés, et les campagnes arrosées ou inondées. Il présente communément une longueur de deux ou trois décimètres, est recherché à cause de la salubrité et du bon goût de sa chair, se nourrit de racines d'algue, et fraie dans les lacs vers la fin du printemps, ou le milieu de l'été. Le missionnaire John avoit envoyé des renseignemens sur cette espèce à son ami Bloch, en lui faisant parvenir aussi un individu de l'espèce du *wrahl*.

Ce second ophicéphale a sa partie supérieure d'un verd noirâtre, sa partie inférieure d'un jaune blanchâtre, et ses bandes transversales jaunes et brunes. Il parvient quelquefois à la longueur de douze ou treize décimètres. Sa chair est agréable et saine; et comme il se tient le plus souvent dans la vase, on ne cherche pas à le prendre avec des

filets, mais avec des bires ou paniers d'osier, ronds, hauts de six ou sept décimètres, larges vers le bas de quarante-cinq ou cinquante centimètres, plus étroits vers le haut, et ouverts dans leur partie supérieure. On enfonce ces paniers en différens endroits plus ou moins limoneux; on sonde, pour ainsi dire; et le mouvement du poisson avertit de sa présence dans la bire le pêcheur attentif, qui s'empresse de passer son bras par l'orifice supérieur du panier, et de saisir l'ophicéphale *.

---

* A la membrane branchiale du wrahl,	5	rayons.
à chaque pectorale	17	
à chaque thoracine	6	
à la nageoire de l'anus	26	
à la caudale, qui est arrondie,	17	

CENT HUITIÈME GENRE.

LES HOLOGYMNOSES.

Toute la surface de l'animal dénuée d'écailles facilement visibles; la queue représentant deux cônes tronqués, appliqués le sommet de l'un contre le sommet de l'autre, et inégaux en longueur; la caudale très-courte; chaque thoracine composée d'un ou plusieurs rayons mous et réunis ou enveloppés de manière à imiter un barbillon charnu.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
L'HOLOGYMNOSE FASCÉ. (*Hologymnosus fasciatus.*)	Dix-huit rayons à la nageoire du dos, qui est longue et basse; quatorze bandes transversales, étroites, régulières et inégales, et trois raies très-courtes et longitudinales, de chaque côté de la queue.

L'HOLOGYMNOSE FASCÉ[1].

Aucun auteur n'a encore parlé de ce genre dont le nom *hologymnose* (entièrement nud[2]) désigne l'un de ses principaux caractères distinctifs, son dénuement de toute écaille facilement visible. Nous ne comptons encore dans ce genre particulier qu'une espèce, dont nous avons fait graver la figure d'après un dessin de Commerson; et que nous avons nommée *hologymnose fascé*, à cause du grand nombre de ses bandes transversales. La forme de sa queue, qui va en s'élargissant à une certaine distance de la nageoire caudale, est très-remarquable, ainsi que la briéveté de cette caudale, qui est presque rectiligne. Les deux mâchoires sont à peu près égales et garnies de dents petites et aiguës. La dernière pièce de chaque

[1] Hologymnosus fasciatus.

[2] ὅλος veut dire *entier*, et γυμνος signifie *nud*.

opercule se termine par une prolongation un peu arrondie à son extrémité. L'anale est moins longue, mais aussi étroite que la dorsale. Cette dernière offre, avant chacun des dix derniers rayons qui la composent, une tache singulière qui, en imitant un petit segment de cercle dont la cordè s'appuieroit sur le dos du poisson, présente une couleur vive ou très-claire, et montre dans sa partie supérieure une première bordure foncée, et une seconde bordure plus foncée encore. Les quatorze bandes que l'on voit sur chaque côté de la queue, n'aboutissent ni au bord supérieur ni au bord inférieur du poisson. Les trois raies qui les suivent ne touchent pas non plus à la caudale. On distingue une raie étroite et quelques taches irrégulières sur l'anale, et d'autres taches nuageuses paroissent sur la tête et sur les opercules *. L'hologymnose fascé vit dans le grand Océan équatorial. Nous ignorons quelles sont les qualités de sa chair.

* 16 rayons à l'anale.
10 à la caudale.

CENT NEUVIÈME GENRE.

LES SCARES.

Les mâchoires osseuses, très-avancées, et tenant lieu de véritables dents; une seule nageoire dorsale.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. Le scare sidjan. (*Scarus sidjan.*)	Treize rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; sept rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; les denticules des mâchoires, filiformes, et d'autant plus courtes qu'elles sont plus éloignées du bout du museau; des raies longitudinales et ondulées.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
2. LE SCARE ÉTOILÉ. (*Scarus stellatus.*)	Treize rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; sept rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; point de ligne latérale visible; l'anus caché par les thoracines; un grand nombre de taches hexagones.
3. LE SCARE ENNÉACANTHE. (*Scarus enneacanthus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; la caudale en croissant; la ligne latérale interrompue; les denticules des mâchoires, très-distinctes et arrondies.
4. LE SCARE POURPRÉ. (*Scarus purpureus.*)	Huit rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à l'anale; la ligne latérale rameuse; trois raies longitudinales pourpres, de chaque côté du corps.
5. LE SCARE HARID. (*Scarus harid.*)	Point de rayons aiguillonnés et vingt rayons articulés à la nageoire du dos; treize rayons à celle de l'anus; quatre rayons à la membrane branchiale; deux lignes latérales; deux denticules plus saillantes que les autres à chaque mâchoire.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
6. LE SCARE CHADRI. (*Scarus chadri.*)	Point de rayons aiguillonnés et vingt rayons à la dorsale; douze rayons à l'anale; deux denticules plus saillantes que les autres à la mâchoire supérieure; la couleur générale noirâtre ou d'un beau bleu; des raies ou des points pourpres, ou d'un verd foncé ou bleuâtre, sur la tête; les nageoires bordées de bleu ou de verd plus ou moins foncé.
7. LE SCARE PERROQUET. (*Scarus psittacus.*)	Point de rayons aiguillonnés et vingt rayons à la nageoire du dos; onze rayons à celle de l'anus; cinq rayons à la membrane branchiale; deux lignes latérales; ces deux lignes rameuses; deux denticules plus saillantes que les autres à la mâchoire inférieure, et six à la supérieure; la couleur générale verte; des traits bleus et quelquefois mêlés de jaune sur la tête; les nageoires bordées de bleu.
8. LE SCARE KAKATOE. (*Scarus kakatoe.*)	Point de rayons aiguillonnés et vingt rayons à la dorsale; onze rayons à celle de l'anus; la ligne latérale très-rameuse; la caudale en croissant; la tête et les

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
8. LE SCARE KAKATOE. (*Scarus kakatoe.*)	opercules couverts d'écailles semblables à celles du dos; la partie supérieure de l'animal, d'un verd foncé; l'inférieure d'un verd jaunâtre; point de taches.
9. LE SCARE DENTICULÉ. (*Scarus denticulatus.*)	Point de rayons aiguillonnés et dix-huit rayons à la nageoire du dos; unze rayons à celle de l'anus; la caudale en croissant; les opercules couverts d'écailles semblables à celles du dos; les dentelures des os des deux mâchoires, très-fines, très-séparées et égales.
10. LE SCARE BRIDÉ. (*Scarus frenatus.*)	Point de rayons aiguillonnés et dix-neuf rayons à la nageoire du dos; dix rayons à celle de l'anus; une seule ligne latérale; la caudale en croissant; les premiers et les derniers rayons de cette caudale beaucoup plus longs que les autres; point de dentelure sensible aux os des mâchoires; deux bandes placées l'une au-dessus et l'autre au-dessous du museau, réunies auprès de l'œil, et prolongées ensuite jusqu'au bord postérieur de l'opercule.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
11. LE SCARE CATESBY. (*Scarus catesby.*)	Trente-trois rayons à la dorsale ; la caudale en croissant ; la couleur générale verte ; un croissant rouge sur la caudale.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, rectiligne, ou arrondie.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
12. LE SCARE VERD. (*Scarus viridis.*)	Vingt rayons à la nageoire du dos ; onze rayons à celle de l'anus ; la caudale rectiligne ; quatre rayons à la membrane branchiale ; les écailles arrondies, rayonnées, et bordées de verd.
13. LE SCARE GHOBBAN. (*Scarus ghobban.*)	Dix-neuf rayons à la dorsale ; douze à celle de l'anus ; quatre à la membrane branchiale ; la caudale rectiligne ; deux lignes latérales de chaque côté de l'animal ; chaque écaille marquée de deux taches, l'une brune et placée à sa base, et l'autre bleuâtre et située à son milieu ou près de son extrémité.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
14. LE SCARE FERRUGINEUX. (*Scarus ferrugineus.*)	Vingt rayons à la nageoire du dos; douze à celle de l'anus; la caudale rectiligne; la ligne latérale double; chaque mâchoire séparée en deux os, et d'une couleur verte, ainsi que le bord des nageoires; la couleur générale d'un brun couleur de rouille; le corps et la queue un peu hauts.
15. LE SCARE FORSKAEL. (*Scarus forskael.*)	Vingt rayons à la nageoire du dos; douze à celle de l'anus; la caudale rectiligne; la ligne latérale double; chaque mâchoire séparée en deux os, et d'une couleur rougeâtre; le corps et la queue étroits et alongés.
16. LE SCARE SCHLOSSER. (*Scarus Schlosseri.*)	Quatre rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à celle de l'anus; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la couleur générale d'un jaune doré; cinq taches brunes de chaque côté.
17. LE SCARE ROUGE. (*Scarus ruber.*)	Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; un rayon aiguillonné et dix rayons

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
17. LE SCARE ROUGE. (*Scarus ruber.*)	articulés à l'anale; la caudale arrondie; la ligne latérale rameuse; la couleur générale d'un rouge mêlé d'argenté; quelquefois deux raies longitudinales blanches ou argentées.

TROISIÈME SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, trilobée.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
18. LE SCARE TRILOBÉ. (*Scarus trilobatus.*)	Deux rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos; trois lobes très-marqués à la nageoire de la queue.
19. LE SCARE TACHETÉ. (*Scarus maculosus.*)	Point de rayons aiguillonnés et vingt-un rayons à la nageoire du dos; neuf rayons à celle de l'anus; point de dentelure sensible aux os des mâchoires; l'opercule d'une seule pièce; une petite tache sur presque toutes les écailles du corps et de la queue.

LE SCARE SIDJAN[1],

LE SCARE ÉTOILÉ[2],

LE SCARE ENNÉACANTHE[3],

ET LE SCARE POURPRÉ[4].

La conformation du museau des scares est très-remarquable. Elle suffiroit seule

[1] Scarus sidjan.
Scarus rivulatus. *Linné, édition de Gmelin.*
Forskael, Faun. Arab. p. 25, *n.* 9.
Scare sidjan. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[2] Scarus stellatus.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Forskael, Faun. Arab. p. 26, *n.* 10.
Scare étoilé. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[3] Scarus enneacanthus.

[4] Scarus purpureus.
Labrus purpureus. *Linné, édition de Gmelin.*
Scarus purpureus. *Forskael, Faun. Arab. p.* 27, *n.* 12.
Scare pourpré. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

pour les distinguer des autres poissons osseux; et elle leur donne de si grands rapports avec les diodons, les ovoïdes et les tétrodons, que l'on peut les considérer comme étant, dans leur sous-classe, les représentans de ces cartilagineux. Leurs mâchoires sont en effet osseuses, très-dures, très-saillantes au-delà des lèvres, au moins à leur volonté, convexes à l'extérieur, concaves à l'intérieur, quelquefois lisses sur leurs bords, quelquefois crénelées ou dentelées comme une lame de scie, composées chacune, suivant quelques observateurs, d'une seule pièce dans certaines espèces, formées de deux portions très-distinctes dans les autres, et presque toujours dénuées de dents proprement dites, c'est-à-dire, de corps particuliers, solides ou flexibles, pointus ou arrondis, recourbés et enchâssés en partie dans des cavités osseuses ou membraneuses. Ce museau, dont l'ensemble offre souvent l'extérieur d'une portion de sphère creuse, a été comparé non seulement à celui des tortues, qui sont, comme les scares, dépourvues de véritables dents, mais même au bec de quelques oiseaux

et particulièrement à celui des perroquets. On a saisi d'autant plus cette analogie, que les mâchoires du scare sont fortes, et propres à couper, trancher et écraser, comme celles des perroquets; et que si ces oiseaux se servent de leur bec pour briser des os ou concasser des graines très-dures, les scares emploient avec succès leur museau pour réduire en pièces les petits têts et les coquilles des crustacées et des mollusques dont ils aiment à se nourrir. Un long exercice de leurs mâchoires et une pression fréquemment renouvelée de ces instrumens de nutrition contre des substances très-compactes et très-difficiles à entamer ou à casser, altèrent les bords de ces os convexes et avancés, et en les usant inégalement, y produisent souvent des saillies et de petits enfoncemens irréguliers. Mais il est toujours aisé de distinguer ces effets accidentels que le temps amène, d'avec les formes constantes que présentent ces mêmes mâchoires dans certaines espèces, même au moment où l'individu vient de sortir de l'œuf, et qui, consistant dans des denticules plus ou moins sensibles, ont

toujours une disposition symmétrique, signe non équivoque de leur-origine naturelle.

Les scares se nourrissant de crustacées, d'animaux à coquille, ou de plantes marines, qu'ils peuvent couper et brouter, pour ainsi dire, avec autant de facilité qu'ils ont de force pour écraser des enveloppes épaisses, tous ceux de nos lecteurs qui rappelleront ce que nous avons dit de l'influence des alimens des poissons sur la richesse de leur parure, s'attendront à voir les osseux de la famille que nous examinons, parés de couleurs variées, ou resplendissans de nuances très-vives. Leur attente ne sera pas trompée : les scares sont de très-beaux poissons. Le sidjan, par exemple, est d'un bleuâtre très-agréable à la vue, et relevé par des taches noires, ainsi que par le jaune clair ou doré de ses raies longitudinales. L'étoilé se montre couvert presque en entier de taches hexagones ou de petites étoiles blanches ou jaunes, ou d'un beau noir, disséminées sur un fond noirâtre qui les fait ressortir, et accompagnant d'une manière très-gracieuse le jaunâtre des pectorales, le

jaune de la dorsale ainsi que de l'anale, et les raies dorées que l'on voit sur la caudale de quelques individus. Les raies pourpres et longitudinales du pourpré se marient, par une sorte de chatoiement très-varié, avec le verdâtre de la partie supérieure de ce poisson, le bleu de sa partie inférieure, la tache noire et carrée et la bordure pourprée de chaque opercule, le croissant noir que l'on voit sur chaque pectorale et sur la dorsale, le verd de ces mêmes nageoires, celui de la caudale qui d'ailleurs est tachée de pourpre, et le bleu de l'anale ainsi que des deux thoracines. Ces tons si diversifiés sont, au reste, l'attribut bien naturel d'animaux qui, en s'approchant de la surface des mers, peuvent facilement, dans le climat qu'ils habitent, être fréquemment imprégnés de rayons solaires nombreux et éclatans. Le sidjan, l'étoilé et le pourpré vivent près des côtes de l'Arabie, où ils ont été observés par Forskael.

L'ennéacanthe se trouve dans une mer voisine de celle de l'Arabie. Un individu de cette espèce a été apporté au Muséum national d'histoire naturelle, du

grand Océan équinoxial, où il avoit été pêché sous les yeux de Commerson. Nous ignorons de quelles couleurs ce thoracin a été peint par la Nature ; mais ses nuances doivent être vives, puisque ses écailles sont très-grandes. Comme le sidjan, l'étoilé et le pourpré, il a des rayons aiguillonnés à la nageoire dorsale. Mais au milieu de la petite famille que composent ces quatre scares, le sidjan, qui parvient jusqu'à une longueur de onze ou douze décimètres, et l'étoilé, qui ordinairement n'a que deux décimètres de longueur, forment un groupe particulier. Ils ont l'un et l'autre, au-devant de la nageoire du dos, un aiguillon communément tourné vers la tête, et caché sous la peau, au moins en très-grande partie. Les écailles qui revêtent ces poissons sont petites; et ils paroissent préférer pour leur nourriture les plantes marines qui croissent au milieu des coraux ou des rochers, auprès des rivages arabiques. Leur chair, au moins celle du sidjan, est agréable au goût; cependant, comme des blessures faites par les aiguillons de leurs nageoires ont souvent été douloureuses

et ont causé des inflammations assez vives, on les a regardés comme venimeux *.

Le pourpré est bon à manger, de même que le sidjan : mais ses écailles, au lieu d'être petites comme celles de ce dernier scare, sont très-larges ; elles

---

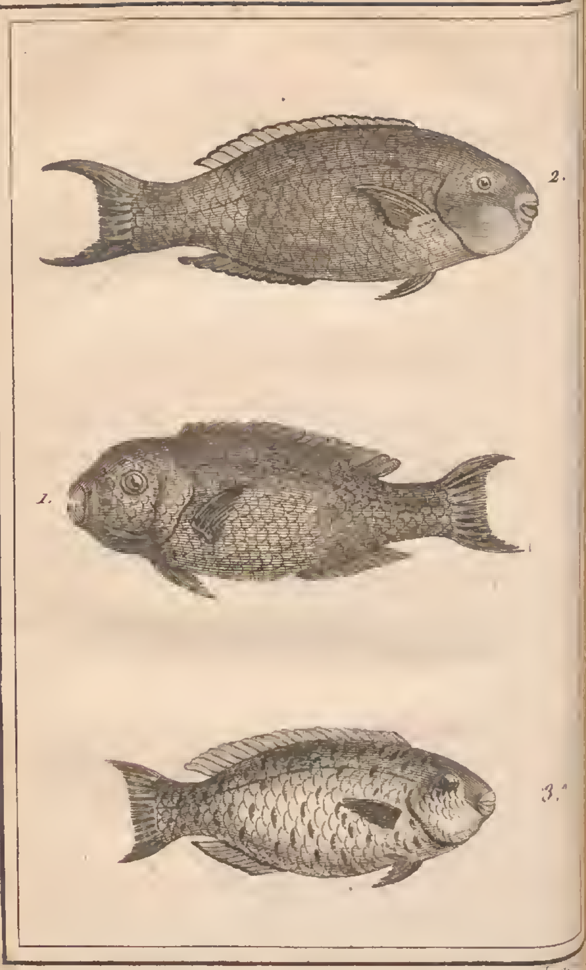
* 15 rayons à chaque pectorale du sidjan.
2 rayons aiguillonnés (le premier et le dernier) et 2 ou 3 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

16 rayons à chaque pectorale de l'étoilé.
2 rayons aiguillonnés (le premier et le dernier) et 2 ou 3 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

13 rayons à chaque pectorale de l'ennéacanthe.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
22 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du pourpré.
15 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
12 rayons à la caudale.

ont de plus une forme rhomboïdale, montrent une ciselure en rayons, et ne sont attachées que foiblement à la peau. On voit au-devant de ses narines un petit trou et une sorte de barbillon; ses opercules sont dénués d'écailles semblables à celles du dos.



Leuve fait.

1. SCARE Denticulé. 2. SCARE Bridé. 3. SCARE Tach[illegible]

LE SCARE HARID[1],

LE SCARE CHADRI[2],

LE SCARE PERROQUET[3], LE SCARE KAKATOE[4], LE SCARE DENTICULÉ[5], ET LE SCARE BRIDÉ[6].

C'EST dans les eaux de la mer Arabique que Forskael a vu le harid, le chadri, le perroquet. Le kakatoe, au-

---

[1] Scarus harid.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Forskael, Faun. Arab. p. 30, *n.* 17.
Scare harid. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[2] Scare chadri.
Labrus niger. *Linné, édition de Gmelin.*
Scarus niger. *Forskael, Faun. Arab. p.* 28, *n.* 14.
Scare chadri. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*
Odax odon, odax, toto corpore cæruleus, circulo oculos ambiente, purpureo. *Commerson, manuscrits déja cités.*

quel nous avons dû d'autant plus conserver le nom qu'il porte dans les Indes, où il est très-commun, que cette dénomination indique les rapports que lui donne la forme de son museau avec les

---

[3] Scarus psittacus.
Labrus psittacus.
Scarus psittacus. *Forskael, Faun. Arab. p. 29, n.* 16.
Scare bec de perroquet. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[4] Scarus kakatoe.
Kakatoeha, capitano, *dans les Indes.*
Labrus cretensis. *Linné, édition de Gmelin.*
Labre aiolé. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*
Bloch, pl. 220
Labrus tetraodon virescens, caudâ bifurcâ. *Artedi, gen.* 34, *syn.* 57.
Scarus cretensis. *Aldrovand.*
Raj. p. 129.
Turdus viridis indicus. *Lister, App. Willughby, p.* 23, *tab. X,* 10.

[5] Scarus denticulatus.

[6] Scarus frenatus.

kakatoes, ou perroquets huppés, vit non seulement dans plusieurs mers asiatiques, mais encore dans celle qui baigne et les rivages de Crète, et les côtes de Syrie, et les bords septentrionaux de l'Égypte.

Le denticulé et le bridé ont été observés dans le grand Océan équinoxial par Commerson, qui en a laissé des dessins parmi ses manuscrits, et qui a trouvé le chadri dans cette même grande bande marine située entre les deux tropiques. D'après ce célèbre voyageur, le chadri, qui présente de chaque côté deux lignes latérales composées de traits petits et rameux, est couvert d'écailles très-grandes et entièrement lisses; les opercules présentent des écailles semblables à celles du dos; et l'on voit dans l'intérieur de la bouche deux plaques osseuses, que plusieurs rangs d'élévations ou de très-petites dents hérissent ou font paroître comme chagrinées, et qui sont très-propres à écraser les tiges des coraux et les fragmens des madrépores. C'est, en effet, suivant ce même naturaliste, des animaux marins qui construisent ces tiges et ces fragmens

calcaires, que le harid aime à se nourrir. Il parvient à les saisir en corrodant avec ses mâchoires osseuses la substance crétacée dans laquelle ils se renferment; et d'après la nature de ses alimens ordinaires, il n'est pas surprenant qu'il ne soit pas recherché à l'Isle de France, où Commerson l'a décrit, qu'il y soit regardé comme malfaisant, et que ce savant auteur adopte l'opinion de ceux qui l'y croient venimeux. Commerson a remarqué que ce scare avoit autour des yeux un anneau ou cercle coloré en pourpre. Quant aux couleurs des autres cinq scares nommés dans cet article, le tableau générique indique les principales de celles qui sont répandues sur quelques uns de ces animaux. Disons de plus, que le harid a les pectorales jaunâtres, et le dessous du corps violet, ainsi que la dorsale, la caudale, et la nageoire de l'anus; que le perroquet a la base de ses nageoires pourprée; que le kakatoe a les côtés d'un verd clair, et les nageoires jaunes à leur base et vertes à leur extrémité; que la plus grande partie de la queue du bridé est d'une teinte plus claire que le reste de la sur-

face de l'animal *; que la ligne qui sépare les deux nuances générales de ce thoracin est courbe; et que la dorsale ainsi

---

* 15 rayons à chaque pectorale du harid.
6 à chaque thoracine.
11 à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du chadri.
15 à chaque pectorale.
7 à chaque thoracine.
13 à la nageoire de la queue.

13 rayons à chaque pectorale du perroquet.
6 à chaque thoracine.
12 à la nageoire de la queue.

4 rayons à la membrane branchiale du kakatoe.
16 à chaque pectorale.
6 à chaque thoracine.
18 à celle de la queue.

14 rayons à chaque pectorale du denticulé.
11 à la caudale.

16 rayons à chaque pectorale du bridé.
10 à la caudale.

que l'anale de ce poisson présentent, à leur base et à leur bord extérieur, une raie longitudinale très-étroite, et d'une couleur foncée ou très-vive.

LE SCARE CATESBY*.

Catesby a observé ce scare, qui vit dans les eaux de la mer voisine de la Caroline; et voilà pourquoi nous avons donné à ce poisson un nom spécifique qui rappelât les grands services rendus aux sciences physiques par ce voyageur. La dorsale de ce thoracin est très-longue, et sa caudale très-haute; les denticules de ses deux mâchoires sont très-grandes, très-fortes et égales. L'ensemble formé par son corps et sa queue est très-élevé; il pourroit donc fournir une nourriture assez abondante : il n'est cependant pas recherché pour la délicatesse de sa chair, mais il plaît par sa beauté. Le verd dont brillent ses écailles est relevé par le brun du dessus de la tête, de la dorsale, des pectorales et des thoracines; ces thora-

---

* Scarus catesby.

Catesb. Carolin. 2, *p.* 29, *tab.* 29.

Scare, poisson verd. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

cines et ces pectorales sont d'ailleurs bordées de bleu. L'opercule est bleu, bordé de rouge du côté de la queue, et marqué, sur sa pièce postérieure, d'une tache jaune et éclatante ; et enfin une raie rouge règne sur toute la longueur de la nageoire de l'anus.

LE SCARE VERD[1],

LE SCARE GHOBBAN[2],

LE SCARE FERRUGINEUX[3], LE SCARE FORSKAEL[4], LE SCARE SCHLOSSER[5], ET LE SCARE ROUGE[6].

DANS plusieurs individus de l'espèce du scare verd, on voit, de chaque côté, la dernière dentelure de l'une et l'autre des deux mâchoires recourbée en arrière

[1] Scarus viridis.
Cacatoca yoe, *au Japon.*
Bloch, pl. 222.

[2] Scarus ghobban.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Forskael, Faun. Arab. p. 28, *n.* 13.
Scare ghobban. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[3] Scarus ferrugineus.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Forskael, Faun. Arab. p. 29, *n.* 15.
Scare ferrugineux. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

comme une sorte de crochet, et beaucoup plus longue que les autres. Il ne paroît pas qu'un trait semblable ait été remarqué par aucun naturaliste sur le ghobban. Ce dernier scare a d'ailleurs deux lignes latérales rameuses, dont l'inférieure commence avant la fin de la supérieure. Ces différences, réunies à quelques autres, que l'on saisira sans peine, et particulièrement à celle des couleurs du scare verd, et des nuances qui distinguent le ghobban, nous ont déterminés, au moins jusqu'au moment où nous aurons recueilli un plus grand nombre d'observations, à considérer ces deux poissons comme appartenant à

---

[4] Scarus forskael.
Scarus sordidus. *Linné, édition de Gmelin.*
Forskael, Faun. Arab. p. 30, *n.* 18.
Scare sale. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*

[5] Scarus Schlosseri.
Id. *Linné, édition de Gmelin.*
Pallas, Spicileg. zoolog. 8, *p.* 41.

[6] Scarus ruber.
Iean cacatoea merra, *au Japon.*
Bloch, pl. 221.

deux espèces distinctes, malgré les très-grands rapports qui les rapprochent.

Le rouge a, sur la partie supérieure de son museau, un grand nombre de pores très-sensibles; on voit deux petits barbillons auprès de chacune de ses narines, et cinq ou six denticules plus grosses et plus longues que les autres à la mâchoire supérieure *.

On doit le compter parmi les poissons dont la parure est la plus riche et la plus élégante. L'éclat de l'argent et la vivacité du rouge le plus agréable sont réunis pour former ce qu'on est tenté de nommer un assortiment de couleurs du meilleur goût. La partie inférieure de l'animal est argentée; deux larges bandes argentées aussi s'étendent de chaque côté de plusieurs individus, depuis les yeux jusqu'à l'extrémité ou auprès de l'extrémité de la queue; et la base des pectorales, des thoracines et de la caudale, est dorée.

* Une sorte d'aiguillon tourné vers la queue est placé au côté extérieur de chaque thoracine.

Les couleurs qui distinguent le forskael, sont bien moins brillantes. A la vérité, ses pectorales et sa caudale sont jaunâtres : mais ses thoracines sont violettes; sa dorsale est brune, et sa partie supérieure d'un brun foncé, ou gris-de-fer.

Le même gris-de-fer, ou un brun presque semblable, mêlé de teintes couleur de rouille, compose la couleur générale du ferrugineux, dont la dorsale et la caudale sont jaunâtres, et les thoracines, ainsi que l'anale, d'un rouge violet.

Le rouge violet caractérise aussi les nageoires du ghobban, dont la dorsale et l'anale sont bordées à l'intérieur ou à l'extérieur, et quelquefois en haut et en bas, d'un verd tirant sur le bleu; dont la caudale, et souvent les pectorales et les thoracines, sont liserées de verdâtre; et dont la tête montre des raies du même ton, ou à peu près.

Ce ghobban vit dans la mer d'Arabie, ainsi que le ferrugineux et le forskael, auquel j'ai donné un nom spécifique qui rappelle le voyageur célèbre dont

les recherches nous ont procuré la description de ces trois scares *.

---

* 4 rayons à la membrane branchiale du verd.
14 à chaque pectorale.
6 à chaque thoracine.
13 à celle de la queue.

14 rayons à chaque pectorale du ghobban.
6 à chaque thoracine.
12 à la caudale.

13 rayons à chaque pectorale du ferrugineux.
6 à chaque thoracine.
13 à la caudale.

14 rayons à chaque pectorale du forskael.
6 à chaque thoracine.
12 à la caudale.

4 rayons à la membrane branchiale du schlosser.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

4 rayons à la membrane branchiale du rouge.
12 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

Le verd habite dans les eaux du Japon; le schlosser à Java; et le rouge dans la mer des Antilles, aussi-bien que dans celle des Indes orientales.

LE SCARE TRILOBÉ[1],

ET

LE SCARE TACHETÉ[2].

Nous avons trouvé dans les manuscrits de Plumier le dessin du scare trilobé. Nous nous empressons de publier la description de ce poisson, auquel nous avons donné un nom spécifique qui indique la forme trilobée, très-remarquable, ou le double croissant très-marqué, que présente sa nageoire caudale. La mâchoire supérieure de ce thoracin est plus longue que l'inférieure; et de plus, son museau s'avance en s'arrondissant au-dessus et au-delà de la mâchoire d'en-haut. Ses couleurs sont

---

[1] Scarus trilobatus.

Turdus varius, rictu obtuso, caudâ fusciculatâ. *Manuscrits de Plumier, déposés à la Bibliothèque nationale.*

[2] Scarus maculosus.

diversifiées. Il habite dans les eaux de l'Amérique méridionale[1].

Le tacheté a été vu dans le grand Océan équinoxial par Commerson, qui en a laissé une figure parmi les manuscrits que Buffon m'a remis dans le temps. L'anale de ce scare offre deux raies longitudinales très-petites, et situées la première au bord extérieur, et la seconde au bord intérieur de cette nageoire.

Les autres traits de ce poisson et du trilobé sont indiqués dans les notes de cet article, ou sur le tableau générique[2].

---

[1] 9 rayons à chaque pectorale du trilobé.
3 rayons aiguillonnés et 6 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
13 rayons à la caudale.

[2] 13 rayons à chaque pectorale du tacheté.

CENT DIXIÈME GENRE.

LES OSTORHINQUES.

Les mâchoires osseuses très-avancées, et tenant lieu de véritables dents; deux nageoires dorsales.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
L'OSTORHINQUE FLEURIEU. (*Ostorhinchus fleurieu.*)	Huit rayons aiguillonnés à la première dorsale; la caudale en croissant.

L'OSTORHINQUE FLEURIEU*.

Les ostorhinques ne diffèrent des scares que parce qu'ils ont deux nageoires sur le dos, au lieu de ne présenter qu'une seule nageoire dorsale; et leur museau, composé de deux mâchoires osseuses et très-avancées, ressemble, comme celui des scares, au devant de la bouche des diodons, des ovoïdes, des tétrodons, des tortues, et même au bec des perroquets.

Ils ne composent encore qu'une espèce, dont nous publions la description d'après les manuscrits de Commerson, qui en a dessiné les traits.

J'ai pensé qu'un poisson découvert dans le grand Océan équinoxial par un habile observateur, et pendant le fameux voyage de notre Bougainville, devoit être choisi pour rappeler par sa dénomination spécifique la reconnoissance de ceux qui s'intéressent aux progrès

* Ostorhinchus fleurieu.

des sciences, envers mon célèbre confrère et ami le citoyen Fleurieu, de l'Institut national, pour tous les ouvrages dont il a enrichi les navigateurs, les géographes et les naturalistes, et particulièrement pour la belle nomenclature hydrographique qu'il vient de publier.

L'ostorhinque que nous examinons, a la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure, les yeux gros, la tête dénuée d'écailles semblables à celles du dos, les nageoires dorsales et de l'anus assez courtes, la caudale très-grande, et une bande transversale d'une couleur vive ou foncée auprès de cette nageoire de la queue. La ligne latérale n'est pas sensible*.

---

* 14 rayons à la seconde dorsale.
8 à chaque pectorale.
9 à la nageoire de l'anus.
18 à celle de la queue.

CENT ONZIÈME GENRE.

LES SPARES.

Les lèvres supérieures peu extensibles ou non extensibles, ou des dents incisives, ou des dents molaires, disposées sur un ou plusieurs rangs; point de piquans ni de dentelure aux opercules; une seule nageoire dorsale; cette nageoire éloignée de celle de la queue, ou la plus grande hauteur du corps proprement dit, supérieure, ou égale, ou presque égale à la longueur de ce même corps.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. Le spare dorade. (*Sparus aurata.*)	Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire de l'anus; six dents incisives à chaque mâchoire; un croissant doré au-dessus des yeux; une tache noire sur la queue.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
2. Le spare sparaillon. (*Sparus sparulus.*)	Onze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; les dents incisives un peu pointues; une appendice écailleuse auprès de chaque thoracine; la couleur générale jaunâtre; une tache à la queue.
3. Le spare sargue. (*Sparus sargus.*)	Douze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à l'anale; huit incisives larges à leur bout; deux rangées de molaires arrondies de chaque côté; des bandes transversales noirâtres; une tache noire à la queue.
4. Le spare oblade. (*Svarus oblada.*)	Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à celle de l'anus; quatre incisives comme tronquées à leur extrémité, et dentelées à la mâchoire supérieure; plusieurs taches et des raies longitudinales de chaque côté de l'animal; une tache à la queue.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
5. LE SPARE SMARIS. (*Sparus smaris.*)	Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à l'anale; des dents incisives, comme tronquées, et mêlées à des dents plus petites et plus serrées; un grand nombre de pores sur la partie antérieure de la tête; la couleur générale argentée; le dos rougeâtre.
6. LE SPARE MENDOLE. (*Sparus mendola.*)	Onze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale ; chaque mâchoire garnie d'une rangée de dents très-serrées l'une contre l'autre, et semblables à un poinçon.
7. LE SPARE ARGENTÉ. (*Sparus argenteus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et vingt-six rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à la nageoire de l'anus ; des écailles argentées sur presque toute la surface du poisson ; une tache noire auprès des branchies.
8. LE SPARE HURTA. (*Sparus hurta.*)	Onze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à la nageoire de

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
8. Le spare hurta. (*Sparus hurta.*)	l'anus; des dents molaires arrondies; les dents antérieures de la mâchoire supérieure, conformées comme des dents laniaires, et très-avancées; des bandes transversales rouges.
9. Le spare pagel. (*Sparus pagel.*)	Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; un double rang de dents molaires; les dents antérieures fortes et pointues; une couleur rouge très-vive sur presque toute la surface du poisson.
10. Le spare pagre. (*Sparus pagrus.*)	Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; une membrane placée au-dessus de la base des rayons articulés de la dorsale et de l'anale, et autour du dernier rayon de chacune de ces deux nageoires; deux rangs de dents molaires arrondies; les dernières de ces molaires plus grosses que les autres; la partie supérieure de l'animal rougeâtre; l'inférieure argentée.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
11. LE SPARE PORTE-ÉPINE. (*Sparus spinifer.*)	Sept rayons aiguillonnés et dix-huit ou vingt rayons articulés à la dorsale; les deux premiers rayons aiguillonnés de cette nageoire très-courts, les cinq autres plus longs et filiformes; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; quatre dents incisives et coniques à chaque mâchoire; un grand nombre de molaires hémisphériques, et serrées les unes contre les autres; la couleur générale d'un rouge argenté; le dos et des raies d'une nuance obscure.
12. LE SPARE BAGUE. (*Sparus boops.*)	Trente rayons à la nageoire du dos; seize rayons à celle de l'anus; les dents de la mâchoire supérieure obtuses et dentelées; un grand nombre de raies longitudinales; les quatre raies inférieures dorées ou argentées.
13. LE SPARE CANTHÈRE. (*Sparus cantharus.*)	Onze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à l'anale; plusieurs rangées de dents; les antérieures de la mâchoire supérieure très-grosses, les antérieures de la mâchoire

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
13. LE SPARE CANTHÈRE. (*Sparus cantharus.*)	inférieure fort petites; la ligne latérale très-large; une vingtaine de raies longitudinales et jaunes de chaque côté du poisson.
14. LE SPARE SAUPE. (*Sparus salpa.*)	Onze rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à celle de l'anus; vingt dents incisives, ou environ, à chaque mâchoire; ces dents placées sur un seul rang à la mâchoire d'en-haut et à celle d'en bas; chaque incisive de la mâchoire supérieure un peu échancrée pour recevoir la pointe de l'incisive correspondante de la mâchoire inférieure; onze raies longitudinales, jaunes ou dorées, de chaque côté du poisson.
15. LE SPARE SARBE. (*Sparus sarba.*)	Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; les dents incisives serrées et un peu coniques; les molaires nombreuses et hémisphériques; seize ou dix-sept raies longitudinales et brunes de chaque côté de l'animal.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
16. Le spare synagre. (*Sparus synager.*)	Seize rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; cette nageoire longue et échancrée; l'anale arrondie; la couleur générale d'un violet pourpre; sept raies longitudinales et dorées de chaque côté du poisson; la caudale rouge.
17. Le spare élevé. (*Sparus altus.*)	Douze rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; la hauteur de l'animal égale, à peu près, à la moitié de la longueur totale; la couleur générale jaunâtre; la tête argentée.
18. Le spare strié. (*Sparus virgatus.*)	Huit rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus; le museau arrondi; le corps alongé, déprimé, et couvert d'écailles conformées et disposées de manière à le faire paroître strié.
19. Le spare haffara. (*Sparus haffara.*)	Onze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
19. Le spare haffara. (*Sparus haffara.*)	dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; chaque mâchoire garnie de dents incisives fortes, émoussées, et un peu éloignées les unes des autres; des tubercules hémisphériques auprès du gosier; la couleur générale argentée; treize ou quatorze raies longitudinales d'un brun jaunâtre de chaque côté de l'animal.
20. Le spare berda. (*Sparus berda.*)	Douze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à celle de l'anus; l'ensemble du corps et de la queue, présentant de chaque côté une sorte d'ovale; quatre dents incisives et longues à chaque mâchoire; les molaires nombreuses et demi-sphériques; les molaires les plus éloignées du museau, plus grandes que les autres; la levre supérieure plus longue que l'inférieure; les écailles grandes et arrondies.
21. Le spare chili. (*Sparus chilensis.*)	Treize rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et douze

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
21. Le spare chili. (*Sparus chilensis.*)	rayons articulés à l'anale; les yeux gros et rapprochés; les incisives un peu coniques; les molaires émoussées; l'ensemble du corps et de la queue comprimé de manière à présenter de chaque côté une sorte d'ovale; les écailles grandes, rhomboïdales, et tachées de blanc.
22. Le spare éperonné. (*Sparus calcaratus.*)	Treize rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; sept rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; un piquant recourbé vers le museau, au-devant de la dorsale; le premier et le dernier rayon de chaque thoracine aiguillonnés; des raies bleues et tortueuses.
23. Le spare morme. (*Sparus mormyrus.*)	Onze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure; trois ou quatre rangées de petits tubercules arrondis, ou petites dents molaires, sur le bord intérieur de la mâchoire d'en-haut, et deux rangées de dents sem-

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
23. LE SPARE MORME. (*Sparus mormyrus.*)	blables sur le bord intérieur de la mâchoire d'en-bas; plusieurs bandes transversales étroites, et alternativement argentées et noirâtres.
24. LE SPARE BRUNATRE. (*Sparus fuscescens.*)	Treize rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à celle de l'anus; la hauteur de l'animal, assez grande relativement à sa longueur; la couleur brunâtre.
25. LE SPARE BIGARRÉ. (*Sparus variegatus.*)	Douze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et vingt-quatre rayons articulés à la nageoire de l'anus; l'ensemble du corps et de la queue comprimé de manière à présenter de chaque côté une sorte d'ovale; les incisives serrées l'une contre l'autre; les opercules revêtus d'écailles semblables à celles du dos; une pièce écailleuse auprès de chaque thoracine; de grandes taches ou bandes transversales noires.
26. LE SPARE OSBECK. (*Sparus osbeck.*)	Onze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; quatorze rayons à l'anale; la mâ-

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
26. Le spare osbeck. (*Sparus osbeck.*)	choire inférieure recourbée, et garnie de quatre dents assez grandes; la tête panachée de bleu et de rouge; des raies alternativement bleues et jaunes, de chaque côté de l'animal.
27. Le spare marseillois. (*Sparus massiliensis.*)	Douze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; les incisives de la mâchoire inférieure un peu saillantes au-delà des lèvres; le lobe inférieur de la queue plus court que le supérieur; la couleur générale d'un or pâle; des raies longitudinales bleues, courtes, plus ou moins voisines de la caudale, et une ou plusieurs taches brunes de chaque côté du corps.
28. Le spare castagnole. (*Sparus castaneola.*)	Trois rayons aiguillonnés et trente-cinq rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et trente rayons articulés à celle de l'anus; les rayons de ces deux nageoires couverts de petites écailles; le devant de la tête élevé et arrondi; le museau avancé

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
28. LE SPARE CASTAGNOLE. (*Sparus castaneola.*)	et arrondi ; la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure ; le dos noir ; les côtés bleus ; la partie inférieure argentée.
29. LE SPARE BOGARAVÉO. (*Sparus bogaraveo.*)	Douze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à l'anale ; l'ensemble du corps et de la queue comprimé de manière à présenter une sorte d'ovale, de chaque côté de l'animal ; toute la surface du poisson argentée, et sans taches.
30. LE SPARE MAHSÉNA. (*Sparus mahsena.*)	Dix rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale ; dix-huit dents coniques et fortes à chaque mâchoire ; les molaires émoussées et larges ; des dents sétacées auprès du gosier ; la première pièce de chaque opercule dénuée de petites écailles ; des bandes transversales argentées et nébuleuses.
31. LE SPARE HARAK. (*Sparus harak.*)	Dix rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et neuf

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
31. Le spare harak. (*Sparus harak.*)	rayons articulés à celle de l'anus; quatre dents incisives à chaque mâchoire; les molaires émoussées et disposées sur un seul rang; les antérieures de ces molaires larges, les postérieures hémisphériques; des dents sétacées et nombreuses auprès de ces dernières; la première pièce de chaque opercule garnie de petites écailles; la couleur générale verdâtre; une tache noirâtre et souvent bordée de brun, de chaque côté de l'animal.
32. Le spare ramak. (*Sparus ramak.*)	Dix rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; les rayons de cette nageoire de l'anus d'autant plus grands qu'ils sont plus éloignés de la tête; les dents antérieures un peu plus grandes que les autres; la couleur générale d'un blanc verdâtre; des raies longitudinales d'un jaune violet.
33. Le spare grand-œil. (*Sparus grandoculis.*)	Dix rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
33. Le spare grand-œil. (*Sparus grandoculis.*)	rayons articulés à celle de l'anus ; six incisives à chaque mâchoire ; les molaires larges, planes et courtes ; la lèvre inférieure renflée ; l'entre-deux des yeux, tuberculeux ; la membrane de la caudale, couverte de petites écailles ; l'œil très-grand ; la couleur générale bleuâtre.
34. Le spare queue-rouge. (*Sparus erythrourus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus ; un seul rang de dents très-petites à chaque mâchoire ; la tête et l'ouverture de la bouche petites ; les opercules, la nageoire du dos, l'anale et la caudale, revêtus, en partie, d'écailles plus petites que celles du dos ; l'anus plus proche de la caudale que de la tête ; la couleur générale argentée ; le dos bleu ; les nageoires rouges.
35. Le spare queue d'or. (*Sparus chrysurus.*)	Dix rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et vingt-trois rayons articulés à celle de l'anus ; l'œil très-petit ; chaque oper-

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
35. Le spare queue-d'or. (*Sparus chrysurus.*)	cule terminé par une prolongation arrondie à son extrémité; l'anus plus près de la tête que de la caudale; la couleur générale d'un violet argenté; une raie longitudinale et dorée depuis la tête jusqu'à la nageoire de la queue; une seconde raie dorée depuis les thoracines jusqu'à l'anale; cette nageoire de l'anus, la caudale et la dorsale, dorées.
36. Le spare cuning. (*Sparus cuning.*)	Dix rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à celle de l'anus; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; chaque opercule composé de trois pièces, terminé par une prolongation arrondie, et garni de petites écailles; le dos et le ventre carenés; le dos violet; les côtés argentés, et rayés d'or.
37. Le spare galonné. (*Sparus lemniscatus.*)	Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; les dents serrées; l'anus plus près de la caudale que de la tête; le dos violet;

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
37. LE SPARE GALONNÉ. (*Sparus lemniscatus.*)	deux bandes transversales et noires, l'une sur l'œil, et l'autre sur la poitrine; sept raies jaunes et longitudinales, de chaque côté du poisson.
38. LE SPARE BRÊME. (*Sparus brama.*)	Dix rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; les dents de la mâchoire supérieure plus larges et plus serrées que celles de l'inférieure; la ligne latérale large, et courbée d'abord vers le haut, ensuite vers le bas; les écailles placées au-dessus de la ligne latérale, plus petites que celles qui sont placées au-dessous; les unes et les autres rudes au toucher; le dos gris; les côtés d'un argenté mêlé de doré; le ventre blanc.
39. LE SPARE GROS-ŒIL. (*Sparus macrophthalmus.*)	Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; le devant de la mâchoire supérieure, garni de plusieurs rangs de dents; les huit dents antérieures de la mâchoire inférieure plus grandes que les autres; les yeux gros; des raies lon-

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
39. LE SPARE GROS-ŒIL. (*Sparus macrophthalmus.*)	gitudinales rouges, placées au-dessus de raies longitudinales jaunes, de chaque côté du poisson.
40. LE SPARE RAYÉ. (*Sparus vittatus.*)	Onze rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus; cinq rayons à la membrane branchiale; un grand nombre de dents; celles de la mâchoire inférieure plus grandes que celles de la mâchoire supérieure; trois raies longitudinales et bleues de chaque côté de l'animal; la plus élevée de ces raies plus courte que les autres.
41. LE SPARE ANCRE. (*Sparus anchorago.*)	Treize rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; plusieurs dents de la mâchoire inférieure tournées en dehors et courbées en dedans; les yeux très-rapprochés l'un de l'autre; la couleur générale jaune; des bandes transversales bleuâtres.
42. LE SPARE TROMPEUR. (*Sparus insidiator.*)	Neuf rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et huit

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
42. LE SPARE TROMPEUR. (*Sparus insidiator.*)	rayons articulés à celle de l'anus; le museau très-alongé en forme de tube; les mâchoires situées à l'extrémité de ce tube; deux dents droites, coniques et plus grandes que les autres à chaque mâchoire; deux lignes latérales; la caudale en croissant; le dos rouge; les côtés jaunâtres.
43. LE SPARE PORGY. (*Sparus porgy.*)	Treize rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à celle de l'anus; la caudale en croissant; un sillon longitudial sur le dos; l'iris doré; des raies bleues sur la tête; toutes les nageoires rouges, excepté la dorsale.
44. LE SPARE ZANTURE. (*Sparus zanturus.*)	Douze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale; quinze rayons à l'anale; la caudale en croissant; un sillon sur le dos; l'iris argenté; les dents de devant coniques; un long filament à chacun des trois premiers rayons de la dorsale.
45. LE SPARE DENTÉ. (*Sparus dentex.*)	Onze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à celle de l'anus; la partie supérieure et antérieure de la

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
45. LE SPARE DENTÉ. (*Sparus dentex.*)	tête, dénuée d'écailles semblables à celles du dos; quatre dents plus grandes que les autres à chaque mâchoire; les yeux rapprochés l'un de l'autre; la dorsale, les pectorales, l'anale et la caudale, garnies, en partie, de petites écailles; la couleur générale ou blanche, ou pourpre, ou d'un jaune argenté.
46. LE SPARE FASCÉ. (*Sparus fasciatus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; cinq rayons à la membrane branchiale; la caudale en croissant; la ligne latérale double; des dents coniques, et des molaires petites et arrondies; la dorsale, l'anale et la caudale, garnies, en partie, de petites écailles; la couleur générale jaunâtre; six ou sept bandes transversales brunes.
47. LE SPARE FAUCILLE. (*Sparus falcatus.*)	Quatorze rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire du dos; quatre rayons aiguillonnés et vingt rayons articulés à celle de l'anus; la caudale en croissant; quatre dents grandes et recourbées au-devant de chaque mâchoire; plu-

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
47. Le spare faucille. (*Sparus falcatus.*)	sieurs molaires petites et arrondies; la dorsale, l'anale et la caudale, couvertes, en partie, d'écailles petites, minces, et semblables à celles du dos; les derniers rayons de la dorsale et de l'anale plus longs que les autres; la tête et les nageoires vertes, au moins en partie.
48. Le spare japonois. (*Sparus japonicus.*)	Dix rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale; la caudale en croissant; cinq rayons à la membrane branchiale; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; le sommet de la tête arrondi et élevé; les yeux rapprochés l'un de l'autre; le dos brun; les côtés argentés; des raies jaunes et longitudinales.
49. Le spare surinam. (*Sparus surinamensis.*)	Quinze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus; la ligne latérale interrompue; la caudale en croissant; la couleur générale jaune; des bandes transversales rouges; trois taches grandes et noires de chaque côté du poisson.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
50. LE SPARE CYNODON. (*Sparus cynodon.*)	Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la mâchoire supérieure garnie de quatre dents plus grandes que les autres, et semblables à des canines de mammifère; les opercules garnis d'écailles petites, minces, et lisses comme celles du dos; la dernière pièce de chaque opercule, terminée en angle; la caudale en croissant; le dos d'un verd brunâtre; la tête et les côtés jaunes; le ventre d'un jaune argenté; les pectorales, les thoracines et la caudale rouges.
51. LE SPARE TÉTRACANTHE. (*Sparus tetracanthus.*)	Onze rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire du dos; quatre rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus; un rayon aiguillonné et sept rayons articulés à chaque thoracine; le dos violet; la tête et les nageoires d'un violet jaunâtre; le ventre argentin.
52. LE SPARE VERTOR. (*Sparus viridi-aureus.*)	Treize rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale, dont la partie antérieure est arrondie, et la postérieure triangulaire; quatorze rayons à la nageoire de l'anus; chaque

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
52. Le spare vertor. (*Sparus viridi-aureus.*)	mâchoire garnie de dents incisives qui se touchent; la seconde lame de chaque opercule terminée par une ou deux petites prolongations arrondies à leur bout; cinq rayons à la membrane des branchies; la couleur générale dorée et mêlée de verd et de brun; cinq bandes transversales un peu larges et noires.
53. Le spare mylostome. (*Sparus mylostomus.*)	Dix rayons aiguillonnés et dix-huit rayons articulés à la dorsale, dont presque tous les rayons sont très-inégaux en longueur; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale un peu en croissant; le sommet de la tête et le dos très-relevés; le fond du palais pavé de dents molaires; sept rayons à la membrane des branchies; plusieurs raies longitudinales plusieurs fois interrompues, et alternativement bleues et dorées.
54. Le spare mylio. (*Sparus mylio.*)	Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; cette anale couverte de petites écailles sur près de la moitié de sa surface; cinq rayons à la membrane

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
54. LE SPARE MYLIO. (*Sparus mylio.*)	branchiale; tout le palais pavé de molaires arrondies; plusieurs raies longitudinales brunes et interrompues; deux bandes transversales noires, l'une sur le devant de la tête, et l'autre sur l'opercule.
55. LE SPARE BRETON. (*Sparus britannus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus; la hauteur de l'animal très-grande relativement à la longueur totale, dont elle égale à peu près le tiers; cinq rayons à la membrane des branchies; les plus longs rayons des pectorales atteignant jusqu'à la nageoire de l'anus; la couleur générale argentée; le dos légèrement bleuâtre; les côtés parsemés de taches, ou de petites raies longitudinales, interrompues et brunes.
56. LE SPARE RAYÉ D'OR. (*Sparus aureo-lineatus.*)	Dix rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; une écaille alongée en forme d'aiguillon, auprès du bout extérieur de la base de chaque thoracine; deux

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
	pièces à chacun des opercules, qui sont couverts de petites écailles; la première pièce terminée par une ligne droite, et la seconde par une ou deux prolongations anguleuses; des raies longitudinales et dorées; une tache alongée, et brillante d'or et d'argent, au-dessous de l'extrémité de la dorsale; toutes les nageoires rouges.
56. LE SPARE RAYÉ D'OR. (*Sparus aureo-lineatus.*)	
57. LE SPARE CATESBY. (*Sparus catesby.*)	Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; cette nageoire du dos composée de deux parties réunies, mais distinctes; la mâchoire inférieure un peu plus longue que la supérieure; la caudale noire et bordée de blanc; des raies bleues sur la tête; des raies longitudinales et jaunes, de chaque côté du poisson.
58. LE SPARE SAUTEUR. (*Sparus saltator.*)	Huit rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à celle de l'anus; la dorsale composée de deux parties réunies, mais distinctes; trois forts aiguillons à la partie antérieure de la caudale; le ventre jaune et rayé de gris; la caudale rouge à

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
58. LE SPARE SAUTEUR. (*Sparus saltator.*)	l'extrémité ; de grandes taches d'un jaune obscur, au-dessus de la ligne latérale.
59. LE SPARE VENIMEUX. (*Sparus venenosus.*)	Dix rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale ; douze rayons à l'anale ; la caudale en croissant ; la dorsale composée de deux parties réunies, mais distinctes ; les écailles minces et unies ; la couleur générale brune ; un grand nombre de petites taches rouges et bordées de noir.
60. LE SPARE SALIN. (*Sparus salin.*)	Douze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire de l'anus ; celle de la queue en croissant ; les deux mâchoires également avancées ; la hauteur du poisson très-grande relativement à la longueur totale ; une tache noire de chaque côté sur le corps, et au-dessous de la ligne latérale ; des raies longitudinales dorées.
61. LE SPARE JUB. (*Sparus jub.*)	Douze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale ; la cau-

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
61. LE SPARE JUB. (*Sparus jub.*)	dale en croissant ; les deux mâchoires également avancées ; la hauteur du poisson très-grande relativement à la longueur totale ; la couleur générale argentée ; six raies jaunes et longitudinales de chaque côté de l'animal ; le dos violet ; une bande noire et bordée de jaune, s'étendant jusque sur l'œil ; deux taches brunes sur la caudale.
62. LE SPARE MÉLANOTE. (*Sparus melanotus.*)	Onze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale en croissant ; l'anus près de deux fois plus éloigné de la tête que de la caudale ; le corps et la queue alongés ; la couleur générale argentée ; le dos noirâtre ; les pectorales, les thoracines et l'anale grises, avec la base rougeâtre ; point de taches.
63. LE SPARE NIPHON. (*Sparus niphon.*)	Dix rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos ; deux rayons aiguillonnés et six rayons articulés à celle de l'anus ; cinq rayons à la membrane des branchies ; la caudale en croissant ; la

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
63. LE SPARE NIPHON. (*Sparus niphon.*)	couleur générale blanche; le dos brunâtre; des raies longitudinales jaunâtres; les nageoires grisâtres.
64. LE SPARE DEMI-LUNE (*Sparus semiluna.*)	Vingt rayons à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; la caudale en croissant; les deux cornes du croissant très-alongées; la hauteur de l'animal supérieure à la longueur du corps proprement dit; les pectorales deux fois plus longues que les thoracines; la lame postérieure des opercules terminée par une prolongation molle et anguleuse; la couleur générale rouge; plusieurs taches dorées et irrégulières sur la partie supérieure des côtés, et sur le dos qui est bleu; une raie longitudinale, dorée, très-large, et s'étendant directement depuis la première pièce de l'opercule jusqu'à la base de la caudale, vers laquelle elle s'élargit; la caudale dorée; la dorsale dorée, avec une raie longitudinale, large et rouge.
65. LE SPARE HOLOCYANÉOSE. (*Sparus holocyaneos.*)	Onze rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; dix rayons à la nageoire de l'anus; la caudale en croissant; les deux

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
	cornes de ce croissant très-éloignées l'une de l'autre ; les pectorales falciformes; les mâchoires également avancées ; la tête et les opercules dénués de petites écailles ; les écailles du corps et de la queue, grandes, hexagones et rayonnées ; toute la surface de l'animal, bleue, sans taches.
65 LE SPARE HOLOCYANÉOSE. (*Sparus holocyaneos.*)	
66. LE SPARE LÉPISURE. (*Sparus lepisurus.*)	Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus ; de petites écailles sur les opercules ; la seconde pièce de chaque opercule terminée par un prolongement anguleux ; une grande partie de la nageoire caudale et de l'anale, recouverte de petites écailles ; deux taches rondes, ou ovales, sur le dos, et de chaque côté de l'animal.
67. LE SPARE BILOBÉ. (*Sparus bilobatus.*)	Onze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale ; quatre rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale fourchue, et divisée en deux lobes arrondis à leur bout ; la tête et les opercules garnis d'écailles semblables

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
	à celles du dos; l'entre-deux des yeux relevé en bosse ; les yeux gros ; quatre ou six dents longues, pointues et crochues, placées au bout de la mâchoire supérieure, au-devant d'une rangée de molaires hémisphériques ; de petites écailles sur la base de la caudale.
67. LE SPARE BILOBÉ. (*Sparus bilobatus.*)	
68. LE SPARE CARDINAL. (*Sparus cardinalis.*)	Vingt-un rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos ; cinq rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire de l'anus ; une sorte de calotte élevée d'un rouge de cinabre, placée entre les yeux, et avancée jusqu'au-dessus de la mâchoire supérieure ; la partie supérieure de l'animal d'un rouge foncé ; la partie inférieure d'un rouge clair, séparé du rouge foncé, d'une manière tranchée.
69. LE SPARE CHINOIS. (*Sparus sinensis.*)	Un long filament au lobe supérieur de la nageoire de la queue ; la partie supérieure du poisson rouge, l'inférieure jaune ; les pectorales et les thoracines jaunes ; quatre raies longitudinales jaunes, placées de chaque côté du corps, et prolongées jusqu'à l'extrémité de la caudale.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
70. LE SPARE BUFONITE. (*Sparus bufonites.*)	Onze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; quinze rayons à la nageoire de l'anus; la caudale en croissant; une partie de cette caudale couverte de petites écailles; cette portion figurée en croissant; le dos élevé; de petites écailles sur les opercules; six dents incisives, grosses et émoussées, au-devant de la mâchoire supérieure; quatre dents incisives semblables, au-devant de la mâchoire inférieure; l'intérieur de la bouche pavé de molaires hémisphériques et très-inégales en grandeur; onze ou douze raies longitudinales, de chaque côté de l'animal.
71. LE SPARE PERROQUET. (*Sparus psittacus.*)	Quatorze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; la caudale en croissant; l'occiput et le dos arqués et très-élevés; la tête et les opercules dénués de petites écailles; le museau semblable au bec d'un perroquet; le palais pavé de dents molaires; onze ou douze raies longitudinales de chaque côté de l'animal.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, rectiligne, ou arrondie.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
72. LE SPARE ORPHE. (*Sparus orphus.*)	Dix rayons aiguillonués et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; les yeux grands; le corps d'un rouge pourpré; la tête roussâtre; une tache noire auprès de la caudale.
73. LE SPARE MARRON. (*Sparus chromis.*)	Quatorze rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; des dents obtuses aux mâchoires; la ligne latérale cessant avant d'aboutir à la caudale; les écailles grandes; trois petits aiguillons au-dessus et au-dessous de la queue; la couleur générale brune; une tache noire à la base de chaque pectorale; sept ou huit raies longitudinales.
74. LE SPARE RHOMBOÏDE. (*Sparus rhomboïdes.*)	Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et douze rayons

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
74. LE SPARE RHOMBOÏDE. (*Sparus rhomboïdes.*)	articulés à l'anale; les incisives larges, égales et pointues; plusieurs rangs de molaires obtuses; des raies longitudinales jaunes; une tache noire entre la dorsale et chaque pectorale.
75. LE SPARE BRIDÉ. (*Sparus capistratus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; un rayon aiguillonné et quinze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la hauteur de l'animal très-grande relativement à sa longueur; la dorsale très-longue; les deux dents antérieures de la mâchoire supérieure, et les quatre de la mâchoire d'en-bas, plus grandes que les autres; les écailles foiblement attachées; chaque écaille présentant auprès de son extrémité une raie blanche et coudée en équerre.
76. LE SPARE GALILÉEN. (*Sparus galilæus.*)	Dix-sept rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire de l'anus; cinq rayons à la membrane des branchies; sept rayons à chaque thoracine; la partie supérieure de l'animal verdâtre, et l'inférieure blanche.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
77. Le spare carudse. (*Sparus carudse.*)	Dix-sept rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus ; les rayons aiguillonnés de la nageoire du dos garnis d'un filament ; les plus grosses molaires placées au milieu de la mâchoire supérieure ; une tache brune sur le bord supérieur de la caudale, et souvent sur la partie antérieure de la dorsale.
78. Le spare paon, (*Sparus pavo*)	Dix-huit rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus ; les rayons aiguillonnés de la dorsale garnis d'un ou plusieurs filamens ; la ligne latérale interrompue ; les écailles dures et dentelées ; la caudale arrondie ; une raie longitudinale noire sur chaque opercule, une tache noire et bordée de blanc auprès de la base de chaque pectorale, et de chaque côté de l'extrémité de la queue ; des taches noires et blanches distribuées sur la caudale, la partie postérieure de la dorsale, et la partie postérieure de la nageoire de l'anus.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
79. Le spare rayonné. (*Sparus radiatus.*)	Onze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie ; la ligne latérale composée de petites écailles divisées chacune en trois rameaux, partagés chacun en deux ; le dos verd; des stries ou rayons bleus, jaunes et verds sur la tête; deux taches, l'une pourpre et l'autre jaune, sur chaque opercule.
80. Le spare plombé. (*Sparus lividus.*)	Dix-huit rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; des molaires arrondies; les rayons aiguillonnés de la dorsale filamenteux; la ligne latérale courbe, et ensuite droite; la couleur générale d'un brun livide; le dessous de la tête et le bord des nageoires, d'un bleu foncé.
81. Le spare clavière. (*Sparus claviera.*)	Les dents de la mâchoire supérieure larges et serrées; la caudale arrondie; la couleur générale variée de pourpre, de verd, de bleu et de noir; deux taches d'un rouge de pourpre, au bas du ventre.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
82. LE SPARE NOIR. (*Sparus niger.*)	Huit rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à celle de l'anus; la caudale arrondie; une rangée de molaires arrondies à chaque mâchoire; deux dents laniaires à la mâchoire supérieure; deux autres tournées en dehors, à la mâchoire d'en-bas; les yeux bordés de pores; la ligne latérale droite jusqu'à la fin de la dorsale, courbée ensuite vers le bas, et enfin droite jusqu'à la caudale; les nageoires, excepté les pectorales, entièrement noires.
83. LE SPARE CHLOROPTÈRE. (*Sparus chloropterus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; chaque mâchoire garnie de deux dents alongées, saillantes et placées sur le devant, et de deux rangées de molaires arrondies et inégales en grandeur; de petites écailles sur une partie de la caudale; la couleur générale verdâtre; toutes les nageoires vertes.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
84. LE SPARE ZONÉPHORE. (*Sparus zonephorus.*)	Huit rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; un rang de molaires arrondies à chaque mâchoire; les lèvres très-grosses; les écailles grandes et lisses; de petites écailles sur la première pièce de chaque opercule; la couleur générale olivâtre; cinq ou six bandes transversales brunes.
85. LE SPARE POINTILLÉ. (*Sparus punctulatus.*)	Dix rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la pièce postérieure de l'opercule terminée par une prolongation échancrée; la couleur générale blanchâtre; presque toute la surface de l'animal parsemée de petites taches ou points bleuâtres; du rouge sur le dos.
86. LE SPARE SANGUINOLENT. (*Sparus cruentatus.*)	Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; deux

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
86. LE SPARE SANGUINOLENT. (*Sparus cruentatus.*)	rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus; la caudale arrondie; l'opercule terminé par une prolongation arrondie à son extrémité; la ligne latérale droite; presque toute la surface de l'animal rouge, et parsemée de petites taches d'un rouge foncé.
87. LE SPARE ACARA. (*Sparus acara.*)	Quinze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; quatre rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; la partie supérieure de l'animal brune, l'inférieure argentée; deux taches brunes de chaque côté, l'une au-dessus de la pectorale, et l'autre auprès de la caudale.
88. LE SPARE NHOQUUNDA. (*Sparus nhoquunda.*)	Point de rayons aiguillonnés et vingt-trois rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à celle de l'anus; la caudale arrondie; la ligne latérale droite; les écailles petites et dures; la couleur générale argentée; les nageoires dorées; une double rangée de taches ovales et noires, le long de la ligne latérale.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
89. LE SPARE ATLANTIQUE. (*Sparus atlanticus.*)	Quatorze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; les écailles grandes; l'opercule terminé par une prolongation molle; la couleur générale blanchâtre; presque toute la surface de l'animal parsemée de petites taches rouges.
90. LE SPARE CHRYSOMÉLANE. (*Sparus chrysomelanus*)	Neuf rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la partie antérieure de la dorsale arrondie; trois pièces à chaque opercule, la seconde dépassant la troisième par une prolongation arrondie à son extrémité; la couleur générale dorée; neuf bandes transversales presque noires.
91. LE SPARE HÉMISPHÈRE. (*Sparus hemisphærium.*)	Dix rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à l'anale; la tête arrondie en demi-sphère, et dénuée de petites écailles, ainsi que les

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
91. LE SPARE HÉMISPHÈRE. (*Sparus hemisphærium.*)	opercules; les dents antérieures de la mâchoire supérieure plus longues que les autres; la ligne latérale double de chaque côté; la caudale arrondie; une bande transversale et courbe, à l'extrémité de cette dernière nageoire; une tache noire à la base de chaque pectorale, et à la partie antérieure de la dorsale.
92. LE SPARE PANTHÉRIN. (*Sparus pantherinus.*)	Dix rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; la nuque relevée et arrondie; de petites écailles sur la tête et les opercules; ces operculles arrondis dans leur contour; la mâchoire inférieure garnie de quatre dents plus grandes que les autres, et semblables à des laniaires de mammifère; cette même mâchoire relevée contre la supérieure, lorsque la bouche est fermée; de très-petites taches arrondies, noires et inégales, répandues sur la tête, les operculles et le ventre.
93. LE SPARE BRACHION. (*Sparus brachion.*)	Vingt rayons à la nageoire dorsale; quatorze rayons

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
93. Le spare brachion. (*Sparus brachion.*)	à l'anale ; la caudale arrondie ; chaque pectorale attachée à une prolongation charnue ; dix incisives larges et plates sur le devant de la mâchoire supérieure ; huit incisives presque semblables sur le devant de la mâchoire d'en-bas ; la tête et les opercules dénués de petites écailles.
94. Le spare méaco. (*Sparus meaco.*)	Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale ; la caudale arrondie ; les deux dents de devant de chaque mâchoire plus grandes que les autres ; les écailles grandes, ovales et striées ; la couleur générale brune ; six bandes transversales blanches ; une tache grande et brune au milieu de la queue, ou de la caudale
95. Le spare desfontaines. (*Sparus Desfontainii.*)	Vingt-trois rayons à la nageoire du dos ; onze rayons à celle de l'anus ; une tache noire sur la partie supérieure du bord postérieur de l'opercule.

TROISIÈME SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, divisée en trois lobes.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
96. LE SPARE ABILDGAARD. (*Sparus Abildgaardi.*)	Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; les rayons aiguillonnés de la dorsale, garnis d'un ou plusieurs filamens; douze rayons à la nageoire de l'anus; un rang de dents fortes à chaque mâchoire; les lèvres grosses; des pores auprès des yeux; la ligne latérale rameuse et interrompue; les écailles grandes, minces et hexagones; le dos violet; la tête, les côtés et les nageoires variés de violet et de jaune.
97. LE SPARE QUEUE-VERTE. (*Sparus chlorourus.*)	Dix rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; les rayons aiguillonnés de la dorsale filamenteux; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; chaque mâchoire garnie de deux laniaires recourbées, et d'un rang de molaires courtes et séparées les unes des autres; l'opercule terminé par une prolongation arrondie à son extrémité;

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
97. LE SPARE QUEUE-VERTE. (*Sparus chlorourus.*)	la ligne latérale interrompue ; le corps et la queue comprimés ; les écailles larges et minces ; les premiers et les derniers rayons de la caudale très-alongés ; cette caudale d'un verd foncé, ainsi que l'anale et les thoracines ; la couleur générale verte.
98. LE SPARE ROUGEOR. (*Sparus aureoruber*)	Neuf rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire du dos ; un ou deux rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la mâchoire inférieure plus courte que la supérieure, et garnie de douze incisives fortes et rapprochées ; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos ; la couleur de presque toute la surface de l'animal d'un rouge plus ou moins foncé ; chaque écaille grande, arrondie, bordée d'or, et marquée, dans son centre, d'une petite tache d'un rouge brunâtre.

LE SPARE DORADE*.

PLUSIEURS poissons présentent un vêtement plus magnifique que la dorade; aucun n'a reçu de parure plus

* Sparus aurata.

Daurade, *dans plusieurs contrées de France.*

Aourade, *ibid.*

Aurado, *ibid.*

Sauquesme (lorsque l'animal est encore très-jeune, et qu'il n'a pas deux décimètres de long), *dans plusieurs départemens méridionaux de France.*

Méjane (lorsque l'animal est moins jeune, mais qu'il n'a pas encore quatre décimètres de longueur), *ibid.*

Subre daurade (lorsque l'animal est très-grand), *ibid.*

Saucanelle (lorsque l'animal est encore très-jeune, et qu'il n'a pas deux décimètres de long), *sur quelques côtes françoises de la Méditerranée.*

Poumerengue, *ou* paumergrav (lorsque l'animal est moins jeune, mais qu'il n'a pas encore quatre décimètres de longueur), *ibid.*

Orata, *à Rome et à Gènes.*

Ora, *à Venise.*

élégante. Elle ne réfléchit pas l'éclat éblouissant de l'or et de la pourpre; mais elle brille de la douce clarté de

---

Canina, *en Sardaigne.*
Aurada, *à Malte.*
Orada, *à Alger.*
Sipparis, *par les Grecs modernes.*
Vergulde, *en Hollande.*
Goud braassem, *ibid.*
Gilt head, *en Angleterre.*
Gilt poll, *ibid.*
Gold brassem, *en Allemagne.*
Sparus aurata. *Linné, édition de Gmelin.*
Mus. Ad. Frid. 2, *p.* 72.
Spare dorade. *Daubenton et Haüy, Encyclopédie méthodique.*
Id. *Bonnaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique.*
Bloch, pl. 266.
Sparus dorso acutissimo, lineâ arcuatâ aureâ inter oculos. *Artedi, gen.* 25, *syn.* 63.
Ὁ χρυσόφρυς. *Arist. lib.* 1, *cap.* 5; *lib.* 2, *cap.* 17; *lib.* 4, *cap.* 10; *lib.* 5, *cap.* 10; *lib.* 6, *cap.* 17; *et lib.* 8, *cap.* 2, 13, 15 *et* 19.
Χρυσόφρυς. *Ælian. lib.* 13, *cap.* 28; *lib.* 11, *cap.* 33; *et lib.* 16, *cap.* 12.
Id. *Athen. lib.* 7 *et lib.* 8.
Oppian. lib. 1, *p.* 7, *et lib.* 3, *fol.* 135, *b.*
Chrysophrys. *Varron, Rust. lib.* 3, *cap.* 3
Aurata. *Columell. lib.* 8, *cap.* 16.
Id. *Martial. Epigr. lib.* 13, 90.

l'argent et de l'azur. Le bleu céleste de son dos se fond avec d'autant plus de grace dans les reflets argentins qui se jouent sur presque toute sa surface, que ces deux belles nuances sont relevées par le noir de la nageoire du dos, par celui de la nageoire de la queue, par les teintes foncées ou grises des

---

Id. *Plin. lib.* 9, *cap.* 16.
Id. *Cuba, lib.* 3, *cap.* 4, *fol.* 71, *b.*
Id. *P. Jov. cap.* 11, *p.* 68.
Id. *Wotton, lib.* 8, *cap.* 174, *fol.* 156.
Daurade. *Rondelet, première partie, liv.* 5, *chap.* 2.
Aurata. *Salvian. fol.* 174, *b.* 175.
Id. *Gesner, p.* 110, 128; *et* (*germ.*) *fol.* 23, *c.*
Id. *Jonston, lib.* 1, *tit.* 3, *cap.* 1, *a.* 8, *tab.* 19, *fig.* 2.
Id. *Charl. p.* 140.
Id. *Willughby, p.* 307.
Id. *Raj. p.* 131.
Aurata vulgaris. *Aldrov. lib.* 2, *cap.* 15, *p.* 171.
Sparus aurata. *Gronov. Mus.* 1, *n.* 90.
Id. *Hasselquist, It.* 337.
La daurade. *Duhamel, Traité des pêches, part.* 2, *sect.* 4, *chap.* 2, *art.* 1, *pl.* 11, *fig.* 1.
Dorade. *Valmont-Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle.*

autres nageoires, et par des raies longitudinales brunes qui s'étendent comme autant d'ornemens de bon goût sur le corps argenté du poisson. Un croissant d'or forme une sorte de sourcil remarquable au-dessus de chaque œil; une tache d'un noir luisant contraste, sur la queue et sur l'opercule, avec l'argent des écailles ; et une troisième tache d'un beau rouge, se montrant de chaque côté au-dessus de la pectorale, et mêlant le ton et la vivacité du rubis à l'heureux mélange du bleu et du blanc éclatant, termine la réunion des couleurs les plus simples, et en même temps les mieux ménagées, les plus riches, et cependant les plus agréables. Les Grecs, qui ont admiré avec complaisance ce charmant assortiment, et qui cherchoient dans la Nature la règle de leur goût, le type de leurs arts, et même l'origine de leurs modes, l'ont choisi sans doute plus d'une fois pour le modèle des nuances destinées à parer la jeune épouse, au moment où s'allumoit pour elle le flambeau de l'hyménée. Ils avoient du moins consacré la dorade à Vénus. Elle étoit pour eux l'emblème

de la beauté féconde : elle étoit donc celle de la Nature ; elle étoit le symbole de cette puissance admirable et vivifiante, qui crée et qui coordonne, qui anime et qui embellit, qui enflamme et qui enchante, et qu'un des plus célèbres poëtes de l'antique Rome, pénétré de l'esprit mythologique qu'il cherchoit cependant à détruire, et lui rendant hommage même en le combattant, invoquoit sous le nom de la déesse des graces et de la reproduction, dans un des plus beaux poëmes que les anciens nous aient transmis. Mais cette idée tenoit, sans doute, à une idée plus élevée encore. Cette sorte d'hiéroglyphe de la beauté céleste n'avoit pas été empruntée sans intention du sein des eaux. Ce n'étoit pas seulement la Nature créatrice et réparatrice qui devoit indiquer cette consécration de la dorade. Les idées religieuses des Grecs n'étoient qu'une traduction poétique des dogmes sacrés des premiers Égyptiens. L'origine des mystères de Thèbes, liée avec la doctrine sacerdotale de l'Asie, remonte, comme cette doctrine, aux derniers grands bouleversemens que le

globe a éprouvés. Ils ne sont que le récit allégorique des phénomènes qui ont distingué les différens âges de la terre et des cieux. Cette histoire des dieux de l'Orient et du Midi est tracée sur un voile sacré, derrière lequel la vérité a gravé les fastes de la Nature. Et cet emblême, qui n'étoit pour les Grecs que le signe de la beauté productive, doit avoir été pour les anciens habitans de l'Inde, de la Perse et de l'Égypte, le symbole de la terre sortant du milieu des flots, et recevant sur sa surface vivifiée par les rayons du dieu de la lumière, tous les germes de la fécondité, et tous les traits de la beauté parfaite. Cette époque où la mer a cessé de couvrir nos isles et nos continens, pouvoit d'autant plus être rappelée à l'imagination, dans une langue mythologique, par l'habitant de l'océan dont nous tâchons de dessiner l'image, que des dépouilles très-reconnoissables d'un grand nombre d'individus de l'espèce de la dorade gisent à différentes profondeurs au milieu des couches du globe, où les courans et les autres différentes agitations des ondes les ont

accumulées avant que les eaux ne se retirassent de dessus ces couches maintenant plus exhaussées que les rivages marins, et où elles se trouvent, pour ainsi dire, déposées comme autant de médailles propres à constater l'important événement de la dernière formation des continens et des isles. Cette espèce étoit donc contemporaine de l'apparition des montagnes et des plateaux élevés au-dessus de la surface de l'océan; elle existoit même long-temps avant, puisque des débris de plusieurs des individus qu'elle renfermoit, font partie des couches de ces plateaux et de ces montagnes. Il faut donc la compter parmi celles qui habitoient l'antique océan, lorsqu'au moins une grande portion de l'Europe, et même de l'Afrique et de l'Asie, n'étoit que le fond de cette mer dont les marées, les courans et les tempêtes élaboroient les grandes inégalités de la surface actuelle du globe. Elle appartient donc à des périodes de temps bien plus reculées que les terribles catastrophes qui ont successivement agité et bouleversé les continens, depuis que les eaux de la mer se sont

éloignées de leurs sommets; elle est donc bien plus âgée que l'espèce humaine; et, ce qui est bien plus remarquable, elle a traversé et les orages de destruction qui ont laissé sur le globe de si funestes empreintes, et les siècles de réparation et de reproduction qui ont rempli les intervalles de ces convulsions horribles, sans éprouver aucune grande altération, sans perdre les principaux traits qui la distinguent : les fragmens de dorade que l'on rencontre dans l'intérieur des montagnes, sont entièrement semblables à ceux que l'on voit dans des alluvions plus récentes *, et même aux parties analogues des individus qui vivent dans ce moment auprès de nos rivages. Des milliers d'années n'ont pu agir que superficiellement sur l'espèce que nous examinons; elle jouit,

---

* Il n'est presque aucun ouvrage de géologie ou d'oryctologie, qui ne renferme quelconque preuve de cette assertion. On peut consulter particulièrement, à ce sujet, le grand ouvrage que publie sur la montagne de Saint-Pierre de Maestricht, mon savant collègue le citoyen Faujas Saint-Fond.

pour ainsi dire, d'une jeunesse éternelle ; et pendant que le temps moissonne par myriades les individus qu'elle a compris ou qu'elle renferme, pendant qu'ils tombent dans la mort comme les feuilles sèches sur la surface de la terre vers la fin de l'automne, elle reste à l'abri de la destruction, et brave la puissance des siècles, comme un témoin de cette merveilleuse force de la Nature, qui partout mêle l'image consolante de la durée aux dégradations du dépérissement, et élève les signes brillans de l'immortalité sur les bords du néant.

Cette antiquité de l'espèce de la dorade doit, au reste, d'autant moins étonner, qu'on auroit dû la deviner par une observation un peu attentive de ses habitudes actuelles. Elle vit dans tous les climats. Toutes les eaux lui conviennent : les flots des rivières, les ondes de la mer, les lacs, les viviers, l'eau douce, l'eau salée, l'eau trouble et épaisse, l'eau claire et légère, entretiennent son existence et conservent ses propriétés, sans les modifier, au moins profondément. La diversité de température paroît n'altérer non plus, ni ses

qualités, ni ses formes : elle supporte le froid du voisinage des glaces flottantes, des rivages neigeux et congelés, et de la croûte endurcie de la mer du Nord; elle n'y succombe pas du moins, lorsqu'il n'est pas excessif. Elle résiste à la chaleur des mers des tropiques; et nous verrons en parcourant l'histoire des animaux de sa famille, qui peut-être sont des races plus ou moins anciennes, lesquelles lui doivent leur origine, que le spare auquel nous avons donné le nom de notre savant ami Desfontaines, se plaît au milieu des eaux thermales de la Barbarie. Cette analogie avec les eaux thermales ne pourroit-elle pas être considérée d'ailleurs comme un reste de cette convenance de l'organisation, des besoins et des habitudes, avec des fluides plus échauffés que l'eau des fleuves ou des mers de nos jours, qui a dû exister dans les espèces contemporaines des siècles où nos continens étoient encore cachés sous les eaux, au moins si nous devons penser avec les Leibnitz, les Buffon et les Laplace, que la température générale de notre planète, et par conséquent celle des

miers de notre globe, étoit beaucoup plus élevée avant le commencement de l'ere de l'existence de nos continens, que dans les siècles qui viennent de s'écouler ?

Quoi qu'il en soit de cette dernière conjecture, faisons remarquer que parmi ces dépouilles de dorade qui attestent en même temps et plusieurs des révolutions qui ont changé la face de la terre, et l'ancienneté de l'espèce dont nous écrivons l'histoire, les fragmens les plus nombreux et les mieux conservés appartiennent à ces portions des animaux, dont la conformation toujours la même prouve le mieux la durée des principaux caractères de l'espèce, parce que de la constance de leur manière d'être on doit conclure la permanence de la manière de vivre de l'animal, et de ses autres principales habitudes, toujours liées avec les formes extérieures et les organes intérieurs les plus importans. Ces restes d'anciennes dorades qui habitoient l'océan il y a des milliers d'années, sont des portions de mâchoire, ou des mâchoires entières garnies de leurs dents incisives et de leurs

rangées nombreuses de dents molaires. Pour comparer avec soin ces antiques dépouilles avec les dents des dorades actuellement vivantes, il ne faut pas perdre de vue qu'indépendamment de six incisives arrondies et séparées les unes des autres, que l'on trouve sur le devant de chaque mâchoire de ces spares, la mâchoire supérieure est armée ordinairement de trois rangs de molaires. Le premier de ces rangs contient dix mâchelières de chaque côté. Le second et le troisième n'en comprennent pas un aussi grand nombre; mais celles de la troisième rangée, et particulièrement les plus éloignées du bout du museau, sont plus grandes et plus fortes que les autres. On remarque le plus souvent, dans la mâchoire inférieure, des linéamens d'un quatrième rang de molaires, ou une quatrième rangée intérieure très-bien conformée; et en général, la quantité de rangées et de molaires paroît augmenter avec la grandeur et par conséquent avec l'âge du poisson. La configuration de ces mâchelières varie aussi vraisemblablement avec les dimensions de l'animal; mais

le fond de cette configuration reste, et ces dents destinées à broyer ont le plus fréquemment une forme ovale ou demi-sphérique, plus ou moins régulière, convexe ou aplatie, et même quelquefois un peu concave, peut-être suivant le nombre et la résistance des corps durs que le spare a été contraint d'écraser, et qui par leur réaction ont usé ces instrumens de nutrition ou de défense journalières.

Ce sont ces molaires fossiles, ou arrachées à une dorade morte depuis peu de temps, mais particulièrement les fossiles les plus grandes et les plus régulières, que l'on a nommées *crapaudines* ou *bufonites*, de même que les mâchelières de l'*anarhique loup*, et celles de quelques autres poissons, parce qu'on les a crues, comme ces dernières, des pierres produites dans la tête d'un crapaud. On les a recherchées, achetées assez cher enchâssées dans des métaux précieux, et conservées avec soin, soit comme de petits objets d'un luxe particulier, soit comme douées de qualités médicinales utiles. On a sur-tout attaché un assez grand prix, au moins à certaines

époques, aux molaires de dorade que l'on trouve dans l'intérieur des couches de la terre, et qui, plus ou moins altérées dans leur couleur par leur séjour dans ces couches, offrent différentes nuances de gris, de brun, de roux, de rouge brunâtre. On a estimé encore davantage ces mâchelières dont on ignoroit la véritable nature, lorsque leurs teintes, distribuées par zones, ont montré dans leur centre une tache presque ronde et noirâtre. On a comparé cette tache foncée à une prunelle; on a vu dans ces molaires ainsi colorées une grande ressemblance avec un œil; on leur a donné le nom d'*œil de serpent;* on les a supposées des yeux de serpent pétrifiés; on leur a dès-lors attribué des vertus plus puissantes; on les a vendues plus cher; et, en conséquence, on les a contrefaites dans quelques endroits voisins des parages fréquentés par les dorades, et particulièrement dans l'isle de Malte, en faisant avec de l'acide nitreux une marque noire au centre de molaires de spare dorade non fossiles, et prises sur un individu récemment expiré.

Les mâchoires qui sont garnies de ces dents molaires ou incisives dont nous venons de parler, n'avancent pas l'une plus que l'autre. Chaque lèvre est charnue; l'ouverture de la bouche un peu étroite; la tête comprimée, très-relevée à l'endroit des yeux, et dénuée de petites écailles sur le devant; la langue épaisse, courte et lisse; l'espace compris entre les deux orifices de chaque narine, marqué par un sillon; l'opercule revêtu d'écailles semblables à celles du dos, et arrondi dans son contour; le corps élevé; le dos carené; le ventre convexe; l'anus plus voisin de la caudale que de la tête; et l'ensemble du corps et de la queue, couvert d'écailles tendres et lisses, qui s'étendent sur une portion de la dorsale et de la nageoire de l'anus.

Telles sont les formes principales de la dorade. Sa grandeur est ordinairement considérable. Si elle ne pèse communément que cinq ou six kilogrammes dans certains parages, elle en pèse jusqu'à dix dans d'autres, particulièrement auprès des rivages de la Sardaigne; et le voyageur suédois Hasselquist en a vu

dans l'Archipel, et notamment auprès de Smyrne, qui avoient plus de douze décimètres de longueur. Ce spare, suivant son âge et sa grandeur, reçoit des pêcheurs de quelques côtes maritimes, des noms différens que l'on trouvera dans la synonymie placée au commencement de cet article, et qui seuls prouveroient combien on s'est occupé de ce poisson, et combien on a cherché à reconnoître et à distinguer ses diverses manières d'être.

L'estomac de la dorade est long; le pylore garni de trois appendices ou cœcums; le canal intestinal proprement dit, trois fois sinueux; le péritoine noir; et la vessie natatoire placée au-dessous du dos.

Indépendamment du secours que ce spare tire de cette vessie pour nager avec facilité, il reçoit de la force de ses muscles, et de la vîtesse avec laquelle il agite ses nageoires, une grande légéreté dans ses mouvemens, et une grande rapidité dans ses évolutions: aussi peut-il, dans un grand nombre de circonstances, satisfaire la voracité qui le distingue; il le peut d'autant plus,

que la proie qu'il préfère ne lui échappe ni par la fuite, ni par la nature de l'abri dans lequel elle se renferme. La dorade aime à se nourrir de crustacées et d'animaux à coquille, dont les uns sont constamment attachés à la rive ou au banc de sable sur lequel ils sont nés, et dont les autres ne se meuvent qu'avec une lenteur assez grande. D'ailleurs, ni le têt des crustacées, ni même l'enveloppe dure et calcaire des animaux à coquille, ne peuvent les garantir de la dent de la dorade : ses mâchoires sont si fortes, qu'elles plient les crochets des haims lorsque le fer en est doux, et les cassent s'ils ont été fabriqués avec du fer aigre; elle écrase avec ses molaires les coquilles les plus épaisses; elle les brise assez bruyamment pour que les pêcheurs reconnoissent sa présence aux petits éclats de ces enveloppes concassées avec violence; et afin qu'elle ne manque d'aucun moyen d'appaiser sa faim, on prétend qu'elle est assez industrieuse pour découvrir, en agitant vivement sa queue, les coquillages enfouis dans le sable ou dans la vase.

Ce goût pour les crustacées et les

animaux à coquille détermine la dorade à fréquenter souvent les rivages comme les lieux où les coquillages et les crabes abondent le plus. Cependant il paroît que, sous plusieurs climats, l'habitation de ce spare varie avec les saisons : il craint le très-grand froid; et lorsque l'hiver est très-rigoureux, il se retire dans les eaux profondes, où il peut assez s'éloigner de la surface, au moins de temps en temps, pour échapper à l'influence des gelées très-fortes.

Les dorades ne sont pas les seuls poissons qui passent la saison du froid dans les profondeurs de la mer, qu'ils ne paroissent quitter, pour venir à la surface de l'eau, que lorsque la chaleur du printemps a commencé de se faire sentir, et qui, bien loin d'y être engourdis, y poursuivent leur proie, s'y agitent en différens sens, y conservent presque toutes leurs habitudes ordinaires, quoique séparés, par des couches d'eau très-épaisses, de l'air de l'atmosphère, et même de la lumière, qui ne peut du moins parvenir jusqu'à leurs yeux qu'extrêmement affoiblie. Si ce grand phénomène étoit entièrement constaté, il

donneroit l'explication des observations particulières, en apparence, contraires à ce fait très-remarquable, et qui ont été publiées par des physiciens très-estimables. Il montreroit peut-être que si quelques espèces de poissons, soumises à des circonstances extraordinaires, et placées, par exemple, dans de très-petits volumes d'eau, paroissent forcées, pour conserver leur vie, de venir de temps en temps à la surface du fluide dans lequel elles se trouvent plongées, elles y sont quelquefois moins contraintes par le besoin de respirer l'air de l'atmosphère, que par la nécessité d'échapper à des émanations délétères produites dans le petit espace qui les renferme et les retient captives.

On a écrit que la dorade craignoit le chaud, aussi-bien que le très-grand froid. Cette assertion ne nous paroît fondée en aucune manière, à moins qu'on n'ait voulu parler d'une chaleur très-élevée, et, par exemple, supérieure à celle qui paroît très-bien convenir au *spare desfontaines*. Si en général une température chaude étoit contraire à la dorade, on ne trouveroit pas ce poisson

dans des mers très-voisines de la ligne ou des tropiques. En effet, quoique la dorade habite dans la mer du Nord, et dans toute la partie de la mer Atlantique qui sépare l'Amérique de l'Europe, on la pêche aussi dans la Méditerranée, non seulement auprès des côtes de France, mais encore auprès de celles de la Campagne de Rome, de Naples, de la Sardaigne, de la Sicile, de Malte, de la Syrie, de la Barbarie. Elle est abondante au cap de Bonne-Espérance, dans les mers du Japon, dans celles des grandes Indes; et lorsque dans quelques unes de ces dernières contrées, comme, par exemple, auprès des rochers que l'on voit sur une grande étendue des bords de la Méditerranée, la dorade passe une partie assez considérable du jour dans les creux et les divers asyles que ces rochers peuvent lui présenter, ce n'est pas, au moins le plus souvent, pour éviter une chaleur trop importune produite par la présence du soleil sur l'horizon, mais pour se livrer avec plus de calme au sommeil, auquel elle aime à s'abandonner pendant que le jour luit encore, et qui, suivant Rondelet, est

quelquefois si profond quand la nuit, préférée presque toujours par la dorade pour la recherche de sa proie, n'a pas commencé de régner, qu'on peut alors prendre facilement ce spare en le harponnant, ou en le perçant avec une fourche attachée à une longue perche.

Dans le temps du frai, et par conséquent dans le printemps, les dorades s'approchent non seulement des rivages, mais encore des embouchures des rivières, dont l'eau douce paroît alors leur être au moins très-agréable. Elles s'engagent souvent à cette époque, ainsi que vers d'autres mois, dans les étangs ou petits lacs salés qui communiquent avec la mer : elles s'y nourrissent des coquillages qui y abondent; elles y grandissent au point qu'un seul été suffit pour que leur poids y devienne trois fois plus considérable qu'auparavant; elles y parviennent à des dimensions telles, qu'elles pèsent neuf ou dix kilogrammes; et en y engraissant elles acquièrent des qualités qui les ont toujours fait rechercher beaucoup plus que celles qui vivent dans la mer proprement dite. On a préféré sur-tout, dans

les départemens méridionaux de la France, celles qui avoient vécu dans les étangs d'Hières, de Martigues, et de Latte, près du cap de Cette. Les anciens Romains les plus difficiles dans le choix des objets du luxe des tables, estimoient aussi les dorades des étangs beaucoup plus que celles de la Méditerranée : voilà pourquoi ils en faisoient transporter dans les lacs intérieurs qu'ils possédoient, et particulièrement dans le fameux lac Lucrin. Columelle même, dans ses ouvrages sur l'économie rurale, conseilloit de peupler les viviers, de ces spares; ce qui prouve qu'il n'ignoroit pas la facilité avec laquelle on peut accoutumer les poissons marins à vivre dans l'eau douce, et les y faire multiplier. Cette convenance des eaux des lacs non salés, des rivières et des fleuves, avec l'organisation des spares dorades, et la supériorité de goût que leur chair contracte au milieu de ces rivières, de ces lacs et des viviers, n'ont pas échappé à Duhamel; et nous partageons bien vivement le desir que Bloch a exprimé en conséquence, de voir l'industrie de ceux qui aiment les

entreprises utiles, se porter vers l'acclimatation ou plutôt le transport et la multiplication des dorades au milieu de ces eaux douces qui perfectionnent leurs qualités.

Au reste, lorsqu'on veut jouir de ce goût agréable de la chair des dorades, il ne suffit pas de préférer celles de certaines mers, et particulièrement de la Méditerranée, à celles de l'Océan, comme Rondelet et d'autres écrivains l'ont recommandé, de rechercher plutôt celles des étangs salés que celles qui n'ont pas quitté la Méditerranée, et d'estimer, avant toutes les autres, les dorades qui vivent dans de l'eau douce : il faut encore avoir l'attention de rejeter ceux de ces spares qui ont été pêchés dans des eaux trop bourbeuses et sales, les dorades trop grandes, et par conséquent trop vieilles et trop dures ; et enfin d'attendre, pour s'en nourrir, l'automne, qui est la saison où les propriétés de ces poissons ne sont altérées par aucune circonstance. C'est pour n'avoir pas usé de cette précaution, que l'on a souvent trouvé des dorades difficiles à digérer, ainsi que Celse l'a écrit; et

c'est, au contraire, parce que les anciens Romains ne la négligeoient pas, qu'ils avoient des dorades d'un goût exquis, et d'une chair légère et très-salubre : aussi en ont-ils donné de très-grands prix, et un Romain nommé *Serge* attachoit-il une sorte d'honneur à être surnommé *Orata*, à cause de sa passion pour ces spares.

Les qualités médicinales qu'on a attribuées à ces poissons, et particulièrement la vertu purgative, et la faculté de guérir de certaines indigestions, ainsi que de préserver des mauvais effets de quelques substances vénéneuses, ont de même, pendant quelques siècles, fait rechercher ces osseux. Du temps d'Élien, on les prenoit, en formant sur la grève que la haute mer devoit couvrir, une sorte d'enceinte composée de rameaux plantés dans la vase ou dans le sable. Les dorades arrivoient avec le flux; et arrêtées par les rameaux lorsque la mer baissoit et qu'elles vouloient suivre le reflux, elles étoient retenues dans l'enceinte, où même des femmes et des enfans les saisissoient avec facilité. Rondelet dit qu'on employoit, à l'époque

où il écrivoit, un moyen à peu près semblable pour se procurer des dorades dans l'étang de *Latte*, sur les bords duquel on se servoit aussi de filets pour les pêcher; et il y a peu d'années qu'on usoit dans différentes mers, pour la pêche des dorades, du *bregin*[1], du *verveux*[2], du *tremail*[3], et des haims garnis de chair de scombre, et de crustacées, ou d'animaux à coquille.

Lorsqu'on prend une très-grande quantité de dorades, on en fait saler, pour pouvoir en envoyer au loin; et lorsqu'on a voulu les manger fraîches, on les a préparées d'un très-grand nombre de manières, que Rondelet a eu l'attention de décrire avec beaucoup d'exactitude.

Mais comme l'histoire de la Nature n'est pas celle de l'art de la cuisine, passons aux différences qui distinguent

---

[1] On nomme *bregin* ou *bourgin*, à Marseille, un filet qui ressemble beaucoup au *petit boulier*, dont nous avons parlé à l'article du *scombre thon*.

[2] Voyez l'article du *gade colin*.

[3] Consultez le même article.

des dorades les autres espèces de spares, soit que nous considérions les formes, ou que nous examinions les couleurs, ou que nous observions les habitudes de ces poissons *.

---

* 6 rayons à la membrane branchiale du spare dorade.
16 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

Fin du tome sixième.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN.